



**PROGRAMME DE PRÉVENTION
ET D'INTERVENTION
CONTRE LES REJETS ACCIDENTELS**

À JOUR LE 14 JANVIER 2010

Programme de prévention et d'intervention contre les rejets accidentels

TABLE DES MATIÈRES

Section 1	Mesure de prévention et d'intervention	Page 1
	A) Index des réservoirs par département.....	Page 2
	B) Index des produits	Page 11
	C) Fiches des produits et mesure de prévention et d'intervention	Page 13
	D) Liste des lieux de déchargement et mesure de protection.....	Page 93
	E) Réservoir de pâte de consistance < 3%.....	Page 94
Section 2	Lieux à haut risque de déversements accidentels	Page 95
	a) Lieux de déversement les plus fréquents.....	Page 96
	b) Lieux où un éventuel déversement aurait un impact sur l'environnement	Page 96
Section 3	Gestion des solvants	Page 97
Section 4	Plan de mesures d'urgence.....	Page 99
Section 5	Procédure d'information lors d'arrêts d'urgence ou de mauvais fonctionnement des systèmes de traitement et/ou équipements de procédé.....	Page 100
	a) Description brève des systèmes de traitement	Page 101
	b) Schéma des systèmes de traitement	
	i. Traitement primaire et secondaire	Page 111
	ii. Les épurateurs	Page 113
	iii. Filtre à boue primaire	Page 118
Section 6	Procédure planifiée d'entretien et de nettoyage des systèmes de traitement.....	Page 120
Section 7	Équipements auxiliaires	Page 123

Programme de prévention et d'intervention contre les rejets accidentels

Section 8	Plan d'ensemble de l'usine	Page 132
Section 9	Plans généraux de la fabrique.....	Page 134
	a) Réseaux d'égout pluviaux	Page 136
	b) Réseaux d'eau de procédé.....	Page 138
	c) Localisation des réservoirs par département	Page 140
Annexe 1	Informations supplémentaires	Page 150

SECTION 1

ANNEXE DE CONVENTION ET D'INTERVENTION

Département: PULPERIE

Nom du réservoir	# d'équipement	Capacité	Matériel	Année	Contenu	# de plan
Réservoir de détente #1	411-854	63 600 L	Acier doux	1978	Liqueur noire 16%	411-213
Réservoir de détente #2	411-855	63 600 L	Acier doux	1978	Liqueur noire 16%	411-213
Réservoir PBNT	421-851	205 tsa	Acier doux	1978	Pâte brune	411-211
Réservoir PBT	421-804	245 tsa	Acier doux	1978	Pâte brune	411-211
Diffuseur	421-001	909 tsa	--	1978	Pâte brune	411-214
Cuvier de mélange	431-801	151 000 L	Acier doux	1978	Pâte brune	411-211
Cuvier récupération des fibres	421-802	320 000 L	Acier doux	1978	Pâte brune	411-211
Tube stade D0	431-851-05	134 000 L	A 283-C	1978	Pâte semi-blanchie	411-211
Tour D0	431-851	565 000 L	A 283-C	1978	Pâte semi-blanchie	411-211
Tour Eop	431-853	639 000 L	SS 316	1978	Pâte semi-blanchie	411-211
Tour E2p	431-856	639 000 L	SS 316	1978	Pâte semi-blanchie	411-211
Tube stade D1	431-885-05	159 000 L	ATLAS 4010/38205	1978	Pâte semi-blanchie	411-211
Tour D1	431-855	1 200 000 L	A 282-C, A-36 acier	1978	Pâte semi-blanchie	411-211
Tour D2	431-857	1 365 000 L	ATLAS 4010/38205	1978	Pâte semi-blanchie	411-211
Tube D2	431-857-05	164 000 L	ATLAS 4010/38205	1978	Pâte semi-blanchie	411-211
Réservoir pâte blanche	851-800	2 300 000 L	Céramique	1978	Pâte blanche	411-211 ou 851-211
Réservoir mélange	851-801	770 000 L	Céramique	1978	Pâte blanche	851-211
Réservoir casse	851-802	1 380 000 L	Céramique	1978	Pâte blanche	851-211
Réservoir à filtrat 1 ^{er} stade	421-852	70 000 L	Acier doux	1978	Eau brune	411-211
Réservoir à filtrat 2 ^e stade	421-853	70 000 L	Acier doux	1978	Eau brune	411-211
Réservoir eau brune	421-803	400 000 L	--	1978	Eau brune	411-211
Réservoir étanche filtrat stade D ₀	431-872	115 000 L	Fibre de verre renforcé	1978	Filtrat acide	411-211
Réservoir étanche filtrat stade D ₁	431-875	115 000 L	Fibre de verre renforcé	1978	Filtrat acide	411-211
Réservoir étanche filtrat stade D ₂	431-877	115 000 L	Fibre de verre renforcé	1978	Filtrat acide	411-211
Réservoir étanche filtrat stade E _{op}	431-873	115 000 L	Fibre de verre renforcé	1978	Filtrat alcalin	411-211
Réservoir étanche filtrat stade E _{2p}	431-876	115 000 L	Fibre de verre renforcé	1978	Filtrat alcalin	411-211
L'essiveur	411-012	1 420 790 L	SS 316	1978	Copeaux + Pâte + Liqueur	411-212
Réservoir d'acide sulfurique	431-883	38 000 L	SS 317	1978	Acide sulfurique	
Silo (talc solide)	431-884	200 t	Acier	2005	Talc	411-212
Réservoir (lait de talc)	431-885	--	Acier	2005	Talc	411-212

Département: PULPERIE

nom du réservoir	# d'équipement	Capacité	Matériel	Année	Contenu	# de plan
Réservoir acide nitrique	411-860	1 200 L	SS 316	1978	Acide nitrique	411-213
Réservoir antimousse	421-867	31 850 L	SS	1978	Antimousse	421-302
Rés. inj. per. d'hydrogène 5%	431-890	2 500 L	SS 316L	1978	Peroxyde d'hydrogène 5%	411-211
Réservoir de niveau	411-852	8 600 L	N/D	1978	Liqueur blanche	411-212
Rés. peroxyde d'hydrogène 50%	431-891	80 000 L	SS 316L	1993	Peroxyde d'hydrogène	411-661
Réservoir condensats contaminés	491-851	73 000 L	Plexiglas	1978	Condensat contaminé	491-305
Rés. étanche des STR (four à chaux)	491-853	1 000 L	316L	1978	Condensat contaminé	491-307
Troisièmeur d'eau #2	621-035	915 usg	Acier carbone	1978	Bromure de lithium	621-204
Réservoir d'anthraquinone	411-858	50 000 L	Acier inoxydable	--	Anthraquinone	411-211
Réservoir pressurisé	42-1010	30 000 kg	Acier inoxydable	2007	Pâte brune + eau brune	421-201-1
Réservoir filtrat	42-1864	82 000 L	N/D	2007	Eau brune	421-201-1
Réservoir d'huile hydraulique	42-1010-10	7200 lbs	acier	2007	Huile hydraulique	421-201-1

Département: VAPEUR - RÉCUPÉRATION

Nom du réservoir	# d'équipement	Capacité	Matériel	Année	Contenu	# de plan
Réservoir liqueur noire 16% #1	451-850	1 934 000 L	A 285-GR-C	1978	Liqueur noire #16%	461-211
Réservoir liqueur noire 16% #2	451-851	1 934 000 L	A 285-GR-C	1978	Liqueur noire 16%	461-211
Effet #4	451-040	--	SS T-304, acier doux	1978	Liqueur noire 16%	461-211
Effet #5	451-050	--	SS T-304, acier doux	1978	Liqueur noire 16%	461-211
Effet #1	451-010	--	Acier doux	1978	Liqueur noire 16%	461-211
Réservoir liqueur noire 45%	451-854	743 360 L	ASTM A285 GR-C	1978	Liqueur noire 45%	461-211
Effet #2	451-020	--	Acier doux	1978	Liqueur noire 52%	461-211
Effet #3	451-030	--	Acier doux	1978	Liqueur noire 52%	461-211
Concentrateur #1	451-001	>200 L	N/D	1978	Liqueur noire 52%	461-211
Réservoir (DET) (ÉVAP)	451-860	2 500 L	SS T-304	1978	Liqueur noire 52%	461-211
Réservoir (DET) (CONC)	451-864	2 500 L	SS T-304	1978	Liqueur noire 52%	461-211
Réservoir liqueur noire #1 Sud	451-868	285 000 L	ASTM A285 GR-C	1978	Liqueur noire 52%	461-211
Réservoir liqueur noire #2 Nord	451-869	285 000 L	ASTM A285 GR-C	1978	Liqueur noire 52%	461-211
Réservoir liqueur noire 68%	461-865	650 000 L	ASTM A285 GR-C	1978	Liqueur noire 68%	461-201
Réservoir dissolution #1	461-856	135 000 L	N/D	1978	Liqueur verte brute	461-211
Réservoir dissolution #2	461-857	135 000 L	N/D	1978	Liqueur verte brute	461-211
Réservoir NaOH	281-025	7 600 L	C/S	1978	Soude caustique 6.5%	461-211
Réservoir Saumure (mesure)	281-027	5 500 L	Acier, A36, A283	1978	Chlorure de sodium	461-211
Réservoir à condensat	281-035	55 600 L	A283	1978	Condensats	461-212
Réservoir détente	451-863	3 500 L	Acier doux	1978	Condensats contaminés	461-211
Réservoir d'acide	281-016	600 L	316 SS	1978	Acide sulfurique	461-211
Réservoir d'alun	281-250	9 400 L	SS 316	1978	Alun	461-211
Réservoir mesure alun	281-222	3 000 L	SS 316	1978	Alun	461-211
Réservoir d'alun en solution	281-221	900 L	SS 316	1978	Alun	461-211
Réservoir mélange caustique	281-223	5 700 L	Acier inoxydable	1978	Soude caustique	461-211
Réservoir mélange précipiteur	461-853	22 000 L	Derekane 411-45 ou Atlac 3	1978	Liqueur & cendres	461-211
Réservoir dilution "coagulant"	281-224	2 800 L	N/D	1978	Polyfloc CP1160P	461-211
Réservoir mélange des cendres	461-850	5 000 L	A 285-C	1978	Cendres	461-215
Réservoir saumure (saturée)	281-023	14 000 L	Acier, A36, A283	1978	Chlorure de sodium	461-211

Département: VAPEUR - RÉCUPÉRATION

Nom du réservoir	# d'équipement	Capacité	Matériel	Année	Contenu	# de plan
Réservoir de sulfite neutralisant	281-851	2 235 L	Polyéthylène	1999	IS3070	471-212
Réservoir d'amine	281-853	2 376 L	Polyéthylène	1999	Na2380	471-212
Réservoir d'inhibiteur O ₂ + amine	281-852	3 203 L	Acier	1999	PAS6073	471-212
Réservoir polymère dispersant bas	281-855	4 383 L	Polyéthylène	1999	Optisperse HP54354	471-212
Réservoir polymère dispersant haut	281-856	4 690 L	Polyéthylène	1999	Optisperse HP54674	471-212
Réservoir d'huile génératrice	291-181	250 g imp	146A	1981	Diesel	281-301
Réservoir huile hydraulique	262-027-01	--	--	1981	Huile hydraulique	262-216
Réservoir glycol (chauffage)	291-851	210 gal US	ASME	1981	Glycol	291-212
Réservoir d'huile turbo	291-001	1 000 gl	Chaudronnerie	1981	Huile lubrification	291-326
Réservoir d'huile légère	261-855	56 000 L	--	1978	Huile légère	261-211
Réservoir de savon	451-856	10 000 usg	A-283-C	1978	Savon	461-211
Réservoir de débordement	461-854	190 000 L	N/D	1978	Liqueur 16% - 68% - 52%	461-211
Réservoir de vidange (déversement)	451-852		A-285-C (acier)	1978	Liqueur 52% - 68%	461-211
Réservoir refroidisseur	622-050	915 usg	Acier carbone	1978	Bromure de lithium	662-213
Concentrateur #2	451-002	> 200 L	N/D	1978	Liqueur noire 68%	451-323
Réservoir d'hypochlorite de sodium	291-868	4 590 L	Polyéthylène	2001	Hypochlorite de sodium	281-216
Réservoir de bromure de sodium	291-869	4 590 L	Polyéthylène	2001	Bromure de sodium	281-216
Réservoir inhibiteur corrosion	291-867	2 270 L	Polyéthylène	1999	Continuum AT3211	291-212

Département: MACHINE À PÂTE

Nom du réservoir	# d'équipement	Capacité	Matériel	Année	Contenu	# de plan
Réservoir pâte blanchie	851-800	2 300 000 L	--	1978	Pâte blanchie	851-211
Réservoir mélange	851-801	770 000 L	--	1978	Pâte blanche	851-211
Réservoir casse	851-802	1 380 000 L	--	1978	Pâte blanchie	851-211
Tamis primaires (4)	851-002 à 005	4 600 L	Acier inoxydable	1978	Pâte blanche	851-204
Tamis secondaires	851-006	2 100 L	Acier inoxydable	1978	Pâte blanche	851-211
Nettoyeurs primaires	851-008	8 200 L	Acier inoxydable	1978	Pâte blanche	851-213
Nettoyeurs secondaires	851-009	2 600 L	Acier inoxydable	1978	Pâte blanche	851-213
Nettoyeurs tertiaires	851-010	--	--	1978	Pâte blanche	851-213
Nettoyeurs quaternaires	851-070	--	--	1978	Pâte blanche	851-213
Nettoyeurs quinaires	851-071	--	--	1978	Pâte blanche	851-213
Rés. rejet tamis primaire	851-851	--	Acier inoxydable	1978	Pâte blanche	851-211
Rés. rejet tamis secondaire	851-852	--	Fer	1978	Pâte blanche	851-211
Rés. rejet nettoyeur secondaire	851-856	--	Acier inoxydable	1978	Pâte blanche	851-211
Rés. rejet nettoyeur tertiaire	851-860	--	Acier inoxydable	1978	Pâte blanche	851-211
Rés. rejet nettoyeur quaternaire	851-857	--	Acier inoxydable	1978	Pâte blanche	851-211
Rés. rejet nettoyeur primaire	851-859	--	--	1978	Pâte blanche	851-211
Rés. condense à H.P.	851-853	--	--	1978	Condensat	851-212
Rés. condense à B.P.	851-854	--	--	1978	Condensat	851-212
Rés. condense atmosphérique	851-855	--	--	1978	Condensat	851-211

Département: TRAITEMENT DES EFFLUENTS

Nom du réservoir	# d'équipement	Capacité	Matériel	Année	Contenu	# de plan
Clarificateur	132-995	6 000 000 L	Ciment	1978	Effluents des hauts-solides	132-211
Réservoir d'huile diésel génératrice l'urgence d'incendie	14-1850	500 g imp	146A (parois double)	1978	Huile diésel	132-215
Rés. d'hypochlorite de sodium	271-864	2 273 L	Polyéthylène	2000	Hypochlorite de sodium 12%	132-312
Réservoir d'acide phosphorique & urée	132-854	26 633 L	FRP	1999	Melange acide phosphorique et urée	132-215
Réservoir d'acide phosphorique & urée	132-855	17 000 L	FRP	1978	Melange acide phosphorique et urée	132-215
Réservoir d'acide sulfurique	13-2857	32 000 L	polyéthylène	2009	Acide sulfurique	132-211

Département: PRÉPARATION DES PRODUITS CHIMIQUES

Nom du réservoir	# d'équipement	Capacité	Matériel	Année	Contenu	# de plan
Réservoir NaOH 50%	431-863	568 000 L	Acier, A36, A-283-C	1978	Soude caustique	411-212
Réservoir de ClO ₂ #1	621-867	235 000 L	FRP	1978	Bioxyde de chlore	411-211
Réservoir de ClO ₂ #2	621-868	235 000 L	FRP	1978	Bioxyde de chlore	411-211
Réservoir de ClO ₂ #6	622-872	150 000 L	FRP	1978	Bioxyde de chlore	622-211
Réservoir de ClO ₂ #7	622-873	150 000 L	FRP	1978	Bioxyde de chlore	622-211
Réservoir de chlorate #1	621-853	150 000 L	Polyéthylène	1978	Chlorate de sodium	411-211
Réservoir de chlorate #2	621-854	150 000 L	Polyéthylène	1978	Chlorate de sodium	411-211
Rés. de chlorate intermédiaire	622-855	150 000 L	Polyéthylène	1978	Chlorate de sodium	622-211
Réservoir de H ₂ SO ₄	621-857	70 000 L	A-283-C	1978	Acide sulfurique	411-211
Réservoir NaOH 6.5%	431-864	38 000 L	API-650-2	1978	Soude caustique	411-211
Gazogène	622-002	30 000 L	FRP et titane	1978	Solution du gazogène	622-213
Rébouilloire	622-003	1 000 L	Acier et titane	1978	Solution du gazogène	622-212
Condenseur	622-007	--	--	1978	Eau chlorée	622-213
Tour d'absorption	622-005	1 665 L	--	1978	Eau chlorée	622-212
Réservoir salignon	622-863	3 000 L	Derakane 411-45 ou Atlac 3	1978	Salignon	622-212
Rés. acide-sulf. intermédiaire	622-861	7 000 L	POLY	1978	Acide sulfurique	622-212
Réfrigérant d'eau #1	622-050	915 usg	Acier carbone	1978	Bromure de lithium	622-213
Réservoir de ClO ₂ #3	621-869	150 000 L	FRP	1987	Bioxyde de chlore	431-347
Réservoir de ClO ₂ #4	621-870	150 000 L	FRP	1987	Bioxyde de chlore	431-347
Réservoir de ClO ₂ #5	621-871	150 000 L	FRP	1987	Bioxyde de chlore	431-347

Département: COUR

Nom du réservoir	# d'équipement	Capacité	Matériel	Année	Contenu	# de plan
Réservoir huile lourde	261-852	3 200 000 L	A 283-C, A 36	1978	Huile lourde	261-211
Réservoir huile lourde	261-853	170 000 L	A 283-C, A 36	1978	Huile lourde	261-213
Réservoir huile légère	261-855	56 000 L	GS API 650	1978	Huile légère	261-211
Rés. per. d'hydrogène (50%)	431-891	80 000 L	SS 316L	1978	Peroxyde d'hydrogène 50%	431-217
Réservoir oxygène	N/D	22 680 kg	Acier (intérieur) Aluminium (extérieur)	1981	Oxygène	111-255
Réservoir essence (3 rés) - Bout entrepôt	89-1402	9 775 L	S-603 (54RS601)	1999	Essence	121-212-213
Réservoir méthanol	622-853	114 000 L	Acier carbone	1999	Méthanol	431-216
Propane - cuisine	série #9829	5 291 L	N/D	1978	Propane	111-267
Rés. propane d'allumage du four	série #74095	3 023 L	N/D	1978	Propane	111-267
Rés. moteur auxiliaire (4)	--	--	--	1978	Propane	111-267
Réservoir essence hélicoptère	201-851	14 645 L	S-603	1999	Essence hélicoptère	111-267
Réservoir d'huile hydraulique:						
Ligne copeaux basculeur #1	31-1001-01	--	--	1978	Huile hydraulique	311-214
Ligne copeaux basculeur #2	31-1004-01	--	--	1978	Huile hydraulique	311-214
Rés. d'huile hydraulique écorces	26-2006-01	415 gl	N/D	1978	Huile hydraulique	262-212
Réservoir d'huile hydraulique du basculeur	26-2001-01	1 324 L	--	1978	Huile hydraulique	262-211
Réservoir hydraulique récupération copeaux #1	31-1007-01	--	--	1978	Huile hydraulique	311-214
Réservoir hydraulique récupération copeaux #2	31-1014-01	--	--	1978	Huile hydraulique	311-214
Réservoir Diesel locomotive	11-1852	5 000 g imp	Acier	1999	Diesel coloré	111-267
Réservoir Diesel souterrain	11-1850	5 000 g imp	Acier	1999	Diesel clair	111-267

Département: CAUSTIFICATION

Nom du réservoir	# d'équipement	Capacité	Matériel	Année	Contenu	# de plan
Clarificateur liqueur blanche #1	471-858	1 681 000 L	A 285-C, acier doux	1978	Liqueur blanche	471-212
Réservoir liqueur blanche #1	471-860	591 853 L	ASTM A 285 GR-C	1978	Liqueur blanche	471-212
Réservoir liqueur blanche #2	471-861	591 853 L	ASTM A 285 GR-C	1978	Liqueur blanche	471-212
Réservoir liqueur verte clarifiée	471-853	494 295 L	A 285-C, acier doux	1978	Liqueur verte clarifiée	471-212
Éteigneur #17P	471-868	37 000 L	SS 304	1978	Liqueur verte clarifiée	471-213
Caustificateur #1	471-854	80 000 L	SS 304	1978	Liqueur verte clarifiée	471-212
Caustificateur #2	471-855	80 000 L	SS 304	1978	Liqueur verte clarifiée	471-212
Caustificateur #3	471-856	80 000 L	SS 304	1978	Liqueur verte clarifiée	471-212
Clarificateur liqueur verte	471-852	591 853 L	A 285-C, acier doux	1978	Liqueur verte brute	471-212
Réservoir liqueur verte brute	471-851	1 288 808 L	A 285-C, acier doux	1978	Liqueur verte brute	471-212
Silo de chaux	481-856	247 000 kg	ASTM A 515, grade 70	1978	Chaux (CaO)	471-213
Silo pierre à chaux	481-865	124 000 kg	A 283-C	1978	Pierre à chaux	481-218
Laveur à boue	471-863	2 300 000 L	Acier doux	1978	Boue de chaux	471-212
Mélangeur à boue	471-871	7 300 L	Acier doux	1978	Boue de chaux	471-217
Mélangeur à boue	471-872	7 300 L	Acier doux	1978	Boue de chaux	471-218
Réservoir de boue	481-851	600 000 L	Acier doux	1978	Boue de chaux	471-212
Réservoir petites eaux	471-864	412 818 L	A 283-C	1978	Petites eaux	471-212
Réservoir lait de chaux	471-870	50 000 L	N/D	1978	Lait de chaux	471-212
Four à chaux	481-001	90 t CaO + boue	Brique réfractaire	1978	Boue de chaux + chaux (Ca)	471-213
Réservoir tampon	471-857	2 800 L	SS 304	1978	Liqueur blanche	471-212
Clarificateur liqueur blanche #2	471-867	1 681 000 L	A 285-C, acier doux	1978	Liqueur blanche	471-212
Éteigneur #5	471-869	--	--	1978	Lait chaux	471-213
Rés. d'eau chaude	471-865	75 000 L	--	1978	Condensat	471-212
Réservoir de coagulant	471-876	--	--	1978	Jamais servi	Aucun
Réservoir d'huile usée	261-856	1 700 L	S-603	1978	Huile usée	471-212
Rés. fosse épurat. du four	481-852	4 000 L	Fer	1978	Lait chaux	481-213
Caustificateur #4	471-845	80 000 L	SS 304	1978	Liqueur verte clarifiée	471-212
Réservoir tampon #4	471-846	6 000 L	--	1978	Liqueur verte clarifiée	471-212

B - INDEX DES PRODUITS

	Page
Acide nitrique	13
Acide phosphorique ou acide phosphorique vert	14
Acide sulfurique	15
Alun (Sulfate d'aluminium)	17
Anthraquinone.....	18
Antimousse	19
Bioxyde de chlore	20
Boue de chaux	21
Boue de chaux + Chaux (CaO).....	23
Bromure de lithium.....	24
Bromure de sodium (Spectrus OX1201).....	25
Cendres.....	26
Chaux (CaO).....	27
Chlorate de sodium.....	28
Chlore gazeux.....	29
Chlorure de sodium.....	30
Condense contaminée	31
Continuum AT3211	32
Copeaux + Pâte + Liqueur	33
Cortrol IS-3070.....	34
Diesel	35
Eau brune.....	36
Effluents des hauts-solides	37
Essence	38
Essence d'hélicoptère	39
Éthylène glycol.....	40
Filtrat acide	41
Filtrat alcalin.....	42
FuelSolv FS3954.....	43
Huile hydraulique	44
Huile légère.....	45
Huile lourde	46

Huile lubrification.....	48
Huiles usées	49
Hypochlorite de sodium	50
Lait de chaux.....	51
Liqueur blanche	52
Liqueur noire 16%.....	54
Liqueur noire 45%.....	56
Liqueur noire 52%.....	58
Liqueur noire 68%.....	60
Liqueur verte brute	62
Liqueur verte clarifiée.....	64
Méthanol	66
NT 4207	67
Optisperse HP54354.....	68
Optisperse HP54674.....	69
Oxygène.....	70
Pâte blanchie (Pâte 11% + 89% H ₂ O)	71
Pâte blanchie (Pâte 2% + 98% H ₂ O)	72
Pâte brune.....	73
Pâte semi-blanchie	74
Peroxyde d'hydrogène	75
Petites eaux	77
Pierre à chaux (CaCO ₃).....	78
Polyfloc CP1160P	79
Propane.....	80
Savon (Résine liquide).....	82
Sesquisulfate (Na ₃ H(SO ₄) ₂ (Salignon)	83
Solution du gazogène	84
Soude caustique	86
Steamate NA2380.....	88
Steamate PAS6073.....	89
Steamate Regen 5	90
Talc	91
Urée	92

ACIDE NITRIQUE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

100%

COMPOSITION:

Acide nitrique pur

LIEU D'AJOUT:

Échangeurs de chaleur

MENSUELLE:

430 kg

UTILITÉ:

Nettoyer échangeurs de chaleur du lessiveur

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP.</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	411-860	1,200 L	SS 316	Lessiveur	1.82 0.91	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

LIQUIDE: Aucune, trop-plein ou déversement à l'égout acide
COMPOS: Trop-plein à l'égout acide

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, TRÈS IRRITANT, CORROSIF

- Absorber au maximum avec des écorces ou des copeaux.
- Si dirigé dans les effluents, neutraliser avec du lait de chaux, utiliser le bassin d'urgence, si nécessaire (si pH < 6.0).
- Le sol ou absorbant contaminé doit être expédié chez une entreprise spécialisée.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

ACIDE PHOSPHORIQUE OU ACIDE PHOSFORIQUE VERT

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

75 g H₃PO₄ + 25 g H₂O

COMPOSITION:

75%

LIEU D'AJOUT:

Chambre de mélange

MENSUELLE:

15,930 kg

UTILITÉ:

Appoint nutritionnel à la biomasse de la lagune

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP.</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Réservoir	132-855	17,000 L	FRP	Trait. effluents	3.60	2.40	INT
Réservoir	132-854	26 633 L	FRP	Trait. effluents	3.65	3.05	INT

NATURE:

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Indicateur de niveau seulement

INSPECTION VISUELLE:

Prise de niveau 2 fois par jour.

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, TRÈS IRRITANT, CORROSIF

Absorber au maximum avec des écorces ou des copeaux.

Si dirigé dans les effluents, neutraliser avec du lait de chaux, utiliser le bassin d'urgence, si nécessaire (si pH < 6.0).

Le sol ou absorbant contaminé doit être expédié chez une entreprise spécialité.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

ACIDE SULFURIQUE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

93, 4% et 0.1 – 0.3%
Effluent 71-75 %

COMPOSITION:

H₂SO₄ + H₂O

LIEU D'AJOUT:

Gazogène
Vapeur
Machine
Effluent

MENSUELLE:

680167 kg (93%)
9135 kg (4%)
< 1%
50 000 kg (72 %)

UTILITÉ:

Génération du ClO₂
Régénération des résines des trains cationiques
Contrôle du pH à la machine
Contrôle du pH des effluents

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Réservoir	62-1857	70,000 L	A-283-C	Déch. prod. chim.	4.60	4.60	INT
	62-2861	7,000 L	poly	Gazogène	2.90	1.83	INT
	28-1016	600 L	316SS	Traitement eau chaudière	1.21	0.76	INT
	43-1883	38,000 L	SS 317	Blanchiment et machine à pâte	4.60	3.35	INT
	13-2857	32 000 L	Plastique	Traitement secondaire	4.32	3.05	EXT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Indicateur et alarme de niveau, trop-plein à l'égout acide
- Trop-plein au réservoir 621-857 (93%)
- Contrôle, indicateur et alarme de niveau
- Digue de retenue pour le réservoir de tête du gazogène (8,780 litres)
- Traitement secondaire : merlon de rétention de 110% de la capacité du réservoir, indicateur de niveau.

INSPECTION VISUELLE:

Vérification de niveau régulièrement.

ACIDE SULFURIQUE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, TRÈS IRRITANT, CORROSIF, MATIÈRE COMBUSTIBLE

- Isolation de l'équipement défectueux
- Opérer en ne maintenant pas d'inventaire
- Réparation de l'équipement et redémarrage

- Absorber au maximum avec des écorces ou des copeaux.
- Si dirigé dans les effluents, neutraliser avec du lait de chaux, utiliser le bassin d'urgence, si nécessaire.
- Le sol ou absorbant contaminé doit être expédié chez une entreprise spécialité.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

ALUN (SULFATE D'ALUMINIUM)

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

N/D
50%

COMPOSITION:

50 mg sulfate d'aluminium + H₂O
50 g sulfate d'aluminium + 50 g H₂O

LIEU D'AJOUT:

Pulsapack

MENSUELLE:

1,000 kg

UTILITÉ:

Traitement externe de l'eau
Enlever la couleur de l'eau brute

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Réservoir	281-250	9,400 L concentré	SS 316	Trait. eau chaud.	7.50	7.50	INT
Rés. Mesure	281-222	3,000 L solution	SS 316	Trait. eau chaud.	1.52	1.83	INT
Rés. en solution	281-221	900 L mesure	SS 316	Trait. eau chaud.	1.98	0.76	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- 50 g/l: Indicateur de niveau seulement, alun en solution
- 50 g/l: Rien pour les 2 autres
- Trop-plein à l'égout des hauts-solides

INSPECTION VISUELLE:

Vérification de niveau régulièrement.

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS IRRITANT, CORROSIF

- Isolation de l'équipement défectueux
- Opérer en ne maintenant pas d'inventaire (se servir de la liqueur à mesure qu'elle est produite)
- Nettoyage fait par Sanivan pour débordement ou autre
- Sol, ciment
- Absorber au maximum avec des écorces ou des copeaux.
- Si dirigé dans les effluents, neutraliser avec du lait de chaux, utiliser le bassin d'urgence, si nécessaire.
- Le sol ou absorbant contaminé doit être expédié chez une entreprise spécialisée.

NOTE: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

ANTHRAQUINONE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

50% - 50%

COMPOSITION:

50% anthraquinone
50% eau

LIEU D'AJOUT:

Lessiveur

MENSUELLE:

Variable

UTILITÉ:

Augmenter le rendement de la cuisson

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	41-1858	50 000 L	acier inoxydable	élev. 100 près rés. CLO2	5.15 3	INT.

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Cuve sous le réservoir en cas de fuite.

INSPECTION VISUELLE:

Vérification régulière

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, INFLAMMABLE

- Récupération dans la digue.
- Arrêt et transfert dans les équipements d'urgence dans cas extrêmes.
- Absorber avec sol. & sable.

Petit déversement : Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié.

Grand déversement : Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. **NE PAS TOUCHER** au produit répandu. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu; diriger vers le drain. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination. Absorber avec sciures/planures/sol sable.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

ANTIMOUSSE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

100%

COMPOSITION:

Antimousse Dorset 750JB 5 - 10% silice

LIEU D'AJOUT:

Épaississeur et diffuseur

MENSUELLE:

40,000 kg

UTILITÉ:

Empêcher la formation excessive de mousse

EQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>EQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Réservoir (entrep)	421-867	31,850 L	SS	Blanchiment	3.05 4.90	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Indicateur de niveau
- Indicateur de niveau
- Aucune

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, INFLAMMABLE

- Aucune
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Nettoyage fait par Sanivan pour débordement ou autre
- Opérer en ne maintenant pas d'inventaire
- Sol, ciment

Petit déversement: Diluer avec de l'eau et absorber avec une moppe ou absorber avec une substance inerte SÈCHE (absorbant d'huile) et mettre dans un contenant de récupération approprié.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

BIOXYDE DE CHLORE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

CAS: 10049-04-04 (1%, 0.45 T)

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

1% ClO₂ + 0.02% Cl₂

COMPOSITION:

10 g/L ClO₂ + 0.2 g/L Cl₂ + H₂O

LIEU D'AJOUT:

Stades D₀, D₁, D₂

MENSUELLE:

760,000 kg

UTILITÉ:

Blanchiment de la pâte

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

ÉQUIPEMENT	# EQUIP	CAPACITÉ	QTÉ (T)	MATÉRIEL	LOCALISATION	DIMENSION		EXT / INT
						H: (m)	D: (m)	
Réservoir	621-867	(1)	235,000 L	FRP	Gazogène	11.00	5.50	INT
	621-868	(2)	235,000 L					
	621-869	(3)	150,000 L	Élévation 100	7.00	3.50	INT	
	621-870	(4)	150,000 L					
	621-871	(5)	150,000 L					
	622-872	(6)	150,000 L					
	622-873	(7)	150,000 L					
			Total:	12.2				

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Indicateur et alarme de niveau pour les réservoirs
- Trop-plein à l'égout acide
- Inspection complète à tous les 7 ans (mémo entretien)

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE ET INFLAMMABLE

- Isolation de l'équipement défectueux
- Utilisation des autres réservoirs (capacité restante)
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Diriger l'effluent contaminé vers les bassins d'urgence en neutralisant avec du caustique et/ou lait de chaux

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

IMPORTANT: CETTE PAGE EST PRÉSENTE DANS LE PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION ENVIRONNEMENTAL ET LE MANUEL DE MESURES D'URGENCE. SI VOUS APPORTEZ DES MODIFICATIONS À CETTE PAGE, IL FAUT QUE LES CORRECTIONS SOIENT FAITES AUX DEUX ENDROITS.

BOUE DE CHAUX

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

28% CaCO₃
72% H₂O

COMPOSITION:

CaCO₃ + H₂O

LIEU D'AJOUT:

Laveurs
Mélangeurs

MENSUELLE:

40,000,000 L

UTILITÉ:

Régénération de la liqueur
Cycle de la liqueur

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Laveurs	471-863	2,300,000 L	Acier doux	Caustification	8.80	18.30	INT
Mélangeurs	471-871 / 872	7,300 L	Acier doux	Caustification	2.10	2.10	INT
Réservoir	481-851	600,000 L	Acier doux	Caustification	9.14	9.14	EXT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Indicateur et contrôle de niveau
- Aucune
- Trop-plein à la fosse de caustification

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

BOUE DE CHAUX

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TOXIQUE

- Arrêt de l'alimentation de l'équipement
- Isolation de l'équipement défectueux
- Opérer en ne maintenant pas d'inventaire (se servir de la liqueur à mesure qu'elle est produite)
- Fosse de la caustification
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Nettoyage fait par Sanivan, pour débordement ou autre
- Sol, ciment

Petit déversement : Laver à l'eau dans les égouts et récupérer les égouts.

Grand déversement: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Demander de l'aide pour l'élimination. Diriger la boue au site à déchet si la siccité est > 55%.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

BOUE DE CHAUX + CHAUX (CaO)

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Solide

CONCENTRATION:

50% - 50%

COMPOSITION:

50% boue de chaux
50% de chaux

LIEU D'AJOUT:

MENSUELLE:

6,000 - 7,000 t CaO

UTILITÉ:

Récupération du calcium pour régénérer la liqueur

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>	<u>EXT / INT</u>
Four	481-001	90 t CaO + boue	Brique réfractaire	Four à chaux	H: (m) D: (m) 91.44 3.51	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Aucune

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

- Arrêt du département du four à chaux
- Isolation de l'équipement défectueux
- Achat de chaux vive pour redémarrer le procédé
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Sol, sable et ciment

Petit déversement: Laver à l'eau dans les égouts et récupérer les égouts.

Grand déversement: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Demander de l'aide pour l'élimination. Diriger au site à déchet si la siccité est > 55%.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

BROMURE DE LITHIUM

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

30% LiBr
< 0.5% LiOH
70% H₂O

COMPOSITION:

Bromure de lithium
Hydroxyde de lithium
H₂O

LIEU D'AJOUT:

Refroidisseur de H₂

MENSUELLE:

0 (Appoint si
nécessaire)

UTILITÉ:

Refroidir l'eau qui absorbe le ClO₂

EQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>EQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Refroidisseur #1	622-050	915 usg	Acier carbone	Gazogène	N/D	INT
Refroidisseur #2	621-035	915 usg	Acier carbone	Blanchiment	N/D	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Alarme de haute et basse température
Alarme de bas du liquide
Interrupteur de débit

Note: Ces alarmes arrêtent l'équipement

INSPECTION VISUELLE:

Vérification régulière.

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

- Arrêt de l'équipement, réparation et redémarrage

(Cet appareil ne fonctionne que 5 à 6 mois par année; donc, la manutention et les réparations se font à ce moment-là).

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

BROMURE DE SODIUM (SPECTRUS OX1201)

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

≅ 50 % en solution

COMPOSITION:

NaBr

LIEU D'AJOUT:

Circuit de refroidissement du turbo #2

MENSUELLE:

UTILITÉ:

Biocide

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	291-869	4590 L	Polyéthylène	Bâtiment, ch. puissance	75" 70" (1010 gimp)	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Fosse de récupération.

INSPECTION VISUELLE:

Vérification régulière.

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

Repomper dans réservoir si possible.
Laver et diluer à l'égout.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

CENDRES

TYPE DE PRODUIT: SOLIDES EN SUSPENSION

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

Moins de 1.0% de sable

COMPOSITION:

Cendres + H₂O

LIEU D'AJOUT:

Réservoir de mélange
des cendres

MENSUELLE:

Inconnu

UTILITÉ:

Récupération de particules provenant des précipitateurs

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Réservoir	461-850	5,000 L	A 285-C	Chaudière de récupération	3.00	1.50	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Aucune, trop-plein à l'égout des hauts-solides
- Trop-plein à l'égout des hauts-solides

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

- Aucune
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Nettoyage fait par Sanivan pour débordement ou autre
- Sol, ciment
- Ramasser les cendres et les diriger vers le site à déchet de l'usine.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

CHAUX (CaO)

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Solide

CONCENTRATION:

90%

COMPOSITION:

CaO

LIEU D'AJOUT:

Silo et éteigneur #15

MENSUELLE:

88,498 kg

UTILITÉ:

Régénération de la liqueur de cuisson

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>	<u>EXT / INT</u>
Silo	481-856	247,000 kg	ASTM A 515, GRADE 70	Caustification	H: (m) D: (m) 10.67 5.49	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Aucune

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, TRÈS IRRITANT, CORROSIF

- Isolation de l'équipement défectueux
- Opérer en ne maintenant pas d'inventaire (se servir de la chaux à mesure qu'elle est produite)
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Sol, ciment

Petit déversement: Utiliser les instruments nécessaires pour mettre le solide répandu dans un contenant de récupération approprié. Si nécessaire: **Neutraliser le résidu avec une solution très diluée d'acide sulfurique.**

Grand déversement: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. **NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER** au produit répandu. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Demander de l'aide pour l'élimination. **Si nécessaire, neutraliser le résidu avec une solution très diluée d'acide sulfurique.**

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

CHLORATE DE SODIUM

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

CAS: 7775-09-9 (10%, 10 T)

NATURE:

Solide
Solution (gazogène)

CONCENTRATION:

750 g/L en solution
100% solide

COMPOSITION:

NaClO₃ en SLN

LIEU D'AJOUT:

Gazogène

MENSUELLE:

1,225 kg

UTILITÉ:

Fabrication du ClO₂

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>QTÉ (T)</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Réservoir #1	621-853	150,000 L	112.5	polyéthylène	Déch. prod. chim.	11.00 4.40	EXT
Réservoir #2	621-854	150,000 L	112.5	polyéthylène	et gazogène 621 et 622	11.00 4.40	INT
RÉS. intermédiaire	622-855	150,000 L	112.5	polyéthylène		11.00 4.40	INT
Total:			337.5				

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Contrôle, indicateur et alarme de niveau pour les 3 réservoirs.
- Trop-plein (ou déversement) dirigé vers l'égout des hauts-solides pour le 622-855.
- Trop-plein (ou déversement) dirigé vers l'égout acide pour les 2 autres réservoirs (621-853 et 621-854).

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, MATIÈRE COMBURANTE

- Isolation de l'équipement défectueux,
- Utilisation des deux autres réservoirs (capacité restante)
- Sol, sable et ciment

Petit déversement: Utiliser les instruments nécessaires pour mettre le solide répandu dans un contenant de récupération approprié.

Grand déversement: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. NE PAS verser d'eau dans le contenant. Éviter tout contact avec une matière combustible (bois, papier, huile, vêtements, méthanol, essence...). Garder le produit humecté en utilisant de l'eau vaporisée. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit vers les bassins d'urgence, neutraliser avec du caustique et/ou du lait de chaux. Demander de l'aide pour l'élimination.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

IMPORTANT: CETTE PAGE EST PRÉSENTE DANS LE PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION ENVIRONNEMENTAL ET LE MANUEL DE MESURES D'URGENCE. SI VOUS APPORTEZ DES MODIFICATIONS À CETTE PAGE, IL FAUT QUE LES CORRECTIONS SOIENT FAITES AUX DEUX ENDROITS.

CHLORE GAZEUX

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Gaz

CONCENTRATION:

100%

COMPOSITION:

Cl₂ (g)

LIEU D'AJOUT:

MENSUELLE:

UTILITÉ:

- égout sanitaire	--	Désinfection
- eau potable	--	Désinfection
- tour refroidissement	--	Désinfection

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Bonbonne	Standard 68K	Fibre de verre	- Cabanon de chloration - Égout sanitaire	standard	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Valve de sécurité
- Détecteur et alarme

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, CORROSIF, IRRITANT

Petit déversement: Tenter de colmater la fuite de gaz en scellant l'orifice du contenant avec un ruban adhésif ou une matière appropriée (ruban de papier, plastique moulant).

Grand déversement: Si possible, tourner le contenant fuyant de manière à ce que du gaz s'en échappe plutôt que du liquide. **NE PAS TOUCHER** au produit répandu. **NE PAS** diriger d'eau sur le produit répandu ou vers la source de la fuite. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

CHLORURE DE SODIUM

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Solide

CONCENTRATION:

72 g/L (SLN saturée)

COMPOSITION:

NaCl + H₂O

LIEU D'AJOUT:

Trappes organiques

MENSUELLE:

15-20,000 kg

UTILITÉ:

Traitement externe de l'eau des chaudières

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>	<u>EXT / INT</u>
Fosse		200 t	--	H: (m) D: (m) Gazogène	-- --	EXT
Réserv. Mesure	281-027	5,500 L	Acier, A36, A283	Trait. eau chaud.	1.52 2.13	INT
Réserv. saturée	281-023	14,000 L	Acier, A36, A283	Trait. eau chaud.	1.83 3.05	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

SCAF:

- Contrôle de niveau dans le fond de la fosse où est dilué le sel
- Contrôle, indicateur et alarme de niveau
- Trop-plein à l'égout des hauts-solides

INSPECTION VISUELLE:

Vérification régulière.

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

- Laver le plancher avec de l'eau
- Sol, sable et ciment

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

CONDENSE CONTAMINÉE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

Inconnue

COMPOSITION:

H₂S, CH₃SH
(CH₃)₂SH, (CH₃)₂S₂H
Méthanol, térébenthine
Acides gras et résiniques

LIEU D'AJOUT:

Réservoir

MENSUELLE:

Inconnu

UTILITÉ:

Aucune

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Réservoir cond. contaminés	491-851	73,000 L	Plexiglas		4.57	4.5	INT
Réserv. détente	451-863	3,500 L	Acier doux	Évaporateurs	1.90	1.50	INT
Réservoir étanche des STR	491-853	1 000 L	316L	Four à chaux	1.60	0.91	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Trop-plein ou déversement à l'égout acide
- Indicateur de niveau sur 491-851

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE ET INFLAMMABLE

- Aucune
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Nettoyage fait par Sanivan pour débordement ou autre
- Sol, ciment

Petit déversement: Diluer avec de l'eau et absorber avec une mophe ou absorber avec une substance inerte SÈCHE et mettre dans un contenant de récupération approprié. Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et éliminer selon les exigences prescrites par le surintendant du département ou le département technique.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière non-combustible SÈCHE. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Éliminer toutes les sources d'ignition. Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et permettre l'évacuation par le système d'égouts. Diriger vers les bassins d'urgence, si nécessaire.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

CONTINUUM AT3211

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

100%

COMPOSITION:

- hydroxyde de potassium 3-7%
- acide phosphorique 1-5%

LIEU D'AJOUT:

Tour de refroidissement

MENSUELLE:

200 kg

UTILITÉ:

Contrôle corrosion et d'entartrage

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	291-867	2270 L	Polyéthylène	Turbo-alternateur	2.0 1.2	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Identification de niveau
- Trop-plein à l'égout

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

CORROSIF

Déversement: Aérer, utiliser l'équipement de protection recommandé. Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbant (ex: bran de scie). Les caractéristiques d'élimination du produit absorbé ou du sol contaminé doivent être déterminées d'après les réglementations provinciales. Rincer avec de l'eau. La zone mouillée peut être glissante. Répandre sable ou gravier. Ne pas brûler l'absorbant. Le conserver pour disposition réglementaire.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

COPEAUX + PÂTE + LIQUEUR

TYPE DE PRODUIT: CHIMIQUE, LIQUEUR, PÂTE

NATURE:

Solide/liquide

CONCENTRATION:

--

COMPOSITION:

Haut du lessiveur: 130 tsa copeaux secs + 216,000 L liqueur blanche

Bas du lessiveur : 130 tsa pâte + 216,000 L liqueur noire

LIEU D'AJOUT:

Lessiveur

MENSUELLE:

28,560 tsa copeaux secs
48 * 10⁶ L liqueur blanche
48 * 10⁶ L liqueur noire

UTILITÉ:

Cuisson des copeaux et lavage de la pâte

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Lessiveur	411-012	1,420,798 L	SS 316	Lessiveur		INT
Entrée des copeaux					4.00 3.35	
Imprégnation					9.00 5.30	
Cuisson					18.40 5.80	
Lavage					15.40 6.10	
Soufflage					2.72 6.20	

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Aucune, utilisation du bassin d'urgence

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

Utilisation de tous les équipements d'urgence pour récupérer les fibres
Récupération des fibres au clarificateur primaire
Sol, sable et ciment

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

CORTROL IS-3070

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

N/D

COMPOSITION:

Acier inoxydable

LIEU D'AJOUT:

Désaérateur

MENSUELLE:**UTILITÉ:**

Traitement interne de l'eau des chaudières (sulfite neutralisant)

EQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>EQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Réservoir	281-851	2,235 L	Polyéthylène	Traitement de l'eau des chaudières	93-3/16"	48"	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Indicateur de niveau seulement
- Trop-plein à l'égout des hauts-solides

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT:**TOXIQUE**

- Aucune
- Réparation de l'équipement et redémarrage

- Diluer avec de l'eau et absorber avec une moppe ou absorber avec une substance inerte SÈCHE et mettre dans un contenant de récupération approprié. Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et éliminer selon les exigences prescrites par le surintendant du département ou le département technique.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

DIÉSEL

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT PÉTROLIER

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

100%

COMPOSITION:

Mélange de distillat de pétrole

LIEU D'AJOUT:

Chaudière et loader,
tracteurs

MENSUELLE:

30,000 L

UTILITÉ:

Allumage à froid des chaudières et équipement lourd

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	29-1181	250 g imp	146A	Génératrice d'urgence	46" x 22" x 72"	INT (hors- terre)
	14-1850	500 g imp	146A (parois double)	Sala	49" x 72"	INT (souterrain)
	11-1852	5000 g imp	acier	Entrepôt	96" x 192"	EXT (souterrain)
	11-1850	5000 g imp	acier	Cours (copeaux)	96" x 192"	EXT (souterrain)

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Indicateur de niveau

INSPECTION VISUELLE:

Vérification de niveau régulièrement.

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, INFLAMMABLE

- Récupération dans la digue, repompage dans le réservoir
- Arrêt et transfert dans les équipements d'urgence dans cas extrêmes
- Nettoyage fait par Sanivan
- Sol, sable

Petit déversement: Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination. Absorber avec sciures/planures.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

EAU BRUNE

TYPE DE PRODUIT: LIQUEUR FAIBLE DE PROCÉDÉ

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

2000 ppm Na₂SO₄

COMPOSITION:

Liqueur noire + H₂O

LIEU D'AJOUT:

Diffuseurs, lessiveur

MENSUELLE:

Inconnu

UTILITÉ:

Lavage initial de la pâte

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Réservoir à filtrat	42-1852	70 000 L (2)	Acier doux	Blanchiment	6.70 3.65	INT
	42-1853					
	42-1864	82 000 L	Acier	Lessiveur	N/D	INT
Réservoir	421-803	400 000 L	--	Blanchiment	7.30*12.80*4.40	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Contrôle, indicateur et alarme de niveau
- Indicateur et contrôle de niveau

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

- Absorber avec des écorces et/ou bran de scie (brûler à la chaudière)
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Sol, ciment

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

EFFLUENTS DES HAUTS-SOLIDES

TYPE DE PRODUIT: LIQUIDE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

10% solide

COMPOSITION:

10% solide : - 40% fibres
 - 5.2% cendres et incuits
 90% eau

LIEU D'AJOUT:

Clarificateur

MENSUELLE:

560 t

UTILITÉ:

Aucune

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Clarificateur	132-995	6,000,000 L	Ciment	Traitement des effluents	3.66	45.72	EXT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Aucune, sauf contournement et bassin d'urgence

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

- Isolation de l'équipement défectueux
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Sol, sable et ciment

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

ESSENCE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT PÉTROLIER

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

100%

COMPOSITION:

LIEU D'AJOUT:

Camions

MENSUELLE:

3,900 L

UTILITÉ:

Camions légers

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					L:	D:	
Réservoir	89-1402	9,775 L	S-603 (54RS601)	Finition de la pâte	146.5"	72"	EXT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Indicateur

Digue intégrée au réservoir (S-603, 110%)

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, INFLAMMABLE

Réparation de l'équipement et redémarrage

Nettoyage fait par Sanivan pour débordement ou autre

Sol, sable

Petit déversement: Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière non-combustible SÈCHE. NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

ESSENCE D'HÉLICOPTÈRE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT PÉTROLIER

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

100%

COMPOSITION:

LIEU D'AJOUT:

Héliport

MENSUELLE:

1,000 L

UTILITÉ:

Hélicoptère

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					L:	D:	
Réservoir	201-851	14,645 L	S-603	Héliport	142"	96"	EXT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Indicateur
- Digue intégrée au réservoir (S-603, 110%)

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, INFLAMMABLE

- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Nettoyage fait par Sanivan pour débordement ou autre
- Sol, sable

Petit déversement: Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière non-combustible SÈCHE. NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

ÉTHYLÈNE GLYCOL

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

Ethylène Glycol 95-99%
Additifs 1-5%

COMPOSITION:

Ethylène Glycol + additifs

LIEU D'AJOUT:

ÉCHANGEUR

MENSUELLE:

756 L
--

UTILITÉ:

Chauffage de la bâtisse du turbo-générateur
Chauffage de la bâtisse du gazogène

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Réservoir	291-851	210 gal US	ASME	Turbo			INT
Réservoir		1,400 L	N/D	Four à chaux	1.20	1.20	INT
		--	N/D	Gazogène			INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

CONTE

INSPECTION VISUELLE:

Vérification de niveau

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TOXIQUE

- Retour au réservoir et/ou à la fosse de la caustification
- Isolation de l'équipement défectueux
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Sol, ciment

Petit déversement: Diluer avec de l'eau et absorber avec une moppe ou absorber avec une substance inerte SÈCHE et mettre dans un contenant de récupération approprié. Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et éliminer selon les exigences locales et régionales.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et permettre l'évacuation par le système d'égouts.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

FILTRAT ACIDE

TYPE DE PRODUIT: LIQUIDE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

Inconnue

COMPOSITION:

H₂O + Composé chlore - Lignine

LIEU D'AJOUT:

Laveurs D₀, D₁, D₂

MENSUELLE:

Inconnue

UTILITÉ:

Lavage de la pâte sur laveur

EQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>EQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Réserv étanch (3)	431-872	115,000 L	Fibre de verre renforcé (3)	Blanchiment	4.95	5.50	INT
	431-875	115,000 L		Blanchiment	4.95	5.50	INT
	431-877	115,000 L		Blanchiment	4.95	5.50	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Contrôle, indicateur et alarme de niveau, trop-plein à l'égout acide
- Indicateur de niveau seulement, trop-plein au réservoir 431-872
- Indicateur de niveau seulement, trop-plein au réservoir 431-875

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

- Évacuer: Absorber avec des écorces et/ou bran de scie, demander de l'aide pour l'élimination
- Réparer: Réparation de l'équipement et redémarrage
- Nettoyer: Sol, ciment

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

FILTRAT ALCALIN

TYPE DE PRODUIT: LIQUIDE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

Inconnue

COMPOSITION:

H₂O + Lignine + Caustique + Chlore

LIEU D'AJOUT:

Laveurs E_{op} et E_{2p}

MENSUELLE:

Inconnue

UTILITÉ:

Lavage de la pâte sur laveur

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Réserv. étanch (2)	431-873	115,000 L	Fibre verre renforcé	Blanchiment	4.95	5.50	INT
	431-876	115,000 L	Fibre verre renforcé	Blanchiment	4.95	5.50	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Contrôle, indicateur et alarme de niveau, trop-plein à l'égout alcalin

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

- Absorber avec des écorces et/ou sciures/planures. Demander de l'aide pour l'élimination.
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Sol, ciment

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

FUELSOLV FS3954

TYPE DE PRODUIT: POUDRE

NATURE:

Poudre

CONCENTRATION:

--

COMPOSITION:

Aucun composant dangereux.

LIEU D'AJOUT:

Chaudière de puissance

MENSUELLE:

240 kg/jour

UTILITÉ:

Traitement du côté du feu

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
-------------------	----------------	-----------------	-----------------	---------------------	-----------------------------------	------------------

PRÉSENTEMENT EN ESSAI. ENTREPOSÉ EN POCHE, CHAUDIÈRE DE PUISSANCE, ÉLEVATION 100'.

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Poudre

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS EN CAS DE FUITE OU DÉVERSEMENT

- Absorber avec du matériel absorbent.
- Placer dans un contenant d'élimination adéquat.

Noter: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

REVISION

R0020

R0020

R0020

HUILE HYDRAULIQUE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT PÉTROLIER

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

100%

COMPOSITION:

LIEU D'AJOUT:

MENSUELLE:

UTILITÉ:

Déchargement des écorces
Système hydraulique diffuseur pressurisé

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	26-2006-01	415 gl	N/D	Écorces	56" x 25" x 82"	EXT
Réservoir	42-1010-01	3266 kg	Acier	Lessiveur	132" x 32" x 29"	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Cuve sous le réservoir en cas de fuite.

INSPECTION VISUELLE:

Vérification régulière.

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, INFLAMMABLE

- Récupération dans la digue, repompage dans le réservoir
- Arrêt et transfert dans les équipements d'urgence dans cas extrêmes
- Nettoyage fait par Sanivan
- Sol, sable

Petit déversement: Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination. Absorber avec sciures/planures.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

HUILE LÉGÈRE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT PÉTROLIER

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

100%

COMPOSITION:

Mélange de distillat de pétrole

LIEU D'AJOUT:

Chaudière et loader,
tracteurs

MENSUELLE:

30,000 L

UTILITÉ:

Allumage à froid des chaudières et équipement lourd

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>EQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	261-855	56,000 L	GS API 650	Cour arrière	11' 6" x 19'	EXT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Indicateur de niveau .

Le réservoir est endigué pour récupérer les débordements (béton, 110%).

INSPECTION VISUELLE:

Vérification de niveau à tous les jours.

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, INFLAMMABLE

Récupération dans la digue, repompage dans le réservoir
Arrêt et transfert dans les équipements d'urgence dans cas extrêmes
Nettoyage fait par Sanivan
Sol, sable

Petit déversement: Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination. Absorber avec sciures/planures.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

HUILE LOURDE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT PÉTROLIER

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

100% de mazout #6

COMPOSITION:

Résidu de distillation: 0-70%
 Gasoil léger: 0-50%
 Gasoil lourd: 0-50%
 Résidu de craquage clarifié: 0-30%
 Mazout #2

LIEU D'AJOUT:

Chaudières et four à chaux

MENSUELLE:

9 404 258 L puiss.
 4 348 939 L récup.
 1 326 949 L four

UTILITÉ:

Départ des chaudières et four à chaux (flamme)

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

ÉQUIPEMENT	# EQUIP	CAPACITÉ	MATÉRIEL	LOCALISATION	DIMENSION		EXT / INT	
					H: (m)	D: (m)		
Réservoir	261-852	3,200,000 L	ENT.	A 283-C, A 36	Cour arrière	12.20	18.30	EXT
	261-853	170,000 L	RES.JOUR.	A 283-C, A 36	Cour arrière	9.75	4.90	EXT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Contrôle, indicateur et alarme de niveau sur le réservoir d'entreposage.
 Sur le réservoir de jour, le contrôle de niveau du réservoir de jour se fait par rapport au contrôle du réservoir d'entreposage. Les 2 réservoirs sont endigués pour récupérer les débordements (110%): 261-852: digue en sable; 261-853: digue en béton.

GRANULOMÉTRIE:

TYLER EQ.	OUVERTURE (mm)	RÉSERVOIRS	
		PRINCIPAL(%)	DE JOUR(%)
12	> 1.40	6.8	9.3
60	0.25 - 1.40	52.3	67.1
> 60	> 0.25	40.9	23.6

INSPECTION VISUELLE:

Vérification de niveau 2 fois par jour.

HUILE LOURDE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT PÉTROLIER

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

INFLAMMABLE, TOXIQUE

- Récupération dans la digue, repompage dans le réservoir
- Arrêt et transfert dans les équipements d'urgence dans cas extrêmes
- Nettoyage fait par Sanivan
- Sol, sable

Petit déversement: Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination. Absorber avec écorces.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

HUILE LUBRIFICATION

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT PÉTROLIER

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

100%

COMPOSITION:

LIEU D'AJOUT:

MENSUELLE:

UTILITÉ:

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	291-001	1,000 gl	Chaudonnerie	Turboalternateur	35" x 60" x 120"	EXT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Indicateur de niveau.
- Réservoir de récupération en cas de fuite.

INSPECTION VISUELLE:

Vérification de niveau régulièrement.

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRES TOXIQUE, INFLAMMABLE

- Récupération dans la digue, repompage dans le réservoir
- Arrêt et transfert dans les équipements d'urgence dans cas extrêmes
- Nettoyage fait par Sanivan
- Sol, sable

Petit déversement: Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination. Absorber avec écorces ou sciures/planures.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

HUILES USÉES

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT PÉTROLIER ET DÉCHET DANGEREUX

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

100%

COMPOSITION:

LIEU D'AJOUT:

Four à chaux

MENSUELLE:

8,000 L

UTILITÉ:

Combustible

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	261-856	1,700 L	S-603	Four à chaux (niveau 100)	2.5 1.5	EXT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Lecteur de niveau
Bassin de rétention

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, INFLAMMABLE

- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Nettoyage fait par Sanivan pour débordement ou autre
- Sol, sable

Petit déversement: Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière non-combustible SÈCHE. NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

HYPOCHLORITE DE SODIUM

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

1 - Oxidant

CONCENTRATION:

Solution 12 %

COMPOSITION:

NaOCl

LIEU D'AJOUT:

- Eau potable
- Circuit de refroidissement du turbo #2

MENSUELLE:

UTILITÉ:

Désinfection
Biocide

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
1 - Rés. eau potable	271-864	2273 L	Polyéthylène	Bâtiment du Sala	2.286 1.2192	INT
2 - Rés. circuit refroid.	291-868	4590 L	Polyéthylène	Bâtiment, ch. puissance	1.905 1.778	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- 1 - Fosse de rétention
- 2 - Fosse de rétention

INSPECTION VISUELLE:

Vérification régulière.

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

- Repomper dans réservoir si possible.
- Laver et diluer à l'égout hauts-solides.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

LAIT DE CHAUX

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

4.2%

COMPOSITION:

Hydroxyde de calcium 4.2 g

H₂O 95.8 g

LIEU D'AJOUT:

Égout acide

MENSUELLE:

130 t CaO

UTILITÉ:

Régulation du pH des effluents

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	471-870	50,000 L		Caustification	4.88 3.66	INT
Réservoir fosse épurateur four	481-852	4 000 L	Fer	Caustification	1.8 2.4	INT
Éteigneur #5	471-869	--	--	Caustification	-- --	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Contrôle, indicateur et alarme de niveau

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

- Aucune
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Sol, ciment

Petit déversement: Laver à l'égout.

Grand déversement: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Laver à l'égout. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière non-combustible SÈCHE. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser un jet d'eau fin et large pour éloigner la vapeur. Empêcher l'entrée dans les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu vers les bassins d'urgence, s'il y a lieu. Demander de l'aide pour l'élimination.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

LIQUEUR BLANCHE

TYPE DE PRODUIT: LIQUEUR DE PROCÉDÉ

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

100 g/L Na₂O

COMPOSITION:

Carbonate de sodium: < 2%
 Hydroxyde de sodium: 10-15%
 Sulfure de sodium: 3- 5%
 Sulfate de sodium: < 5%

LIEU D'AJOUT:

Lessiveur Kamyr (continu)

MENSUELLE:

86,888,454 L

UTILITÉ:

Liqueur de cuisson des copeaux

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Clarificateurs (2)	471-858 471-867	1,681,000 L	A 285-C, Acier doux	Caustification	8.80 16.80	EXT / INT
Réservoir (2)	471-860 471-861	591,853 L	ASTM A 285 GR-C	Caustification	9.10 9.10	EXT / INT
Réservoir	471-857	2,800 L	SS 304	Caustification	4.30 0.90	INT
Réservoir	411-852	8,600 L	N/D	Lessiveur	2.10 1.50	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Contrôle, indicateur et alarme de niveau sur les 3 réservoirs et indication pour le clarificateur #2
- Fosse de récupération avec conductivimètre

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

LIQUEUR BLANCHE

TYPE DE PRODUIT: LIQUEUR DE PROCÉDÉ

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT:**TRÈS TOXIQUE, TRÈS IRRITANT, CORROSIF**

- Isolation de l'équipement défectueux
- Arrêt
- Opérer en ne maintenant pas d'inventaire (se servir de la liqueur à mesure qu'elle est produite)
- Utilisation du bassin d'urgence pour les grandes quantités
- Arrêt du département du lessiveur
- Sol, ciment et sable
- Lors de déversements extérieurs, obturer les drains pluviaux situés à l'extérieur de l'usine pour les grandes quantités

Petit déversement: Diluer avec de l'eau.

Grand déversement: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec des écorces. **NE PAS TOUCHER** au produit répandu. Utiliser un jet d'eau fin et large pour éloigner la vapeur. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu vers les bassins d'urgence, s'il y a lieu. Demander de l'aide pour l'élimination. Utiliser le bassin d'urgence, si nécessaire.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

LIQUEUR NOIRE 16%

TYPE DE PRODUIT: LIQUEUR DE PROCÉDÉ

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

Carbonate de sodium: 2-10%
 Hydroxyde de sodium: 1-6%
 Sulfure de sodium: 1-4%
 Sulfate de sodium: 1-5%
 Thiosulfate de sodium: 1-5%
 Silice (Quartz): < 1.0%

COMPOSITION:

16% solide

LIEU D'AJOUT:

Réservoir de détente
 Réservoir
 Évaporateur à 5 effets
 Réservoir de détente

MENSUELLE:

UTILITÉ:

Récupération des produits chimiques pour la
 régénération de la liqueur blanche

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT:

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Rés. détente (2)	411-854 411-855	63,600 L	Acier doux	Lessiveur	3.65	4.57	INT
Réservoir (2)	451-850	1,934,000 L	A 285-GR-c	Évaporateur	18.30	11.60	EXT / INT
	451-851	1,934,000 L	A 285-GR-c	Évaporateur	18.30	11.60	EXT / INT
Effet #4	451-040	--	SS T-304, acier doux	Évaporateur	--	--	INT
Effet #5	451-050	--	SS T-304, acier doux	Évaporateur	--	--	INT
Effet #1	451-010	--	Acier doux	Évaporateur	--	--	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Indicateur et contrôle de niveau
- Contrôle, indicateur et alarme de niveau
- Indicateur de pression, température et conductivité (condense)
- Indicateur de pression, température et conductivité (condense)
- Indicateur de pression, température et conductivité (condense)

Fosse de récupération de liqueur noire avec sonde de conductivité
 (2) pompes récupératrices, 2 réservoirs en disponibilité:
 Réservoir #451-852 (lavage) et #461-854 (dversement)
 150,000 L et 150,000 L
 Utilisation possible du bassin A ou B

INSPECTION VISUELLE:

- Vérifier s'il n'y a pas de fuite.
- Prise de niveau à tous les 2 heures aux réservoirs #1 et #2.

LIQUEUR NOIRE 16%

TYPE DE PRODUIT: LIQUEUR DE PROCÉDÉ

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT:**MATIÈRES COMBUSTIBLES, LIQUIDE CORROSIF, LIQUIDE TOXIQUE**

- Isolation de l'équipement défectueux et utilisation d'un seul réservoir
- Arrêt de son alimentation
- Utilisation des réservoirs de lavage et/ou débordement
- Utilisation du bassin d'urgence pour les grandes quantités
- Fosse de récupération de liqueur noire
- Opérer en ne maintenant pas d'inventaire (se servir de la liqueur à mesure qu'elle est produite)
- Arrêt du département si tous les équipements de récupération sont utilisés
- Nettoyage fait par Sanivan pour débordement ou autre
- Sol, sable
- Lors des déversements extérieurs, obturer les drains pluviaux situés à l'extérieur de l'usine pour les grandes quantités.

Petit déversement: Diluer avec de l'eau.**Grand déversement:** Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec des résidus de bois. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser un jet d'eau fin et large pour éloigner la vapeur. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination. Utiliser le bassin d'urgence, si nécessaire.**Note:** Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT)

LIQUEUR NOIRE 45%

TYPE DE PRODUIT: LIQUEUR DE PROCÉDÉ

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

Carbonate de sodium: 2-10%
 Hydroxyde de sodium: 1- 6%
 Sulfure de sodium: 1- 4%
 Sulfate de sodium: 1- 5%
 Thiosulfate de sodium: 1- 5%
 Silice (Quartz): < 1.0%

COMPOSITION:

45% solide

LIEU D'AJOUT:

Réservoir
 Évaporateurs à 5 effets
 Concentrateur

MENSUELLE:

102,739 t

UTILITÉ:

Récupération des produits chimiques pour
 régénération de la liqueur blanche
 pour production de vapeur

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	451-854	743,360 L	ASTM A285 GR-C	Évaporateur	H: (m) D: (m) 8.50 13.10	EXT / INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Indicateur et alarme de niveau
- Indicateur de pression, température et conductivité (condense)
- Indicateur de pression, température et conductivité (condense)
- Indicateur de pression, température
- Contrôle de niveau seulement
- Contrôle de niveau seulement
- Fosse de récupération de liqueur noire avec sonde de conductivité et pompes récupératrices, 2 réservoirs en disponibilité:
- Réservoir #451-852 (lavage) et #461-854 (déversement): 150,000 L et 150,000 L
- Utilisation possible du bassin A ou B

INSPECTION VISUELLE:

- Vérifier s'il n'y a pas de fuite.
- Prise de niveau à tous les 2 heures sur réservoir.

LIQUEUR NOIRE 45%

TYPE DE PRODUIT: LIQUEUR DE PROCÉDÉ

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT:

MATIÈRE COMBUSTIBLE, LIQUIDE CORROSIF, LIQUIDE TOXIQUE

- Isolation de l'équipement défectueux
- Arrêt de son alimentation
- Utilisation des réservoirs de lavage et/ou du débordement
- Utilisation du bassin d'urgence pour les grandes quantités
- Fosse de récupération de liqueur noire
- Opérer en ne maintenant pas d'inventaire (se servir de la liqueur à mesure qu'elle est produite)
- Arrêt du département si tous les équipements de récupération sont utilisés
- Nettoyage fait par Sanivan pour débordement ou autre
- Sol, sable et ciment
- Lors de déversements extérieurs, obturer les drains pluviaux situés à l'extérieur de l'usine, près du département vapeur et de la cafétéria pour les grandes quantités

Petit déversement: Diluer avec de l'eau et absorber avec une moppe ou absorber avec une substance inerte SÈCHE et mettre dans un contenant de récupération approprié.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec des écorces. NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser un jet d'eau fin et large pour éloigner la vapeur. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination. Utilisez le bassin d'urgence, si nécessaire.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

LIQUEUR NOIRE 52%

TYPE DE PRODUIT: LIQUEUR DE PROCÉDÉ

NATURE:

Liquide

COMPOSITION:

52% solide

CONCENTRATION:

Carbonate de sodium:	2-10%
Hydroxyde de sodium:	1- 6%
Sulfure de sodium:	1- 4%
Sulfate de sodium:	1- 5%
Thiosulfate de sodium:	1- 5%
Silice (Quartz):	< 1.0%

LIEU D'AJOUT:

Réservoir
Évaporateurs à 5 effets
Concentrateur

MENSUELLE:

102,739 t

UTILITÉ:

Récupération des produits chimiques pour
régénération de la liqueur blanche
pour production de vapeur

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Réservoir #1 Sud	451-868	285,000 L	ASTM A285 GR-C	Évaporateur	11.60	5.50	EXT
Réservoir #1 Nord	451-869	285,000 L	ASTM A285 GR-C	Évaporateur	11.60	5.50	EXT
Effet #2	451-020	--	Acier doux	Évaporateur	--	--	INT
Effet #3	451-030	--	Acier doux	Évaporateur	--	--	INT
Réservoir (DET) (EVAP)	451-860	2,500 L	SS T-304	Évaporateur	1.88	1.20	INT
Réservoir (DET) (CONC)	451-864	2,500 L	SS T-304	Évaporateur	1.88	1.20	INT
Concentrateur #1	451-001	> 200 L	N/D	Évaporateur	--	--	INT
Rés. débordement	461-854	190,000 L	N/D	Évaporateur	6.70	6.10	INT
Rés. déversement	451-852		A-285-C (acier)	Évaporateur	6.70	6.10	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Indicateur et alarme de niveau
- Indicateur de pression, température et conductivité (condense)
- Indicateur de pression, température et conductivité (condense)
- Indicateur de pression, température
- Contrôle de niveau seulement
- Contrôle de niveau seulement
- Fosse de récupération de liqueur noire avec sonde de conductivité et pompes récupératrices, 2 réservoirs en disponibilité:
Réservoir #451-852 (lavage) et #461-854 (déversement): 150,000 L et 150,000 L
- Utilisation possible du bassin A ou B

INSPECTION VISUELLE:

- Vérifier s'il n'y a pas de fuite.
- Prise de niveau à tous les 2 heures sur réservoir.

LIQUEUR NOIRE 52%

TYPE DE PRODUIT: LIQUEUR DE PROCÉDÉ

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT:**MATIÈRE COMBUSTIBLE, LIQUIDE CORROSIF, LIQUIDE TOXIQUE**

- Isolation de l'équipement défectueux
- Arrêt de son alimentation
- Utilisation des réservoirs de lavage et/ou du débordement
- Utilisation du bassin d'urgence pour les grandes quantités
- Fosse de récupération de liqueur noire
- Opérer en ne maintenant pas d'inventaire (se servir de la liqueur à mesure qu'elle est produite)
- Arrêt du département si tous les équipements de récupération sont utilisés
- Nettoyage fait par Sanivan pour débordement ou autre
- Sol, sable et ciment
- Lors de déversements extérieurs, obturer les drains pluviaux situés à l'extérieur de l'usine, près du département vapeur et de la cafétéria pour les grandes quantités

Petit déversement: Diluer avec de l'eau et absorber avec une moppe ou absorber avec une substance inerte SÈCHE et mettre dans un contenant de récupération approprié.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec des écorces. NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser un jet d'eau fin et large pour éloigner la vapeur. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination. Utiliser le bassin d'urgence, si nécessaire.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

LIQUEUR NOIRE 68%

TYPE DE PRODUIT: LIQUEUR DE PROCÉDÉ

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

Carbonate de sodium: 2-10%
 Hydroxyde de sodium: 1- 6%
 Sulfure de sodium: 1- 4%
 Sulfate de sodium: 1- 5%
 Thisulfate de sodium: 1- 5%
 Silice (Quartz): < 1.0%

COMPOSITION:

68% solide (vérifié aux 2 heures)

LIEU D'AJOUT:

Réservoir

MENSUELLE:

78,565 t

UTILITÉ:

Récupération des produits chimiques pour la régénération de la liqueur blanche pour production de vapeur

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Rés. mél. précip.	461-853	22,000 L	Derekane 411-45 ou Atlac3	Chaudière récupération	3	3	INT
Réservoir #3	461-865	650,000 L	ASTM A285 GR-C	Évaporateurs	13.00	8.50	EXT
Concentrateur #2	451-002	> 200 L	N/D	Évaporateur	--	--	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Contrôle, indicateur et alarme de niveau
 Contrôle, indicateur et alarme de niveau

Fosse de récupération de liqueur noire avec sonde de conductivité et pompes récupératrices. 2 réservoirs en disponibilité:
 Rés. #451-852 (lavage) et #461-854 (déversement)
 150,000 L et 150,000 L
 Utilisation possible du bassin A ou B

INSPECTION VISUELLE:

Vérification des fuites.
 Prise de niveau aux 2 heures.

LIQUEUR NOIRE 68%

TYPÉ DE PRODUIT: LIQUEUR DE PROCÉDÉ

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT:**MATIÈRE COMBUSTIBLE, LIQUIDE CORROSIF, LIQUIDE TOXIQUE**

- Isolation de l'équipement défectueux et utilisation des autres réservoirs
- Arrêt de son alimentation
- Utilisation des réservoirs de lavage et/ou débordement
- Utilisation du bassin d'urgence pour les grandes quantités
- Fosse de récupération de liqueur noire
- Opérer en ne maintenant pas d'inventaire (se servir de la liqueur à mesure qu'elle est produite)
- Arrêt du département si tous les équipements de récupération sont utilisés
- Nettoyage fait par Sanivan pour débordement ou autre
- Sol, sable et ciment
- Lors de déversements extérieurs, obturer les drains pluviaux situés à l'extérieur de l'usine, près du département vapeur et de la cafétéria pour les grandes quantités.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec des écorces. NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser un jet d'eau fin et large pour éloigner la vapeur. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination. Utiliser le bassin d'urgence, si nécessaire.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

LIQUEUR VERTE BRUTE

TYPE DE PRODUIT: LIQUEUR DE PROCÉDÉ

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

120 g/L Na₂O

COMPOSITION:

Carbonate de sodium: 10-15%
 Hydroxyde de sodium: 1- 3%
 Sulfure de sodium: 3- 5%
 Sulfate de sodium: < 5%
 Impuretés: 1%
 Eau: 70%

LIEU D'AJOUT:

Clarificateur et réservoir

MENSUELLE:

146,880,000 L

UTILITÉ:

Récupération des produits chimiques pour la régénération de la liqueur blanche

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>	<u>EXT / INT</u>
				H: (m) D: (m)		
Clarificateur	471-852	591,853 L	A 285-C, Acier doux	Caustification	4.90 18.30	INT
Réservoir	471-851	1,288,808 L	A-285-C, Acier doux	Caustification	9.10 9.10	INT
Rés. dissolution (2)	461-856 461-857	135,000 L	N/D	Chaud. récupération	3.80 6.70	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Contrôle, indicateur et alarme de niveau
- Pas de contrôle de niveau sur le clarificateur
- Indicateur de niveau
- Contrôle, indicateur, alarme de niveau, température et densité (mesure)
- Pour les 2 réservoirs, fosse de récupération
- Fosse de récupération avec conductivimètre

INSPECTION VISUELLE:

Vérification des fuites.
 Prise de niveau aux 2 heures.

LIQUEUR VERTE BRUTE

TYPE DE PRODUIT: LIQUEUR DE PROCÉDÉ

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT**TRÈS TOXIQUE, TRÈS IRRITANT, CORROSIF**

- Isolation de l'équipement défectueux
- Contournement de l'équipement défectueux
- Fosse de la caustification
- Arrêt du cycle de la liqueur ou arrêt de l'usine si un des réservoirs de dissolution fait défaut
- Nettoyage fait par Sanivan
- Sol, sable et ciment
- Obturer les drains pluviaux pour les grandes quantités déversées à l'extérieur de l'usine

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec des écorces. **NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER** au produit répandu. Utiliser un jet d'eau fin et large pour éloigner la vapeur. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination. Utiliser le bassin d'urgence, si nécessaire.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

LIQUEUR VERTE CLARIFIÉE

TYPE DE PRODUIT: LIQUEUR DE PROCÉDÉ

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

120 g/L Na₂O

COMPOSITION:

Carbonate de sodium: 10-15%
 Hydroxyde de sodium: 1- 3%
 Sulfure de sodium: 3- 5%
 Sulfate de sodium: < 5%
 Impuretés: 1%
 Eau: 70%

LIEU D'AJOUT:

Éteigneur #17P
 Réservoir de liqueur verte clarifiée

MENSUELLE:

146,880,000 L
 146,880,000 L

UTILITÉ:

Récupération des produits chimiques pour la régénération de la liqueur blanche

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Réservoir	471-853	494,295 L	A 285-C, ACIER DOUX	Caustification	7.60	9.3	EXT / INT
Éteigneur #17P	471-868	37,000 L	SS 304	Caustification	2.30	4.60	INT
Caustificateurs (4)	471-854	80,000 L	SS 304	Caustification	4.30	4.90	INT
	471-855	80,000 L	SS 304	Caustification	4.30	4.90	INT
	471-856	80,000 L	SS 304	Caustification	4.30	4.90	INT
	471-845	80,000 L	SS 304	Caustification	4.30	4.90	INT
Tampon #4	471-846	6 000 L	--	Caustification	9.3	0.9	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Contrôle, indicateur et alarme de niveau
 Aucune (éteigneur)
 Aucune (clarificateur)
 Fosse de récupération avec conductivimètre

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

LIQUEUR VERTE CLARIFIÉE

TYPE DE PRODUIT: LIQUEUR DE PROCÉDÉ

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT:**TRÈS TOXIQUE, TRÈS IRRITANT, CORROSIF**

- Isolation de l'équipement défectueux
- Fosse de la caustification
- Détournement du ou des caustificateurs défectueux
- Arrêt du cycle de la liqueur ou arrêt de l'usine si un des réservoirs de dissolution fait défaut
- Nettoyage par Sanivan pour débordement ou autre
- Sol, sable et ciment
- Obturer les drains pluviaux situés à l'extérieur de l'usine pour les grandes quantités rejetées à l'extérieur

Petit déversement: Diluer avec de l'eau.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec des écorces. NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser un jet d'eau fin et large pour éloigner la vapeur. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination. Utiliser le bassin d'urgence, si nécessaire.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

MÉTHANOL

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

100% CH₃OH

COMPOSITION:

CH₃OH

LIEU D'AJOUT:

Gazogène

MENSUELLE:

100-170,000 L

UTILITÉ:

Fabrication de la solution de ClO₂

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	622-853	114,000 L	Acier carbone	Déchargement des produits chimiques	H: (m) D: (m) 8.69 4.11	EXT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Digue de retenue en béton de 126,000 L, alarme de haut niveau, recirculation sur haute pression sur la ligne d'alimentation au générateur.
- Event sur réservoir, mise à la terre lors du déchargement du camion.
- Système d'extinction au CO₂ supervisé pour la station de pompage.
- Système d'extinction déluge pour le réservoir.

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

INFLAMMABLE, TRÈS TOXIQUE

- Retour au réservoir ou récupération par Sanivan ou Servac
- Arrêt de production de ClO₂
- Sol, ciment
- Oblurer les drains pluviaux

Petit déversement: Diluer avec de l'eau et absorber avec une moppe ou absorber avec une substance inerte SÈCHE et mettre dans un contenant de récupération approprié.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec des écorces. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Éliminer toutes les sources d'ignition.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

IMPORTANT: CETTE PAGE EST PRÉSENTE DANS LE PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION ENVIRONNEMENTAL ET LE MANUEL DE MESURES D'URGENCE. SI VOUS APPORTEZ DES MODIFICATIONS À CETTE PAGE, IL FAUT QUE LES CORRECTIONS SOIENT FAITES AUX DEUX ENDROITS.

NT 4207

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

40 ppm

COMPOSITION:200 mg nitrite et molybdate de sodium + H₂OLIEU D'AJOUT:

Becs de coulée

MENSUELLE:

50.57 kg

UTILITÉ:

Contrôle de la corrosion, chaudière de récupération (bec de coulée)

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Baril	45 gal. U.S.	Acier	Traitement de l'eau des chaudières	-- --	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Trop-plein à l'égout des hauts-solides

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT**TRÈS IRRITANT, CORROSIF**

- Aucune
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Absorber avec un absorbant ou un résidu de bois et mettre dans des contenants appropriés pour expédier chez une entreprise spécialisée.
- Si le produit va dans les effluents, utiliser un bassin d'urgence, si nécessaire.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

OPTISPERSE HP54354

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

Inconnue

COMPOSITION:

Phosphate

LIEU D'AJOUT:

Ballon de vapeur des chaudières

MENSUELLE:

101.14 kg

UTILITÉ:

Traitement interne de l'eau des chaudières, polymère dispersant bas

EQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>EQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	281-855	4,383 L	Polyéthylène	Trait. eau chaud.	H: (m) D: (m) 103-3/16" 64"	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Indicateur de niveau seulement
- Trop-plein à l'égout des hauts-solides

INSPECTION VISUELLE:

Vérification de niveau aux 4 heures.

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, TRÈS IRRITANT, CORROSIF

- Aucune
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Sol, ciment

Petit déversement: Diluer avec de l'eau et absorber avec une moppe ou absorber avec une substance inerte SÈCHE et mettre dans un contenant de récupération approprié. Si nécessaire: **Neutraliser le résidu avec une solution très diluée d'acide sulfurique.**

Grand déversement: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière non-combustible SÈCHE. NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser un jet d'eau fin et large pour éloigner la vapeur. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Demander de l'aide pour l'élimination. **Neutraliser le résidu avec une solution très diluée d'acide sulfurique.** Utiliser le bassin d'urgence, si nécessaire.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

OPTISPERSE HP54674

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

Inconnue

COMPOSITION:

Phosphate

LIEU D'AJOUT:

Ballon de vapeur des chaudières

MENSUELLE:

101.14 kg

UTILITÉ:

Traitement interne de l'eau des chaudières, polymère dispersant haut

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	281-856	4,690 L	Polyéthylène	Trait. eau chaud.	H: (m) D: (m) 97-3/16" 70"	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Indicateur de niveau seulement
- Trop-plein à l'égout des hauts-solides

INSPECTION VISUELLE:

Vérification de niveau aux 4 heures.

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, TRÈS IRRITANT, CORROSIF

- Aucune
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Sol, ciment

Petit déversement: Diluer avec de l'eau et absorber avec une moppe ou absorber avec une substance inerte SÈCHE et mettre dans un contenant de récupération approprié. Si nécessaire: **Neutraliser le résidu avec une solution très diluée d'acide sulfurique.**

Grand déversement: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière non-combustible SÈCHE. NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser un jet d'eau fin et large pour éloigner la vapeur. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Demander de l'aide pour l'élimination. **Neutraliser le résidu avec une solution très diluée d'acide sulfurique.** Utiliser le bassin d'urgence, si nécessaire.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

OXYGÈNE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE: **CONCENTRATION:**
 Gaz 100%

COMPOSITION:

O₂

LIEU D'AJOUT: **MENSUELLE:** **UTILITÉ:**
 Stade de blanchiment E_{op} 130,000 kg Blanchir la pâte

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	N/D	22,680 kg > 200 L	Acier intérieur Aluminium extérieur	Cour	H: (m) D: (m) 36.2 11.0	EXT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Indicateur de niveau

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

ÉQUIPEMENT: Isolation de l'équipement défectueux
 Réparation de l'équipement et redémarrage
 Sol, ciment

Petit déversement: Tenter de colmater la fuite de gaz en scellant l'orifice du contenant avec un ruban adhésif ou une matière appropriée (ruban de papier, plastique moulant).

Grand déversement: Laisser évaporer. Éviter tout contact avec une matière combustible (bois, papier, huile, vêtements...). NE PAS TOUCHER au produit répandu. NE PAS diriger d'eau sur le produit répandu ou vers la source de la fuite. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

PÂTE BLANCHIE

TYPE DE PRODUIT: PÂTE

NATURE:

Solide

CONCENTRATION:

Pâte 11% + 89% H₂O

COMPOSITION:

Pâte + H₂O

LIEU D'AJOUT:

Réservoirs de pâte

MENSUELLE:

25,000 à 32,000 tsa

UTILITÉ:

Produit fini

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>	<u>EXT / INT</u>
Réservoir - PB	851-800	2,300,000 L	Céramique	Blanchiment	H: (m) D: (m) 6.90 7.30	EXT / INT
Réserv. (mélange)	851-801	770,000 L	Céramique	Blanchiment	15.70 12.2	EXT / INT
Réserv. casses	851-802	1,380,000 L	Céramique	Machine	12.20 9.75 15.20 11.60	EXT / INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Contrôle, indicateur et alarme de niveau, bassin d'urgence pour récupération et clarificateur
- Contrôle, indicateur et alarme de niveau, bassin d'urgence pour récupération et clarificateur
- Contrôle, indicateur et alarme de niveau, bassin d'urgence pour récupération et clarificateur

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

- Utilisation de tous les équipements d'urgence pour récupérer les fibres
- Récupération des fibres au clarificateur primaire

PÂTE BLANCHIE

TYPE DE PRODUIT: PÂTE

NATURE:

Solide

CONCENTRATION:

Pâte 2% + 98% H₂O

COMPOSITION:

Pâte + H₂O

LIEU D'AJOUT:

Réservoirs de pâte

MENSUELLE:

Inconnu

UTILITÉ:

Récupération des fibres

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Tamis primaires rés. (4)	851-002 à 851-005	4,600 L	Acier inoxydable	Machine à pâte	2.60	1.50	INT
Tamis secondaires rés.	851-006	2,100 L	Acier inoxydable	Machine à pâte	4.10	0.80	INT
Nettoyeurs primaires rés.	851-008	8,200 L	Acier inoxydable	Machine à pâte	3.60	1.70	INT
Nettoyeurs secondaires rés.	851-009	2,600 L	Acier inoxydable	Machine à pâte	4.10	0.90	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES

- Contrôle, indicateur et alarme de niveau, bassin d'urgence pour récupération et clarificateur
- Contrôle, indicateur et alarme de niveau, bassin d'urgence pour récupération et clarificateur
- Contrôle, indicateur et alarme de niveau, bassin d'urgence pour récupération et clarificateur
- Contrôle, indicateur et alarme de niveau, bassin d'urgence pour récupération et clarificateur
- Contrôle, indicateur et alarme de niveau, bassin d'urgence pour récupération et clarificateur

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

- Utilisation de tous les équipements d'urgence pour récupérer les fibres
- Récupération des fibres au clarificateur primaire

PÂTE BRUNE

TYPE DE PRODUIT: PÂTE

NATURE:

Solide

CONCENTRATION:

10-15%

COMPOSITION:

Fibres + H₂O

3%

LIEU D'AJOUT:

Diffuseurs
Réservoir

MENSUELLE:

28,000 tsa

UTILITÉ:

Produit final de la cuisson des copeaux

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>	<u>EXT / INT</u>
Réservoir - PBNT	42-1851	205 tsa	Acier doux	Blanchiment	H: (m) D: (m) 20.90 12.80	INT
Réservoir - PBT	42-1804	245 tsa	Acier doux	Blanchiment	22.70 12.20	INT
Réserv. - mélange	43-1801	151,000 L	Acier doux	Blanchiment	6.70 6.10	INT
Réserv. - Récup. fib	42-1802	320,000 L	Acier doux	Blanchiment	7.30*7.50*5.70	INT
Diffuseur atmos.	42-1001	909 tsa	--	Lessiveur	70' 42'	EXT / INT
Diffuseur pres.	42-1010	30 000 kg	Acier inoxydable	Lessiveur	75' 7'2"	EXT / INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Indicateur et alarme de niveau, bassin d'urgence et clarificateur pour récupération

Indicateur et alarme de niveau, bassin d'urgence et clarificateur pour récupération

Indicateur et alarme de niveau, bassin d'urgence et clarificateur pour récupération

Indicateur et alarme de niveau, bassin d'urgence et clarificateur pour récupération

Note: Diffuseur: Drain pluvial à environ 15 pieds.

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT:

Utilisation de tous les équipements d'urgence pour récupérer les fibres

Récupération des fibres au clarificateur primaire

PÂTE SEMI-BLANCHIE

TYPE DE PRODUIT: PÂTE

NATURE:

Solide

CONCENTRATION:

3-10%

COMPOSITION:

Fibres + H₂O

LIEU D'AJOUT:

Tours du blanchiment

MENSUELLE:

26,000 tsa

UTILITÉ:

Pâte brune à blanchir pour produire le produit final

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Tube stade D ₀	431-851-05	134,000 L	A 283-C	Blanchiment	28.01	2.44	INT
Tour D ₀	431-851	565,000 L	A 283-C	Blanchiment	33.50	4.72	INT
Tours E _{0p} et E _{2p}	431-853/856	639,000 L	SS 316	Blanchiment	28.00	5.60	INT
Tube stade D ₁	431-885-05	159,000 L	ATLAS 4010/382-05	Blanchiment	24.80	2.90	INT
Tour D ₁	431-855	1,200,000 L	A 282-C, A-36 ACIER	Blanchiment	28.70	5.18	INT
Tour D ₂	431-857	1,365,000 L	ATLAS 4010/382-05	Blanchiment	29.6	7.8	INT
Tube D ₂	431-857-05	164,000 L	ATLAS 4010/382-05	Blanchiment	25.70	2.90	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Indicateur et alarme de niveau et bassin d'urgence pour récupération et clarificateur

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

Utilisation de tous les équipements d'urgence pour récupérer les fibres
Récupération des fibres au clarificateur primaire

PEROXYDE D'HYDROGÈNE

TYPE DE PRODUIT: SOLUTION CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

50% (Entreposage)
5% (Injection)

COMPOSITION:

50% H₂O₂ + 50% H₂O (Entreposage)
5% H₂O₂ + 75% H₂O (Injection)

LIEU D'AJOUT:

Stades de blanchiment E₀ et E₂

MENSUELLE:

À l'occasion

UTILITÉ:

Blanchir la pâte

EQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Réserv. Entrep.	431-891	80,000 L	S.S. 316L	Près du clarificateur primaire	7.32 3.74	EXT
Réserv. Injection	431-890	2,500 L	S.S. 316L	Blanchiment	1.52 1.52	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Digue de retenue en béton de 174,000 L
Indicateur de niveau
Contrôle de niveau

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

IMPORTANT: CETTE PAGE EST PRÉSENTE DANS LE PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION ENVIRONNEMENTAL ET LE MANUEL DE MESURES D'URGENCE. SI VOUS APPORTEZ DES MODIFICATIONS À CETTE PAGE, IL FAUT QUE LES CORRECTIONS SOIENT FAITES AUX DEUX ENDROITS.

PEROXYDE D'HYDROGÈNE

TYPE DE PRODUIT: SOLUTION CHIMIQUE

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT**TRÈS TOXIQUE, TRÈS IRRITANT, CORROSIF, MATIÈRE COMBUSTIBLE**

- Isolation de l'équipement défectueux
- Opérer en ne maintenant pas d'inventaire
- Arrêt du système au peroxyde en cas extrême
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Sol, sable
- Obturer les drains pluviaux

Petit déversement: Diluer avec de l'eau.**Grand déversement:** Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Éviter tout contact avec une matière combustible (bois, papier, huile, vêtements...). Garder le produit humecté en utilisant de l'eau vaporisée. **NE PAS TOUCHER** au produit répandu. Utiliser un jet d'eau fin et large pour éloigner la vapeur. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Demander de l'aide pour l'élimination.**Note:** Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).**IMPORTANT: CETTE PAGE EST PRÉSENTE DANS LE PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION ENVIRONNEMENTAL ET LE MANUEL DE MESURES D'URGENCE. SI VOUS APPORTEZ DES MODIFICATIONS À CETTE PAGE, IL FAUT QUE LES CORRECTIONS SOIENT FAITES AUX DEUX ENDROITS.**

PETITES EAUX

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

20 g/L Na₂O

COMPOSITION:

Carbonate de sodium: < 1%

Hydroxyde de sodium: 2-3%

Sulfure de sodium: 1%

Sulfate de sodium: < 1%

Eau

LIEU D'AJOUT:

Réservoir

MENSUELLE:

N/D

UTILITÉ:

Récupération des produits chimiques
Dissolution du salin chaudière

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	471-864	412,818 L	A-283-C	Caustification	H: (m) D: (m) 9.10 7.60	INT / EXT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Contrôle de niveau seulement

Trop-plein à la fosse de la caustification

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, TRÈS IRRITANT, CORROSIF

- Arrêt de l'alimentation de l'équipement
- Isolation de l'équipement défectueux
- Fosse de la caustification
- Réparation de l'équipement et redémarrage

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

PIERRE À CHAUX (CaCO₃)

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Solide

CONCENTRATION:

100%

COMPOSITION:

CaCO₃

LIEU D'AJOUT:

À l'entrée du four

MENSUELLE:

1,500 t

UTILITÉ:

Apport de calcium dans le cycle de la chaux

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
En vrac, pile dehors	N/D	--		Caustification	--	--	EXT
Silo	481-865	124,000 kg	A-283-C	Caustification	7.30	4.60	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Indicateur et alarme de niveau

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour.

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS IRRITANT, CORROSIF

Sol, sable

Petit déversement: Utiliser les instruments nécessaires pour mettre le solide répandu dans un contenant de récupération approprié.

Grand déversement: --

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

POLYFLOC CP1160P

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

100%

COMPOSITION:

N/D

LIEU D'AJOUT:

Pulsapäck

MENSUELLE:

150 kg

UTILITÉ:

Enlever la couleur de l'eau des chaudières, aide coagulant.

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / IN</u>
Réservoir	281-224	2,800 L	N/D	Trait. eau chaud.	1.52 1.52	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Alarme de niveau seulement
- Trop-plein à l'égout des hauts-solides

INSPECTION VISUELLE:

Vérification de niveau et fuite régulièrement.

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS IRRITANT, TRÈS TOXIQUE, CORROSIF

- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Absorbé avec de l'absorbant de tourbe, enlever le maximum à sec avec une pelle, bien laver le plancher avec de l'eau chaude.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

PROPANE

TYPE DE PRODUIT:

PRODUIT CHIMIQUE

CAS: 74-98-6 (1%, 4.5 T)

NATURE:

Gaz

CONCENTRATION:

100%

COMPOSITION:C₃H₈LIEU D'AJOUT:

Brûleur du four à chaux
 Chariot-élévateur
 Moteurs auxiliaires du four à chaux
 Moteur auxiliaire des agitateurs
 du réservoir de boues
 Cafétéria

MENSUELLE:

1,500 L (Brûleur)
 5,000 L (Chariot)
 Au besoin
 Au besoin

UTILITÉ:

Départ du brûleur du four à chaux
 Chariot-élévateur
 Moteurs auxiliaires du four à chaux
 Agitateurs des réservoirs de boues
 Cuisine

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># SÉRIE</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Bonbonnes (4)	21279	363 L (0.185 t)	N/D	Cautification (en-dessous du four à chaux)	Standard	EXT
	21543	363 L (0.185 t)				
	30019VV	363 L (0.185 t)				
	2094040	363 L (0.185 t)				
Réservoir horizontal	9829	5291 L (2,698 t)	N/D	Cafétéria (cour)	Standard	EXT
Réservoir horizontal	74095	3023 L (1,542 t)	N/D	Cautification (cour)	Standard	EXT
Bonbonnes (≈ 100 max)	N/D	15 k	N/D	Entrepôt	Standard	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Indicateur de niveau

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

IMPORTANT: CETTE PAGE EST PRÉSENTE DANS LE PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION ENVIRONNEMENTAL ET LE MANUEL DE MESURES D'URGENCE. SI VOUS APPORTEZ DES MODIFICATIONS À CETTE PAGE, IL FAUT QUE LES CORRECTIONS SOIENT FAITES AUX DEUX ENDROITS.

PROPANE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

CAS: 74-98-6 (1%, 4.5 T)

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

INFLAMMABLE

- Aucune
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Sol, sable

Petit déversement: (Fuite sur raccord)
Tenter de colmater la fuite de gaz en scellant l'orifice du contenant avec un ruban adhésif ou une matière appropriée (ruban de papier, plastique moulant).

Grand déversement: Laisser évaporer. Si possible, tourner le contenant fuyant de manière à ce que du gaz s'en échappe plutôt que du liquide. NE PAS diriger d'eau sur le produit répandu ou vers la source de la fuite. Utiliser un jet d'eau fin et large pour éloigner la vapeur. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés. Éliminer toutes les sources d'ignition.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

IMPORTANT: CETTE PAGE EST PRÉSENTE DANS LE PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION ENVIRONNEMENTAL ET LE MANUEL DE MESURES D'URGENCE. SI VOUS APPORTEZ DES MODIFICATIONS À CETTE PAGE, IL FAUT QUE LES CORRECTIONS SOIENT FAITES AUX DEUX ENDROITS.

SAVON (RÉSINE LIQUIDE)

TYPE DE PRODUIT: PROCÉDÉ

NATURE:

Liquide visqueux

CONCENTRATION:

Variable

COMPOSITION:

CaCO₃
NaOH
Na₂S
Na₂S₂O₄
Mat. organique
Acide organique

LIEU D'AJOUT:

Écumoir liqueur noire 16% et 52%

MENSUELLE:

Variable

UTILITÉ:

Combustible

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	451-856	10000 usg	A-283-C	Centrale thermique	H: (m) D: (m) 20' env. 13' 6"	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Mesure de niveau avec alarme

INSPECTION VISUELLE:

Vérification de niveau régulièrement.

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, CORROSIF

Petit déversement: Diluer avec de l'eau et absorber avec une moppe ou absorber avec une substance inerte SÈCHE et mettre dans un contenant de récupération approprié. Si nécessaire: **Neutraliser le résidu avec une solution diluée d'acide acétique.**

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec des écorces. **NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER** au produit répandu. Utiliser un jet d'eau fin et large pour éloigner la vapeur. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination. **Neutraliser le résidu avec une solution diluée d'acide sulfurique.**

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

SESQUISULFATE ($\text{Na}_3\text{H}(\text{SO}_4)_2$) (SALIGNON)

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

64% H_2O
28.7% Na_2SO_4
7.0% H_2SO_4
0.3% NaClO_3

COMPOSITION:

$\text{Na}_3\text{H}(\text{SO}_4)_2 + \text{H}_2\text{O}$

LIEU D'AJOUT:

Filtre à liqueur noire 16%

MENSUELLE:

3,870 t

UTILITÉ:

Sous-produit de la fabrication du ClO_2
Appoint en sodium dans l'usine

Réservoir de dissolution de sulfate
de sodium

EQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>EQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	622-863	3,000 L	Derakane 411-45 ou Atlac 3	Gazogène	H: (m) D: (m) 2.65 1.22	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Contrôle, indicateur et alarme de niveau
- Contrôle, indicateur et alarme de niveau
- Trop-plein à l'égout acide (réservoir de dissolution de salignon)

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

Isolation de l'équipement défectueux
Opérer en ne maintenant pas d'inventaire
Réparation de l'équipement et redémarrage

Petit déversement: Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et éliminer selon les exigences locales et régionales.

Grand déversement: Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et permettre l'évacuation par le système d'égouts. Neutraliser avec du lait de chaux. Utiliser les bassins d'urgence, si nécessaire.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

SOLUTION DU GAZOGÈNE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

340-355 g/L NaClO₃

280-300 g/L H₂SO₄

20-25% Na₃H(SO₄)₂

70-80% H₂O

COMPOSITION:

NaClO₃, H₂SO₄, H₂O

Na₃H(SO₄)₂

LIEU D'AJOUT:

Gazogène

MENSUELLE:

350,000 t

UTILITÉ:

Fabrication de la solution de ClO₂

EQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>EQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>	<u>EXT / IN</u>
Gazogène	622-002	30,000 L	FRP et Titane	Gazogène	H: (m) D: (m) 9.14 3.05	INT
Rebouilloire	622-003	1,000 L	Acier et titane	Gazogène	180 tubes de 4.87 par 0.04	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Contrôle, indicateur et alarme de niveau, réservoir de vidange disponible
- Trop-plein à l'égout acide

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

SOLUTION DU GAZOGÈNE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, TRÈS IRRITANT, CORROSIF, INFLAMMABLE

- Arrêt du département
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Sol, ciment

Petit déversement: Diluer avec de l'eau. Si nécessaire: **Neutraliser le résidu avec une solution diluée de lait de chaux.** Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et éliminer selon les exigences prescrites par le surintendant du département ou le département technique.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière non-combustible SÈCHE. NE PAS verser d'eau dans le contenant. Éviter tout contact avec une matière combustible (bois, papier, huile, vêtements, méthanol, essence...). Garder le produit humecté en utilisant de l'eau vaporisée. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser un jet d'eau fin et large pour éloigner la vapeur. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Éliminer toutes les sources d'ignition. Demander de l'aide pour l'élimination. **Neutraliser le résidu avec une solution diluée de lait de chaux.** Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et permettre l'évacuation par le système d'égouts. Diriger les effluents vers les bassins d'urgence.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

SOUDE CAUSTIQUE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

50%, 6.5%

COMPOSITION:

NaOH + H₂O

LIEU D'AJOUT:

Après stades D₀, D₁ et D₂
Clarifificateur de
liqueur blanche

MENSUELLE:

1,378,825 kg (6.5%)
1,076,240 kg (50%)

UTILITÉ:

Blanchiment de la pâte
Caustification (appoint en Na)

Anion
Pulsapak

--
--

Traitement de l'eau des chaudières
Traitement de l'eau

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / IN</u>
Réservoir	431-863	568,000 L (50%)	Acier, A 36, A-283-C	Déch. prod. chimiques	10.40 8.20	INT
Réservoir	431-864	38,000 L (6.5%)	API-650-2	Blanchiment	4.60 3.30	INT
Réservoir	281-025	7,600 L (6.5%)	C/S	Traitement d'eau	2.44 1.98	INT
	281-223	5,700 L (4%)	Acier inoxydable	Traitement d'eau	1.80 1.70	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Contrôle, indicateur et alarme de niveau, trop-plein à la fosse
 Contrôle, indicateur et alarme de niveau, trop-plein à la fosse
 Indicateur de niveau seulement, trop-plein à l'égout des hauts-solides
 Contrôle, indicateur et alarme de niveau, trop-plein à l'égout des hauts-solides

INSPECTION VISUELLE:

Vérification de niveau régulièrement.

SOUDE CAUSTIQUE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TRÈS TOXIQUE, TRÈS IRRITANT, CORROSIF

- Isolation de l'équipement défectueux et utilisation d'un seul réservoir
- Arrêt de son alimentation
- Utilisation du bassin d'urgence pour les grandes quantités
- Fosse de la caustification
- Opérer en ne maintenant pas d'inventaire
- Arrêt du département si tous les équipements de récupération sont utilisés
- Nettoyage fait par Sanivan pour débordement ou autre
- Sol, ciment
- Obturer les drains pluviaux lors des déversements à l'extérieur de l'usine

Petit déversement: Diluer avec de l'eau. Si nécessaire: **Neutraliser le résidu avec une solution diluée d'acide sulfurique.**

Grand déversement: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec des écorces. NE PAS verser d'eau dans le contenant. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser un jet d'eau fin et large pour éloigner la vapeur. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Demander de l'aide pour l'élimination. **Neutraliser le résidu avec une solution diluée d'acide sulfurique.** Utiliser le bassin d'urgence, si nécessaire. Les écorces doivent être éliminés chez une firme spécialisée.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

STEAMATE NA2380

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

Acide ascorbique

COMPOSITION:

Acier ou carbone

LIEU D'AJOUT:

Désaérateur

MENSUELLE:

120 kg

UTILITÉ:

Traitement interne de l'eau des chaudières (amine)

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>	<u>EXT / INT</u>
Réservoir en vrac	281-853	2,376 L	Polyéthylène	Trait. eau chaud.	H: (m) D: (m) 85-3/4" 54"	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Trop-plein à l'égout des hauts-solides

INSPECTION VISUELLE:

Prise de niveau aux 4 heures.

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

- Aucune
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Sol, ciment

Petit déversement: Diluer avec de l'eau et absorber avec une moppe ou absorber avec une substance inerte SÈCHE et mettre dans un contenant de récupération approprié. Si nécessaire: **Neutraliser le résidu avec une solution diluée d'acide sulfurique.** Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et éliminer selon les exigences prescrites par le surintendant du département ou le département technique.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. **Neutraliser le résidu avec une solution diluée d'acide sulfurique.** Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et permettre l'évacuation par le système d'égouts.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

STEAMATE PAS6073

TYPE DE PRODUIT: LIQUIDE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

--

COMPOSITION:

Amines neutralisées.

LIEU D'AJOUT:

- Dégazeur
- Réseau de vapeur vers machine

MENSUELLE:

52 L/jour

UTILITÉ:

Traitement du condensat de vapeur

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	281-852	3,203 L	Acier galvanisé	Trait. eau des chaudières	107" 48"	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Ventilation suffisante.
- Porter équipement de protection requis.
- Ne pas ingérer ou inhaler.
- Mise à la terre des contenants.

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

INFLAMMABLE, TRÈS TOXIQUE AYANT DES EFFETS IMMÉDIATS GRAVES, RÉACTIF, CORROSIF

- Ventiler la zone atteinte.
- Contenir et absorber à l'aide d'un matériau absorbent.
- Placer dans un contenant pour les déchets.
- Enlever les sources d'ignition.
- Rincer le résidu avec de l'eau.
- Répandre sable/gravier.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

STEAMATE REGEN 5

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

75% du baril

COMPOSITION:

Polyéthylène

LIEU D'AJOUT:

Polisseurs de condensats

MENSUELLE:

101.14 kg

UTILITÉ:

Régénération des polisseurs
Traitement de l'eau des chaudières

EQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>EQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Réservoir	ND (semi-vrac)	1,000 L	Standard	Trait. eau chaud.	Standard	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Aucune

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

TOXIQUE

- Aucune
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Sol, ciment

Petit déversement: Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Terminer le nettoyage en répandant de l'eau sur la surface contaminée et permettre l'évacuation par le système d'égouts.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

TALC

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Solide

CONCENTRATION:

Solution saturée

COMPOSITION:

100% solution solide, utilisé en suspension

LIEU D'AJOUT:

Diffuseur, épaisseur et machine

MENSUELLE:

120 000 kg

UTILITÉ:

Contrer le collage dû à la poix à la machine

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Silo (talc solide)	431-884	200 t	Acier	Déch. prod. chimiques	19.5	5.5	INT
Réserv. (lait talc)	431-885	--	Acier	Déch. prod. chimiques	--	--	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

Aucune

Contrôle, indicateur et contrôleur de niveau, trop-plein ou déversement à l'égout des hauts-solides

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Ramasser le maximum avec une pelle et récupérer dans des contenants.
- Laver le plancher avec de l'eau.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

URÉE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Solide

CONCENTRATION:

100% NH₂ - CO - NH₂

COMPOSITION:

100%

LIEU D'AJOUT:

Chambre de mélange

MENSUELLE:

12,650 kg

UTILITÉ:

Appoint nutritionnel à la biomasse de la lagune

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>EQUIPEMENT</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Entreposé en vrac	--	--	Trait. effluents	-- --	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Aucune

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT

- Le tout est entreposé en sacs
Ramasser le maximum dans des contenants.
Laver le plancher avec de l'eau.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

D - LISTE DES LIEUX DE DÉCHARGEMENT ET MESURE DE PROTECTION

1. **Système de NaOH**

- ° Aucun système de sécurité particulier n'est installé à l'exception du contournement et de la digue de retenue qui envoie le NaOH à l'égout des hauts-solides.

2. **Système de H₂SO₄**

- ° Une digue conduit les déversements à l'égout acide.

Système de H₂SO₄ au traitement secondaire

- ° Un merlon de rétention de 110 % de la capacité du réservoir.

3. **Système de NaCl**

- ° Une digue conduit les déversements à l'égout des hauts-solides.

4. **Système de NaClO₃**

- ° Une digue conduit les déversements à l'égout des hauts-solides.
 - Distance entre les lieux de déchargement et les drains ou regards d'égout les plus près: 4 ou 5 pieds.
 - Type de sol aux lieux de déchargement: Plancher de béton.

5. **Système Produits chimiques de traitement des eaux**

- ° Déchargement à l'intérieur; plancher de béton.

6. **Système d'alun**

- ° Une digue conduit les déversements à l'égout des hauts-solides.

7. **Système de méthanol**

- ° Dalle de béton vers digue. Eaux pluviales: analyses avant vidange.

8. **Système de peroxyde**

- ° Dalle de béton vers digue Eaux pluviales: analyses avant vidange.

9. **Huile lourde et huile légère**

- Quai de déchargement drainé vers l'intérieur. Eaux pluviales: réservoir 261-852: digue en sable. Autres: si absence d'huile.

10. **Nutriments**

E - RESERVOIR DE PÂTE DE CONSISTANCE INFÉRIEUR À 3%

- Caisse d'arrivée : 1.6%
- Alimentation des tamis de pâte brune : 1.8%

SECTION 2

LIEUX À HAUT RISQUE DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

SECTION 2: LIEUX À HAUT RISQUE DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS.**A) Lieux de déversement les plus fréquents**

- Lessiveur et diffuseur
- Évaporateurs
- Concentrateur
- Réservoir de boue de chaux

B) Lieux où un éventuel déversement aurait un impact sur l'environnement**Liquide et/ou solide:**

- Tours au blanchiment
- Réservoirs des tamis primaires (pâte brune)
- Réservoir d'eau brune
- Réservoir de jour d'huile lourde
- Réservoirs étanches des stades de blanchiment au bioxyde de chlore
- Réservoirs étanches des stades de blanchiment au caustique
- Évaporateurs (réservoirs de débordement)
- Réservoir et/ou laveur de boue (caustification)
- Réservoir de méthanol
- Réservoir de peroxyde

Gazeux

- Réservoir de méthanol et conduits
- Cheminée du four à chaux
- Cheminée des réservoirs de dissolution de la chaudière de récupération
- Chaudière de récupération
- Cheminée de la chaudière de puissance
- Épurateurs: au four à chaux, blanchiment, tours et réservoirs de ClO_2 , gazogène, réservoir de dissolution à la chaudière de récupération, systèmes GNC et STR.

SECTION 3

GESTION DES SOLVANTS

Section 3: GESTION DES SOLVANTS ET DES SOLUTIONS DE NETTOYAGE

SOLVANT OU SOLUTION	LIEUX D'UTILISATION	DISPOSITION
FÉROX 14 24 29 51 55	Atelier de peinture	Récipients de collecte à l'atelier de peinture
NETTOYANT/DÉGRAISSANT CONTENU SOUS-PRESSION		Bacs roulants
ACÉTONE	- Atelier de fibre de verre	Contenant de récupération disposé par une firme spécialisée
EQUISOLV-155	Bac de dégraissage, atelier mécanique	Contenant de récupération disposé par une firme spécialisée
ROTO-CLEAN	- Atelier de soudage et dans l'usine	Contenant de récupération

SECTION 4

PLAN DE MESURES D'URGENCE



MANUEL DE MESURES D'URGENCE

Édition #2, le 13 mai 2004

NOTE : Ce document doit demeurer CONFIDENTIEL car il représente dans son ensemble un dispositif de sécurité destiné à la protection des personnes, des biens et de l'environnement; sa divulgation aurait pour effet d'en réduire l'efficacité.

Table des matières


Titre	Section
- Présentation	MMU-00.0
- Page titre / Table des matières	MMU-0.1
- Liste des manuels contrôlés.....	MMU-0.2
- But de l'entreprise.....	MMU-0.3
- Politique de mesures d'urgence.....	MMU-0.4
- Définitions.....	MMU-0.5
- Planification	MMU-01.0
- Structure et responsabilités.....	MMU-01.1
- Rôles et responsabilités.....	MMU-01.2
- Situations d'urgence	MMU-02.0
- Situations d'urgence possible.....	MMU-02.1
- Intervention typique.....	MMU-02.2
- Description d'une intervention typique.....	MMU-02.2-1
- Scénarios.....	MMU-02.3
- Scénarios "Worst-case" et "Alternatif".....	MMU-02.3-1
 - Logigramme des mesures d'urgence	MMU-03.0
- Logigramme des mesures d'urgence.....	MMU-03.1
- Évacuation et confinement	MMU-04.0
- Organigramme de communication.....	MMU-04.1
- Règles de sécurité pour tout le personnel lors de déplacement vers un endroit sûr (Évacuation / Confinement).....	MMU-04.2
- Procédure de confinement.....	MMU-04.3
- Procédure d'évacuation générale d'usine.....	MMU-04.4
- Rôle du moniteur.....	MMU-04.5
- Organisation et intervenants	MMU-05.0
- Organigramme d'intervention.....	MMU-05.1
- Rôle des intervenants.....	MMU-05.2
- Formations et simulations	MMU-06.0
- Plan de formation.....	MMU-06.1
- Programme d'exercices et simulations.....	MMU-06.2
- Communications publiques	MMU-07.0
- Principes de base.....	MMU-07.1
- Actions.....	MMU-07.2

Table des matières

Titre	Section
- Procédures d'intervention (Terrain)	MMU-08.0
- Fuite de gaz corrosifs (ClO ₂ , Cl ₂)	MMU-08.1
- Incendie/Explosion.....	MMU-08.2
- Sauvetage.....	MMU-08.3
- Déversement d'huile ou de produits chimiques.....	MMU-08.4
- Alerte à la bombe.....	MMU-08.5
- Fuite de gaz STR.....	MMU-08.6
- Fiches spécifiques	MMU-09.0
- Incident incluant une jauge nucléaire	MMU-09.2
- Plan général de sauvetage en espace clos.....	MMU-09.3
- Méthode #1- Accès à 6 pieds et moins	MMU-09.4
- Méthode #2 - Accès horizontal à plus 6 pieds.....	MMU-09.5
- Méthode #3 - Accès vertical à plus 6 pieds	MMU-09.6
- Annexes	MMU-10.0
- Annexe A-1 – Rapport d'intervention.....	MMU-10.1
- Annexe A-2 – Préparation de l'exercice	MMU-10.2
- Annexe A-3 – Tableau de planification de l'exercice	MMU-10.3
- Annexe A-4 – Rôles et pouvoirs des intervenants gouvernementaux.....	MMU-10.4
- Annexe A-5 – Comité de gestion de crise – Urgence majeure	MMU-10.5
- Annexe A-6 – Fiches des produits critiques	MMU-10.6
- Annexe A-6.1 - Bioxyde de chlore	MMU-10.6-1
- Annexe A-6.3 - Chlorate de sodium.....	MMU-10.6-3
- Annexe A-6.4 - Méthanol.....	MMU-10.6-4
- Annexe A-6.5 - Peroxyde d'hydrogène	MMU-10.6-5
- Annexe A-6.6 - Propane.....	MMU-10.6-6
- Annexe A-7 – Répertoire téléphonique des organismes municipaux.....	MMU-10.7
- Annexe A-8 – Liste des équipements pour intervention	MMU-10.8
- Annexe A-9 – Plan.....	MMU-10.9
- Annexe A9-a – Plan du site de l'usine	MMU-10.9-1
- Annexe A9-b – Plan de localisation régionale	MMU-10.9-2
- Annexe A-10 - Mini-guide.....	MMU-10.10
- Annexe A-11 – Registre de présence pour local de confinement	MMU-10.11

LISTE DES MANUELS CONTRÔLÉS

Manuel No.	Destinataire
1	Surintendant environnement et laboratoire
2	Surintendant vapeur et récupération
3	Surintendant production
4	Surintendant à la sécurité
5	Surintendante ressources humaines
6	Surintendant des services
7	Surintendant technique
8	Directeur général
9	Poste de garde
10	Surintendant de faction
11	Contremaître de faction
13	Municipalité de Saint-Félicien (réf. : surintendant à la sécurité)
14	Camion d'intervention
15	Municipalité de Normandin
17	Municipalité de La Doré

- * La version originale du Manuel des Mesures d'Urgence est située dans le logiciel de gestion documentaire eQCM.

NOTE : Dans ce document, l'usage du masculin est privilégié pour alléger le texte.

BUT DE L'ENTREPRISE

L'usine SFK Pâte fabrique de la pâte kraft blanchie à partir de résineux (NBSK) et sa capacité de production est d'environ 1000 tonnes métriques par jour.

La propriété, située à environ 10 km de la ville de Saint-Félicien, est bordée à l'ouest par la rivière Ashuapmushuan, au nord-ouest et au sud par quelques chalets en bordure de la rivière, au nord et au sud-est par des terres agricoles et à l'est par une vaste zone marécageuse.



USINE DE PÂTE KRAFT SAINT-FÉLICIEN

POLITIQUE DE MESURES D'URGENCE

SFK Pâte s'engage à prendre les mesures adéquates pour protéger tout le personnel présent sur le site de l'usine, les municipalités avoisinantes ainsi que l'environnement contre tout accident ou sinistre.

L'entreprise, grâce à de la technologie éprouvée, de l'amélioration continue et de bonnes pratiques d'opération, de gestion et d'entretien, s'efforce d'atténuer les dangers prévisibles qui pourraient causer des blessures, des dommages matériels, de la perte de production ou une atteinte à l'environnement.

La planification des mesures d'urgence doit assurer une intervention adéquate et sécuritaire en cas d'urgence afin de maîtriser la situation aussi efficacement que possible et d'assurer la protection des personnes. Le personnel est formé à cet égard. Le plan d'urgence est élaboré et implanté conformément aux règlements en vigueur et selon des normes reconnues.

Pour que le plan des mesures d'urgence soit opérationnel, le personnel de l'usine doit contribuer activement à son élaboration, à son maintien et doit s'y conformer en tout temps.

13 mai 2009

☞ DANIEL MARCOUX ☞
Directeur général

DÉFINITIONS

Alarme :

Signal sonore émis dans les bâtiments concernés et/ou à l'extérieur qui sert à informer les gens présents d'une situation d'urgence et de la façon de réagir.

Brigade d'urgence (B.U) :

La brigade d'urgence est composée de personnes des différents secteurs de l'usine, de l'électricien et du mécanicien de faction qui ont suivi l'entraînement approprié pour intervenir en cas d'urgence sous la supervision du surintendant de faction.

Comité de gestion de crises :

Gestionnaires de SFK Pâte mobilisés, lors d'urgences qui risquent d'impliquer des ressources externes, pour prendre les décisions administratives qui s'imposent et faire le lien avec les instances externes à l'usine.

Confinement :

Action de se mettre en lieu sûr dans un local suffisamment étanche.

Décontamination :

Récupération et élimination des matières dangereuses répandues dans l'environnement ou nettoyage des vêtements de protection contaminés.

Déversement et fuite :

Écoulement ou libération non désirée d'hydrocarbures ou de produits chimiques liquides ou gazeux à partir d'un ouvrage, d'un véhicule ou d'un contenant.

De faction :

Qui est sur le site de l'usine au moment de l'urgence.

Évacuation :

Action de quitter un lieu ou un bâtiment pour assurer sa sécurité.

Intervenant :

Toute personne qui a un rôle à jouer dans la maîtrise d'une situation d'urgence.

Jauge nucléaire :

Appareil de mesure contenant une source radioactive et entouré d'une enveloppe de protection sécuritaire selon les normes d'Énergie atomique du Canada.

Journal de bord :

Registre chronologique des actions et communications faites lors d'une situation d'urgence.

DÉFINITIONS (suite)**Local de confinement :**

Espace à l'intérieur d'un bâtiment qui est choisi pour sa localisation et son étanchéité dans lequel les gens peuvent se confiner pour se protéger d'un gaz potentiellement dangereux. Ces endroits sont munis d'arrêt d'urgence de la ventilation, d'une source d'eau, d'un téléphone et d'un haut-parleur à proximité.

Matière dangereuse :

Substance solide, liquide ou gazeuse (hydrocarbure ou produit chimique) pouvant comporter un danger pour les personnes, l'environnement ou le matériel si elle est libérée sans mesure de sécurité particulière.

Mesures préventives :

Dispositions visant à s'attaquer à la source d'un danger et ainsi, à éliminer les situations d'urgence qui peuvent en découler.

Moniteurs :

Tout employé de SFK Pâte qui une fois rendu soit, dans un local de confinement ou à une zone de rassemblement, portant un chapeau bleu identifié "Moniteur", aura comme tâche de prendre les présences et de suivre la procédure applicable.

Observateur :

Personne qui constate une situation anormale.

Périmètre de sécurité :

Contour de la zone d'accès limitée. Seules les équipes d'intervention peuvent y pénétrer avec la protection adéquate.

Plan de mesures d'urgence (PMU) :

Suite de mesures et d'actions visant à réduire au minimum les conséquences d'un événement anormal nécessitant des interventions rapides et inhabituelles afin de protéger des vies humaines, de limiter les blessures, d'optimiser le contrôle des pertes et de réduire l'altération des biens et de l'environnement.

Planification :

Processus visant à se préparer à réagir si une situation anormale survient.

Points de rassemblement :

Lieu sécuritaire où se réunissent les employés lors d'une évacuation d'urgence afin d'identifier les manquements à l'appel.

DÉFINITIONS (suite)**Procédures d'intervention :**

Documents décrivant les mesures d'organisation, les méthodes d'intervention et les moyens nécessaires à la maîtrise de situations d'urgence. Les procédures sont utilisées pour la formation des intervenants et servent d'aide-mémoire lors d'interventions d'urgence.

ERPG-2 (Emergency Response Planning Guidelines 2)

Concentration maximale d'une substance dangereuse dans l'air sous laquelle presque tous les individus peuvent être exposés jusqu'à une heure sans qu'il y ait d'effets sérieux et irréversibles sur la santé ou sans qu'ils éprouvent des symptômes qui pourraient les empêcher de se protéger (AIHA 1992).

Rétablissement :

Ensemble des actions visant à revenir à une situation normale suite à une urgence.

Salle de mesures d'urgence :

Salle où se réunissent les membres du comité de gestion de crise.

Séquence d'alerte :

Présentation schématique du déroulement des premières communications et actions faites par les personnes concernées en fonction du temps et des niveaux d'urgence.

Situation sous contrôle :

Le personnel de SFK Pâte a les équipements et les ressources nécessaires pour revenir en production normale à la suite d'une situation d'urgence et faire en sorte qu'elle n'ait aucun impact en dehors de l'usine.

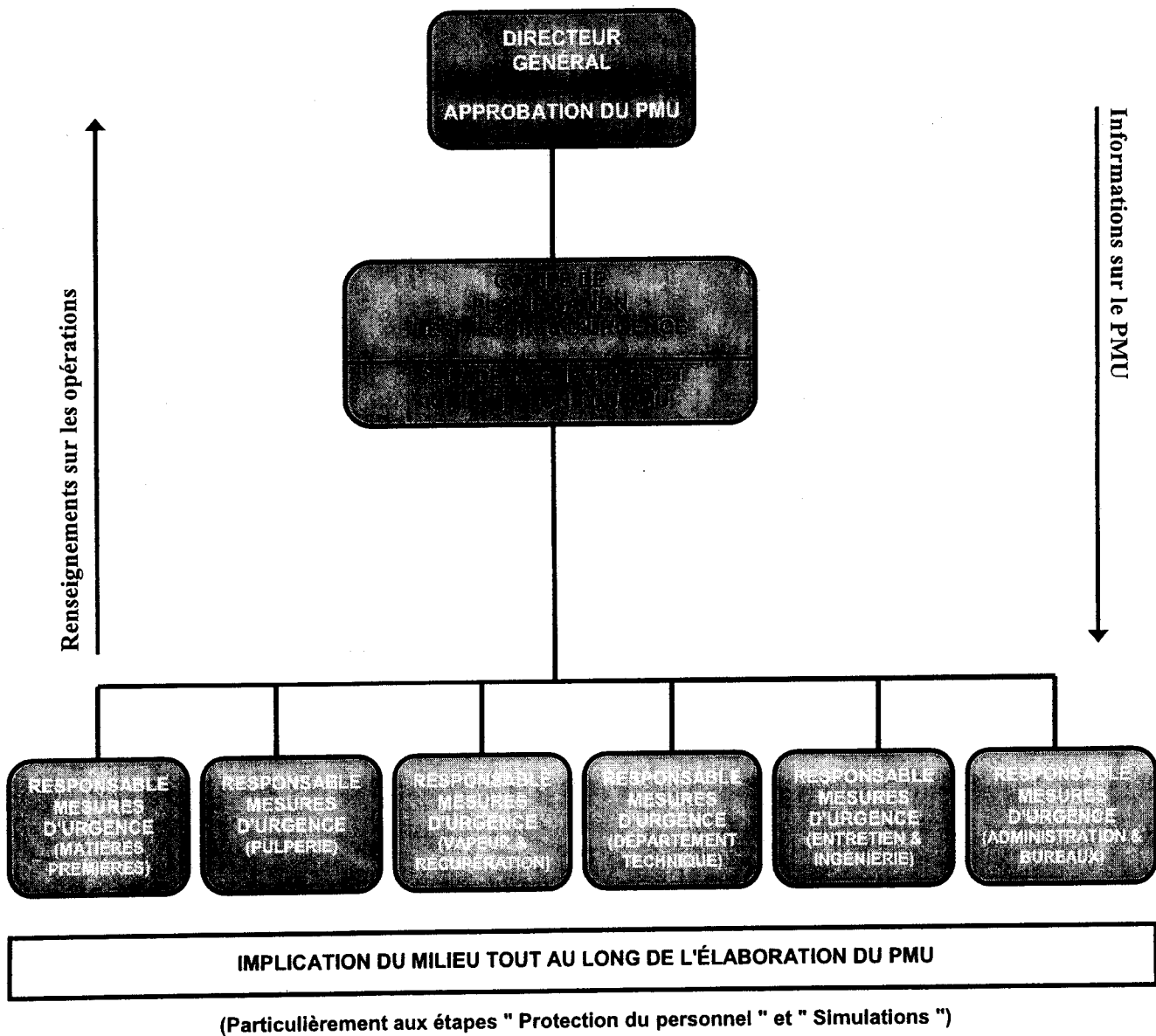
Zone à risques :

Secteur où la sécurité des gens pourrait être compromise lors d'une situation d'urgence.

PLANIFICATION

STRUCTURE DE PLANIFICATION DES MESURES D'URGENCE

L'usine a adopté une structure de planification des mesures d'urgence qui assure **l'implication de chaque secteur**. En effet, cette structure permet une recherche de renseignements justes concernant les opérations. Les informations sur le plan d'urgence sont diffusées vers les employés par la même structure.



RÔLES ET ACTIVITÉS

La planification des mesures d'urgence vise essentiellement à mettre en place un potentiel d'**intervention rapide, efficace et sécuritaire**. La planification d'urgence est un **processus continu** qui s'élabore en période d'activité normale. Les rôles des principaux acteurs qui doivent travailler à la mise en place du manuel de mesures d'urgence de l'usine sont listés ci-après.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il suit de près les travaux du comité de planification.

Rôle :

- Approuver ou questionner les demandes du comité qui occasionnent des coûts particuliers.
- Demander au comité de se pencher sur certaines questions concernant l'intervention ou la prévention des urgences.

COMITÉ DE PLANIFICATION

Composition :

- | | |
|---|---|
| • Surintendant production | • Surintendant des services |
| • Surintendant vapeur et récupération | • Surintendante ressources humaines |
| • Surintendant technique | • Surintendant à la sécurité |
| • Surintendant environnement et laboratoire | Note: Un remplaçant est requis lors d'absence pour les réunions du comité. |

Rôle:

- Faire le suivi de l'élaboration et de l'implantation du manuel de mesures d'urgence (MMU) et assurer sa mise à jour continue.

Activités:

- Décide des orientations et priorités pour l'élaboration et l'implantation du MMU.
- Prend connaissance des documents produits et des activités d'implantation proposées.
- Fait des recommandations pour l'amélioration des sujets proposés.
- Présente les sujets proposés aux personnes concernées pour approbation.
- Établit le programme d'exercices et de formation à chaque année pour l'année suivante.
- Voir à la mise à jour du MMU après chaque urgence réelle ou simulée ou au besoin et selon les règlements en vigueur.

COMITÉ DES MESURES D'URGENCE (C.M.U.)

Il anime le comité de planification des mesures d'urgence.

Rôle :

- S'assurer que le plan d'urgence demeure fonctionnel et évolue avec le temps.

Activités :

- Assure aux employés une information uniforme et adéquate concernant le plan d'urgence.
- Assure une formation et des pratiques adéquates à tous les intervenants d'urgence.
- Voit à ce que le matériel d'urgence et les systèmes fixes soient adéquats et fonctionnels.
- Fait une analyse de l'intervention suite à une urgence et apporte les correctifs appropriés.
- Garde en registre tout ce qui concerne les mesures d'urgence (inspection, exercices, formation, intervention, etc.).
- Établit et maintient une étroite collaboration avec les partenaires gouvernementaux et municipaux.

Il y a un RMU pour chacun des secteurs suivants :

- Matières premières
- Pulperie
- Vapeur et récupération
- Département technique
- Entretien et ingénierie
- Administration et bureaux

Rôle :

- Impliquer le milieu tout au long de l'élaboration et la mise à jour du manuel de mesures d'urgence.

Activités :

- Collabore à l'identification des risques de son secteur.
- Sert de contact pour l'élaboration de procédures touchant son secteur.
- Collabore à l'organisation des simulations d'urgence et à la formation des intervenants dans son secteur.
- Assure la diffusion des informations générales du manuel de mesures d'urgence à tous les occupants de son secteur.
- Fait rapport au surintendant sécurité de toute déficience concernant le manuel de mesures d'urgence.

SITUATIONS D'URGENCE

SITUATIONS D'URGENCE POSSIBLES

- Cette section comprend la liste des situations d'urgence retenues qui peuvent survenir.
- La sévérité a été établie à partir de l'expérience de la compagnie et du jugement expérimenté des gens consultés, en considérant le niveau de risque santé-sécurité estimé pour chaque situation ainsi que l'aspect significatif environnemental (MG-PRG-01). **Deux critères permettent d'évaluer le risque**, soit la fréquence approximative de survenance de l'événement et l'ampleur des conséquences si la situation n'est pas contrôlée.

Situations d'urgence	Conditions possibles	Quelques exemples
FUITE DE GAZ	<ul style="list-style-type: none"> • Joint d'étanchéité défectueux • Valve ouverte • Canalisation brisée • Valve de sécurité défectueuse • Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Chlore, ClO₂, H₂S (vapeurs très toxiques: en bouteilles, réservoirs et tuyauterie) • Gaz propane (inflammable: alimentation continue par canalisations) • Oxygène (comburant: réservoir, bouteilles et canalisations)
INCENDIE	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en présence d'un combustible, d'une source de chaleur et d'une matière oxydante, selon des quantités déterminées <p>Note :</p> <p>Tous les secteurs et bâtiments de l'usine ont un risque d'incendie plus ou moins élevé. Certains gaz(ex : oxygène, chlore) peuvent favoriser la combustion dans des conditions qui seraient normalement sans risque.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Papier • Hydrocarbures (essence, méthanol, huiles hydrauliques, etc.) • Gaz (propane, acétylène, H₂S, etc.) • Poussières de bois • Peintures • Panneaux divers en bois et tissus • Revêtement de murs • Écrasement d'hélicoptère. • Etc.
SITUATION DE SAUVETAGE ET PREMIERS SECOURS	<ul style="list-style-type: none"> • Accident majeur (fatalité, blessure grave, blessé multiple) • Collisions de véhicules (avec piéton ou non) • Chute en hauteur • Effondrement • Accès difficile • Empoisonnement alimentaire • Noyade 	<ul style="list-style-type: none"> • Chariots élévateurs et camions • Construction • Réservoirs et espaces clos • Entreposage des aliments inadéquats • Etc.

SITUATIONS D'URGENCE POSSIBLES (suite)

Situations d'urgence	Conditions possibles	Quelques exemples
FUITE ET DÉVERSEMENT DE LIQUIDES ET MATIÈRES DANGEREUSES	<ul style="list-style-type: none"> • Joint d'étanchéité défectueux • Débordement • Valve ouverte • Tuyauterie brisée • Contenant percé • Contenant échappé, brisé ou renversé • Mauvais raccordement lors de transport • Erreur de manipulation, etc. • Fissure sur un réservoir 	<ul style="list-style-type: none"> • Soude caustique (liqueur ...) • Acide sulfurique • Hydrocarbures (essence, méthanol, huiles et solvants) • Produits chimiques (peroxyde d'hydrogène) • Produits de nettoyage • Effluent • ClO₂ • Etc.
EXPLOSION Note : L'explosion en elle-même ne nécessite aucune intervention, celle-ci étant plutôt dirigée selon les conséquences soient incendie, blessures, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Accumulation de vapeurs ou gaz inflammables en présence d'une source d'ignition sous certaines conditions • Source d'ignition dans la poussière en suspension • Surcharge électrique • Surpression • "BLEVE" 	<ul style="list-style-type: none"> • Gaz propane • Essence, méthanol • Poussière de bois • Transformateurs • Chaudières vapeurs • Gaz liquéfiés (réservoir) • Chaudières de récupération • Etc.
PANNE D'ÉLECTRICITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Bris de ligne de transport 	<ul style="list-style-type: none"> • Vandalisme • Nature (animaux, verglas, etc.)
BRIS D'ÉQUIPEMENT AYANT UN IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Rejet hors norme 	<ul style="list-style-type: none"> • Précipitateur • Aérateur et lagunes, etc.
MANQUE D'EAU	<ul style="list-style-type: none"> • Panne d'électricité • Bris de l'équipement (pompes...) • Inondation 	<ul style="list-style-type: none"> • Causes naturelles (tempête, verglas, animaux, etc.) • Causes mécaniques (usure de l'équipement, etc.) • Élévation de niveau de la rivière
ALERTE À LA BOMBE	<ul style="list-style-type: none"> • Informations concernant la présence d'un colis suspect dans les installations 	<ul style="list-style-type: none"> • Appel anonyme • Découverte d'un colis suspect • Etc.
BLOCAGE DES VOIES D'ACCÈS À L'USINE	<ul style="list-style-type: none"> • Barrage routier • Tempête de neige 	<ul style="list-style-type: none"> • Grève, moyens de pression
URGENCES D'ORIGINE NATURELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions climatiques particulières • Mouvement du sol • Temps sec 	<ul style="list-style-type: none"> • Tornade, pluie diluvienne, tempête de neige • Tremblement de terre • Glissement de terrain • Feu de forêt

Situations d'urgence	Conditions possibles	Quelques exemples
FUIITE RADIOACTIVE	• Bris et/ou incendie impliquant une source radioactive	• Silo aux copeaux

INTERVENTION TYPIQUE

DESCRIPTION D'UNE INTERVENTION TYPIQUE
(Fuite de ClO₂)**FICTIF**

Date : 30 juillet

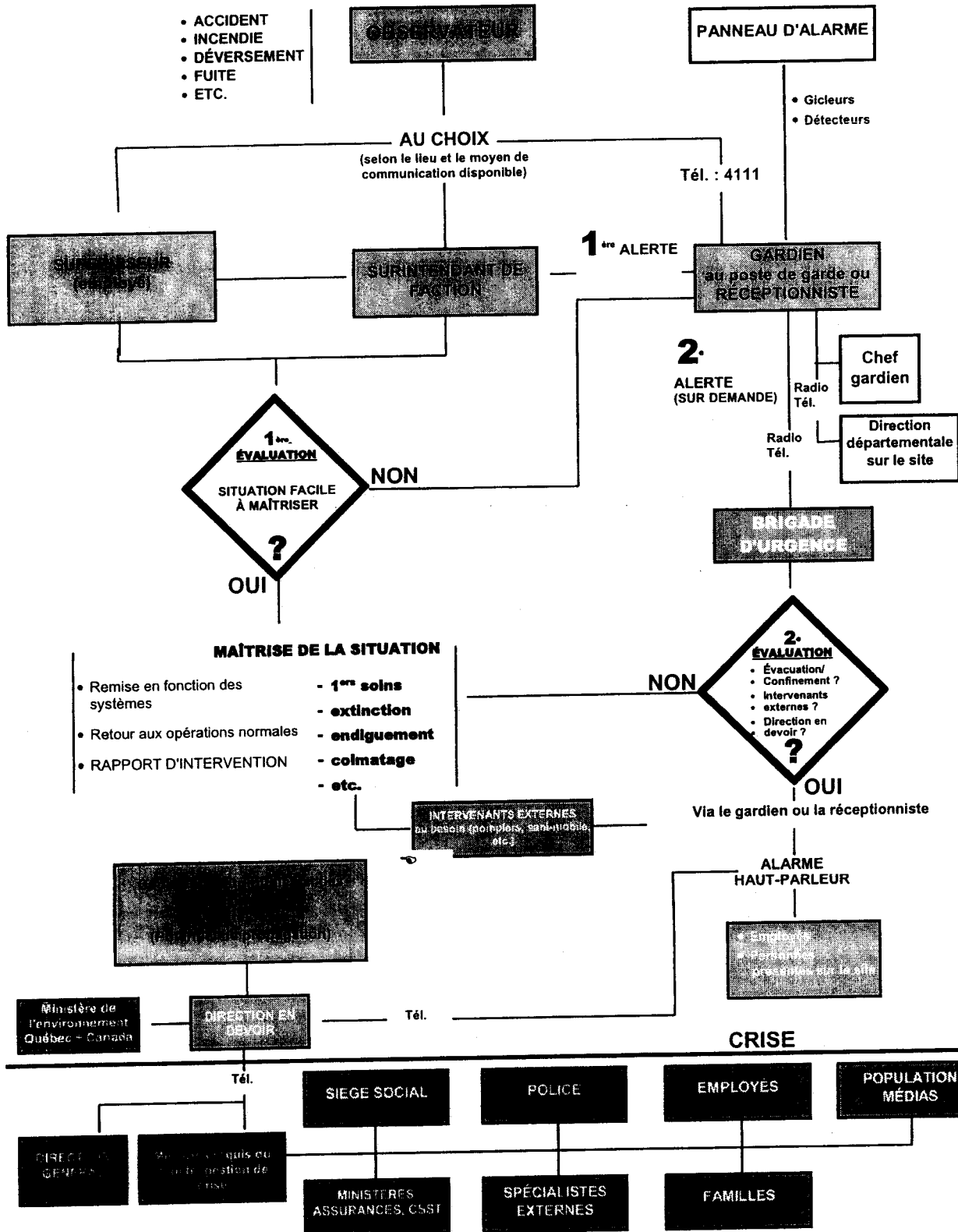
Heure : 18 h 25

Vent : de l'ouest à 5 km/h

Chronologie

- 18 h 28 Appel téléphonique (**urgence 4111**) d'un sous-traitant pour informer du bris d'une canalisation de 1 pouce au-dessus du réservoir extérieur de ClO₂ (erreur de manipulation lors de la réparation du garde-corps). Cela s'est produit, il y a 3 minutes. La personne est légèrement incommodée.
- 18 h 30 Appel à la brigade d'urgence et au surintendant de faction pour intervention immédiate.
- 18 h 32 Appel au membre de la direction en devoir et au coordonnateur des mesures d'urgence.
- 18 h 33 Le surintendant de faction est sur place avec quelques membres de brigade.
- 18 h 34 L'évacuation des employés commandée par alarme et haut-parleurs.
- 18 h 36 Les membres de brigade aident les personnes qui sont dans la zone à risque pour les amener en lieu sûr.
- 18 h 40 Le membre de la direction en devoir demande d'aviser le coordonnateur M.U. municipal et de mobiliser la police et les pompiers pour établir des périmètres de sécurité sur les routes adjacentes et informer les citoyens à risque.
- 18 h 43 Mobilisation du comité de gestion de crise et coordination avec la municipalité.
- 18 h 46 Début de préparation pour intervenir :
♦ Rassemblement du matériel;
♦ Endossement des habits niveau A et des appareils respiratoires.
- 18 h 56 Deux membres de brigade en habit encapsulé se rendent sur place pour fermer la valve. Les autres membres de brigade déploient le tube de récupération et la piscine de même que des boyaux incendie.
- 19 h 02 Le tube est installé sur la canalisation brisée.
- 19 h 03 La valve principale à la sortie du réservoir est fermée.
- 19 h 08 Fin de la récupération du gaz restant dans les canalisations à l'aide du tube.
- 19 h 15 Fin des manœuvres de rabattage des vapeurs avec les jets d'eau diffusés.
- 19 h 30 Début des mesures de concentration de gaz dans les bâtiments et ventilation.
- 20 h 00 Consigne de retour au travail donnée par haut-parleurs et radio (par le gardien au poste de garde) suite à la confirmation.
- 20 h 30 Avis téléphonique aux ministères d'Environnement Québec et Canada.

LOGIGRAMME DES MESURES D'URGENCE



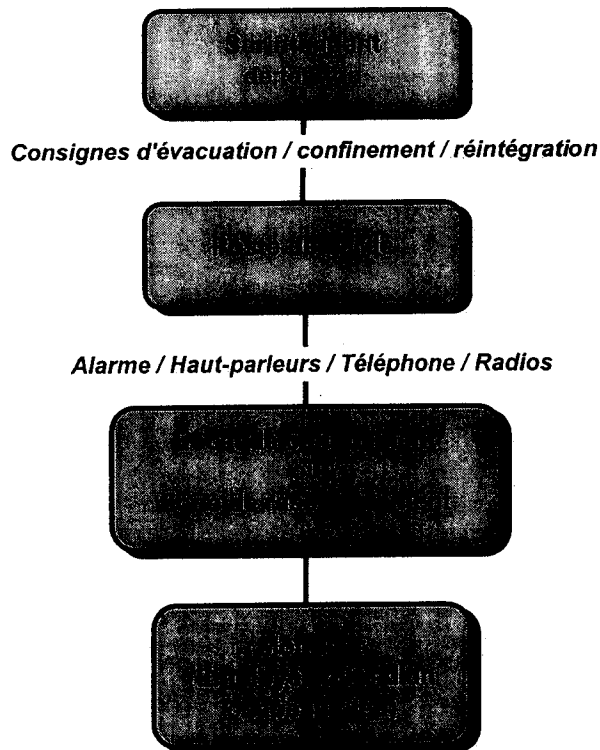
ÉVACUATION / CONFINEMENT

ORGANIGRAMME DE COMMUNICATION

Quand une urgence survient, **la sécurité des individus doit être la priorité** et cela au détriment de quoi que ce soit d'autre.

Cette section vise la mise en place d'une organisation et de procédures afin de **rassembler, en un lieu sécuritaire, tous les individus** qui sont présents dans une zone à risque.

L'usine a mis en place une structure d'**évacuation/confinement** qui permet une **transmission rapide de l'information** concernant l'évolution de la situation d'urgence. Elle permet aussi une **vérification plus précise** des personnes présentes au point de rassemblement ou confinement car des moniteurs sont présents pour prendre les présences



- Note :
- 1) Lors d'évacuation, **un membre de la brigade** se rend au point de rassemblement pour compiler les manques à l'appel.
 - 2) Lors de confinement, **un membre de la brigade** communique avec les locaux de confinement pour compiler les manques à l'appel.

**RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR TOUT LE PERSONNEL
LORS DE DÉPLACEMENTS VERS UN ENDROIT SÛR
(ÉVACUATION / CONFINEMENT)**

- a) **Restez calme**, ne suscitez pas l'énerverment des gens présents, ne courez pas.
- b) **Obéissez** à l'alarme selon sa signification et sans hésitation (Évacuation ou Confinement).
- c) **Mettez** votre machine ou votre équipement en position de repos sécuritaire.
- d) **Avertissez** les passants de la situation et **demandez-leur** de vous suivre (visiteurs, camionneurs, entrepreneurs, etc).
- e) **Gardez** les portes fermées et enclenchées derrière vous, afin d'éviter la propagation des flammes ou du gaz.
- f) **Ne pas utiliser** les ascenseurs.
- g) En présence de gaz, **utilisez** votre masque à cartouche.
- h) En présence de fumée, tenez un morceau de tissu mouillé sur la bouche.
- i) À l'extérieur, en présence de gaz, **déplacez-vous** avec le vent de côté.
- j) Une fois en lieu sûr, **rapportez-vous** au moniteur (chapeau bleu) et **respectez** ses directives.
- k) **Ne tentez jamais** de revenir sur les lieux sans avoir reçu l'autorisation d'un moniteur ou du poste de garde (haut-parleurs).

PROCÉDURE DE CONFINEMENT

(En cas d'émanation de gaz ou de fumée à l'extérieur de l'usine)

1. AU SIGNAL DE CONFINEMENT

- Tonalité sonore de type : Sirène de police
et
- Message vocal par les haut-parleurs (demande de confinement)

Action : TOUTES LES PERSONNES SE RENDENT DANS LE LOCAL DE CONFINEMENT LE PLUS PROCHE.

Sauf: Les employés sur des postes d'opération demeurent en fonction avec la protection respiratoire et attendent les consignes de leur supérieur, à moins que leur sécurité soit menacée.

2. LOCAUX DE CONFINEMENT

Secteur bureaux :

1. Section Administration, 2^e étage

Secteur machine :

2. Salle de contrôle (4229)
3. Salle à manger (4272)

Secteur entretien :

4. Salle à manger (4230)

Secteur vapeur :

5. Salle de contrôle (4213)
6. Salle à manger (4219)

Secteur pulperie :

7. Salle de contrôle (4211)
- Salle à manger (4210)

Secteur caustification :

8. Salle à manger (4247)
- Salle de contrôle (4239)

Secteur copeaux:

9. Salle à manger tamisage (4225)

Secteur cour :

10. Cafétéria (4257)
11. Centre de formation (4903)
12. Centre Jean-Paul Darveau (4902)

3. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES AUX LOCAUX DE CONFINEMENT

- Les présences sont vérifiées par chacun des moniteurs (chapeau bleu).
- Un membre de la brigade (désigné par le surintendant de faction) communique avec les locaux de confinement par téléphone ou radio.

PROCÉDURE D'ÉVACUATION GÉNÉRALE D'USINE

**(En cas d'émanation de gaz, de fumée ou risque d'explosion
à l'intérieur de l'usine)**

1. AU SIGNAL D'ÉVACUATION

- Tonalité sonore " 1 coup " répété pour point de rassemblement: **Zone 1**
OU
- Tonalité sonore " 2 coups " répétés pour point de rassemblement: **Zone 2**
ET
- **Message vocal** par haut-parleurs (**demande d'évacuation**).

Action: TOUTES LES PERSONNES SE RENDENT À LA ZONE DÉSIGNÉE.

Sauf: Les employés sur des postes d'opération demeurent en fonction avec la protection respiratoire et attendent les consignes de leur superviseur, à moins que leur sécurité soit menacée.

2. POINTS DE RASSEMBLEMENT

<ul style="list-style-type: none"> • Zone 1 <p style="text-align: center;">STATIONNEMENT DES EMPLOYÉS</p> <p style="text-align: center;"><u>Par mauvais temps :</u> Centre J.P. Darveau</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Zone 2 <p style="text-align: center;">PILE D'ÉCORCES AU NORD DE L'USINE</p> <p style="text-align: center;"><u>Par mauvais temps :</u> Turboalternateur (élévation 120)</p>
--	--

3. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES AU POINT DE RASSEMBLEMENT

- Chaque **moniteur** vérifie la présence de son personnel respectif et de leurs visiteurs.
- Le surintendant de faction désigne un **membre de la brigade** pour se rendre au point de rassemblement pour :
 - ⇒ s'informer des manquements à l'appel auprès des "moniteurs" (chapeau bleu).
- Tout manquement à l'appel déclenche une procédure de recherche par la brigade d'urgence.

ORGANISATION ET INTERVENANTS

ORGANIGRAMME D'INTERVENTION

La structure d'intervention schématisée ici est à la fois claire et souple.

Le **surintendant de faction** coordonne tous les intervenants internes et externes sur le lieu de l'urgence.

Les décisions d'ordre administratif et les communications publiques sont sous la responsabilité du **comité de gestion de crise**. Le surintendant de faction peut donc se concentrer sur les actions-terrain en attendant les directives et le support de ce comité.

Lorsque le sinistre risque de déborder des terrains de la compagnie, **l'organisation municipale d'urgence concernée** assistée de la Sécurité civile prennent charges des actions concernant la population à risque de son territoire; une communication étroite est maintenue entre la municipalité et l'usine de Pâte kraft de Saint-Félicien.

RÔLES DES INTERVENANTS

INTERVENANTS	RÔLES EN CAS D'URGENCE
OBSERVATEUR : TOUTE PERSONNE qui peut être témoin d'une situation d'urgence ou d'une alarme.	<ul style="list-style-type: none"> • Avertir immédiatement le gardien (4111, par radio ou verbalement) qu'une urgence ou une alarme est détectée. • Ensuite, tenter de maîtriser la situation SI CELA PEUT SE FAIRE DE FAÇON SÉCURITAIRE POUR LUI-MÊME. • Informer les gens qui circulent à proximité et les occupants du bâtiment. • Guider les intervenants vers le lieu exact de l'urgence.
GARDIEN AU POSTE DE GARDE : Gardien localisé 24 heures sur 24 au poste de garde à l'entrée de l'usine. Il est informé de toute alarme-incendie ou urgence dès qu'elle est décelée par un observateur.	<ul style="list-style-type: none"> • Être le point central des communications entre les ressources tant internes qu'externes concernées par l'urgence. • S'assurer que toutes les ressources humaines concernées sont informées rapidement de la situation et de son évolution. • Ne permettre l'accès aux installations qu'aux intervenants requis par l'urgence. • Rester en communication constante avec les intervenants-terrain.
CHEF-GARDIEN (de jour) En l'absence du chef-gardien, (soir, nuit et week-end), le surintendant de faction joue le rôle de 1 ^{er} intervenant d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> • Agir comme premier-intervenant sur tout type d'urgence. • Décider des intervenants supplémentaires requis lors d'urgences. (ex. : brigade, secouristes, ambulance, etc.) • Prêter assistance aux intervenants ou au poste de garde selon les besoins.
SURINTENDANT DE FACTION : C'est lui qui coordonne toutes les interventions sur le terrain.	<ul style="list-style-type: none"> • Voir à ce que l'intervention se déroule de façon adéquate et sécuritaire. • Décider, <u>si la situation le requiert d'urgence</u>, de faire évacuer du personnel ou de faire arrêter les opérations d'un secteur en danger. • Diriger la brigade d'urgence et tout intervenant sur le terrain. • Désigner un membre de la brigade pour diriger les intervenants à sa place s'il doit s'absenter. • Aviser la direction en devoir • Compléter le rapport d'intervention suite à toute intervention ou simulation selon le cas.
BRIGADE D'URGENCE : Organisation interne d'employés spécialement formés pour intervenir lors de situations d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenir <u>avec la protection appropriée</u>, sous les directives du surintendant de faction, dans le but de combattre et maîtriser une situation indésirable.
ÉLECTRICIEN ET MÉCANICIEN DE FACTION : Ils font partie intégrante de la brigade d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> • Agir selon les directives du surintendant de faction pour couper, isoler ou drainer des circuits dans le but de favoriser la maîtrise de la situation d'urgence. • Mettre à profit son expertise selon les besoins.
CONSEILLER TECHNIQUE DU SECTEUR TOUCHÉ : Toute personne, présente au moment de l'urgence, qui possède la connaissance technique relative à la situation.	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder aux premières manoeuvres afin d'arrêter ou de ralentir la progression de l'élément à risque. • Assister le surintendant de faction en l'informant de particularités reliées à la situation ou au procédé afin de favoriser la maîtrise de l'événement.
MONITEURS Ils agissent lors d'évacuation ou de confinement.	<ul style="list-style-type: none"> • Tout employé d'usine qui une fois rendu aux local de confinement où à un point de rassemblement se coiffe d'un chapeau bleu "Moniteur" et qui prend les présences des personnes présentes ou de son groupe. • Arrêtez la ventilation (dans le local de confinement). • Vérifiez les présences et consignez-les dans le registre. • Attendez qu'un membre de la brigade communique avec lui par téléphone ou radio. • Attendez les ordres d'un membre de la brigade ou du surintendant de

	faction.
--	----------

RÔLES DES INTERVENANTS (SUITE)

<p>MEMBRE DE LA DIRECTION EN DEVOIR : Il est avisé immédiatement de toute situation de crise. En semaine (soir et nuit) : Direction départementale en devoir (pulperie ou vapeur). Le week-end : Direction en devoir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser la situation et déterminer son envergure potentielle. • Aviser le coordonnateur municipal des mesures d'urgence selon le cas où il y aurait un risque pour la population (ex: fuite de gaz ClO₂). • Convoquer les membres du comité de gestion de crise requis selon l'urgence. • Coordonner les activités du comité jusqu'à l'arrivée du directeur général. • Aviser le MDDEP si le surintendant environnement et laboratoire n'est pas à l'usine. • Informer les ministères de l'Environnement du Québec et du Canada (lorsqu'il est présent à l'usine).
<p>SURINTENDANT À LA SÉCURITÉ : (coordonnateur mesures d'urgence) Il est avisé dès que possible de toute situation de crise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Convoquer les membres du comité de gestion de crise si ce n'est déjà fait. • Servir d'interface entre le comité de gestion et les intervenants-terrain. • Prendre informations auprès du surintendant de faction pour avoir une vision globale de la situation. • Informer concrètement le comité de gestion de la situation. • Communiquer, au besoin, avec la CSST, coordonnateur municipal des mesures d'urgence, la police, la sécurité civile et les autres ressources externes.
<p>SURINTENDANT ENVIRONNEMENT ET LABORATOIRE : Il est avisé des situations d'urgence impliquant des matières dangereuses (déversement, fuite de gaz, incendie, etc.).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire les recommandations appropriées au surintendant de faction pour aider à la maîtrise de la situation s'il est rejoint. • Diriger, <u>une fois la situation stabilisée</u>, la récupération des matières déversées. • Informer les ministères de l'Environnement du Québec et du Canada (lorsqu'il est présent à l'usine).

COMITÉ DE GESTION DE CRISE :

☞ (composé des membres du comité de planification et du directeur général) ☜

Composition

- Directeur général
- Surintendant production
- Surintendant vapeur et récupération
- Surintendant technique
- Surintendant environnement et laboratoire
- Surintendant des services
- ☞ Surintendante ressources humaines ☜
- Surintendant à la sécurité

La coordination du comité est assumée par le membre de la direction en devoir jusqu'à l'arrivée du **directeur général**.

- Se réunir à la salle des mesures d'urgence.
 - 1) Salle de conférence du laboratoire
 - 2) Centre de formation
- Discuter des décisions administratives à prendre concernant le personnel (évacuation, réintégration, personnel supplémentaire, etc.), les opérations (arrêt, changement, etc.).
- Assurer aux intervenants les ressources matérielles et humaines nécessaires à la maîtrise de la situation.
- Désigner, en fonction de la situation, les personnes qui se chargeront de fonctions spéciales telles que :
 - ◆ Avertir la famille d'un blessé grave (ou mortalité).
 - ◆ Communiquer avec certains spécialistes dont la présence est requise par la situation (ex. : spécialiste des appels à la bombe, spécialiste en gaz toxique, assurances, etc.).
 - ◆ Assurer l'information technique à la population en passant par les médias ou tout autre moyen approprié.
- Décider selon l'état de situation de l'arrêt des mesures d'urgence et du retour à la normale.

FORMATIONS ET SIMULATIONS

FORMATIONS ET SIMULATIONS

Le tableau ci-après décrit la **formation et l'information** nécessaire pour que chacun assume les fonctions qui lui reviennent en cas d'urgence.

Le **programme d'exercice et simulations** de la page suivante permet de mettre en application les habiletés acquises lors des formations et ainsi s'assurer que chacun peut assumer son rôle en toute sécurité.

PLAN DE FORMATION				
	CONTENU	DURÉE	FORMATEUR	FRÉQUENCE
Tous les employés	• Consignes d'urgence et alarmes..	1 heure	• Superviseur	• Répétée chaque année (30 minutes aux réunions de sécurité)
	• Utilisation du matériel (extincteurs, masques respiratoires, etc.)	1 heure	• Formateur interne	• 1 fois par année
Livreurs	• Règles de sécurité et urgence	10 min.	Poste de garde	Continuelle (valide 1 an)
Visiteurs et représentants	• Règles de sécurité et urgence (affiche au poste de garde et laissez-passer)	10 min.	Poste de garde	Continuelle (valide 1 an)
Sous-traitants	• Règles de sécurité et urgence	45 min.	Chargé de projet	Continuelle (en début de travaux)
Gardiens	• Séquence d'alerte • Fonctions du gardien en cas d'urgence • Console d'alarme générale	1 heure	Surintendant sécurité	Répétée à chaque année
Surintendant de faction	• Gestion d'interventions d'urgence (manuel des mesures d'urgence)	4 heures	Formateur interne	1 fois par année (pratique)
Comité de gestion de crise	• Contenu général du plan de mesures d'urgence et fonction du comité	2 heures	Surintendant sécurité	Si besoin
Membres de la brigade d'urgence	• Matières dangereuses • Sauvetage de base • Appareils respiratoires • Incendie + mousse • Habit niveau A • Ventilation • Manuel de mesures d'urgence	3 jours	Consultant et/ou formateur interne	Pour tout nouveau membre intégré dans la brigade.

FORMATIONS ET SIMULATIONS (SUITE)

Tout le personnel	Évacuation de chaque département (1 fois par année); exercice de confinement général (1 fois par année).
Gardiens	Inclus dans les simulations avec la brigade d'urgence (au niveau de l'alerte et communications)
Brigade d'urgence	Pratiques d'une journée 2 fois par année
Comité de gestion de crise	Simulation de 2 heures, (au besoin) combinée ou non avec les autres intervenants (alerte ou exercice sur table)
Partenaires externes (ex : pompiers, police, municipalité)	Au besoin, en même temps que les pratiques internes (alerte, mobilisation et/ou intervention)

NOTE :

Les pratiques et simulations de la brigade d'urgence doivent couvrir les sujets touchés dans la formation (sauvetage, incendie, déversement).

Le calendrier du programme est déterminé annuellement.

Les exercices et les simulations doivent être documentés sur les formulaires appropriés.

La documentation relative à la formation, aux exercices, aux simulations et aux intervenants seront tenus en registre par le surintendant sécurité.

COMMUNICATIONS PUBLIQUES

<p>☛ Coordination : Comité de gestion de crise et surintendante ressources humaines ☛</p>	<p>Personnes impliquées : Comité de gestion de crise, surintendants, superviseurs, contremaîtres, intervenants et employés</p>
<p>PRINCIPES DE BASE</p>	
<p>Principes d'ouverture Tous les efforts sont déployés pour communiquer au personnel, aux partenaires et à la population une information concertée, compréhensible et conforme aux événements, dans le but de favoriser l'intérêt public et de minimiser les rumeurs et les informations erronées.</p> <p>Porte-parole unique Dans la mesure du possible, la personne qui s'adresse aux médias est toujours la même sauf pour des sujets d'ordre technique.</p> <p>Validation des messages Le comité de gestion de crise valide le contenu des messages à diffuser. ☛ La surintendante ressources humaines rédige et valide les communiqués avant leur diffusion publique. ☛ Les partenaires d'intervention concernés devraient être informés avant la population.</p> <p>Publics prioritaires</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Familles des personnes gravement affectées 2. Population affectée, le cas échéant (ex. : familles évacuées) 3. Partenaires dans l'intervention (ex. : Police, pompiers, ministères, municipalités, entraide) 4. Employés 5. Population locale 6. Grand public via les médias 	<p>Qui s'adresse aux médias?</p> <p>☛ Porte-parole (surintendante ressources humaines ou directeur général). ☛</p> <ul style="list-style-type: none"> • état de la situation et personnes touchées • interventions de SFK Pâte pour régler le problème • politiques de la compagnie <p>Surintendants et contremaîtres concernés</p> <ul style="list-style-type: none"> • faits connus survenus sur le site • état d'avancement des travaux de correction de la situation <p>Gardiens et réceptionnistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • référer au porte parole en précisant comment le rejoindre. <p>Intervenants sur le terrain (ex. : brigades d'urgence) et autres employés</p> <ul style="list-style-type: none"> • ne répondre qu'aux questions concernant ses propres activités (ex. : ma tâche consiste à _____ ; l'incendie en est à l'étape _____) • ne faire aucune supposition ou spéculation • référer au porte-parole en précisant où on peut le trouver
<p>Localisation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dans une salle choisie selon les circonstances. <p>Description</p> <ul style="list-style-type: none"> • SECTION ACCUEIL DES MÉDIAS, c'est-à-dire un endroit où les journalistes s'inscrivent et reçoivent le matériel nécessaire. <p>PRÉVOYEZ :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ service de breuvage (ex. : café) ♦ chaises et tables ♦ crayons et feuilles ♦ pochettes médias ♦ copies de communiqués 	<p>Localisation</p> <p>CENTRE DE PRESSE</p> <ul style="list-style-type: none"> • SECTION SALLE DE CONFÉRENCE <p>PRÉVOYEZ :</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ table et chaises pour les conférenciers ♦ chaises pour les journalistes ♦ allée centrale et espaces libres pour les caméras ♦ rétroprojecteur, lampe de rechange, ordinateur, canon ♦ écran ♦ chevalet et tablette de feuilles volantes ♦ système de sonorisation ♦ crayons-feutres
<p>MOYENS DISPONIBLES POUR INFORMER LA POPULATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens avec des journalistes (par téléphone ou en personne). • Conférences de presse par SFK PÂTE ou conjointement avec les autres organismes impliqués (ex. : municipalité, ministères, etc.). • Séances d'information publiques. • Centre de renseignement (endroit où les gens peuvent téléphoner pour obtenir des informations). • Diffusion de documents (par la poste, de porte à porte, etc.). • Participation à des émissions de lignes ouvertes. 	<p>CANAUX PRIVILÉGIÉS DE COMMUNICATION AVEC LA POPULATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • À chaque fois que cela est possible, adressez-vous aux gens en personne. • À chaque fois que cela est possible, fournissez un résumé écrit de votre message à vos interlocuteurs (communiqués, notes de service, etc.).

ACTIONS		
<u>COMITÉ DE GESTION DE CRISE</u>	<u>RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS PUBLIQUES</u> ↳ <i>Surintendant ressources humaines</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisez le personnel de soutien nécessaire. • Identifiez le porte-parole et les autres responsables prévus dans cette procédure. • Désignez un responsable des communications avec les familles possédant les caractéristiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ◆ facilité de communication ◆ crédibilité dans la communauté ◆ absence d'implication affective importante (ex. : décès d'un proche) ◆ supérieur hiérarchique de la victime souhaitable pour parler à la famille 	<ul style="list-style-type: none"> • Adjoignez-vous du personnel de soutien au besoin. • Débutez le journal de bord des communications publiques et notez-y toutes les interventions qui concernent les communications relatives à l'événement. • Faites débiter le suivi des médias par le préposé. • Déterminez une stratégie de communication et proposez-la au comité de gestion de crise (publics prioritaires, moyens de communication, etc.). • Déterminez les messages à transmettre à la population avec le comité de gestion de crise, les employés concernés et les partenaires. • Rédigez les communiqués de presse à partir des informations fournies. • Conseillez le porte-parole de la compagnie sur les stratégies de communication. • Convoquez des conférences de presse et séances d'information au besoin (au moins une par jour si la situation perdure). • Voyez à la préparation de la salle de presse. • Assurez la réalisation d'une revue de presse quotidienne sur l'événement. 	
<u>PORTE-PAROLE</u> ↳ <i>(Surintendant ressources humaines ou directeur général)</i>	<u>PRÉPOSÉE AU SUIVI DES MÉDIAS</u> (Adjointe administrative à la direction)	<u>RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS AVEC LES FAMILLES</u> (Désigné ad hoc par le comité de gestion de crise)
<ul style="list-style-type: none"> • Adjoignez-vous des personnes ayant la connaissance technique relative à l'urgence. • Livrez à la population les messages lors des conférences de presse et des rencontres publiques. • Donnez des entrevues aux journalistes, participez à des émissions de lignes ouvertes, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Voyez à l'enregistrement ou à la notation des informations diffusées à la radio et à la télévision concernant l'événement. • Transmettez l'information recueillie au responsable des communications publiques. • Lors des conférences de presse • Préparez et distribuez les pochettes médias aux journalistes. • Prenez note des journalistes présents et des médias représentés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nommez un responsable d'accueillir les personnes qui pourraient se présenter à l'usine et donnez-lui les directives nécessaires. • Débutez le journal de bord des communications avec les familles et notez-y toutes les interventions. • Suggérez au comité de gestion de crise une ou des personnes pouvant communiquer avec les familles selon le contexte et les gens concernés. • Déterminez les messages à transmettre aux familles et soumettez-les au comité. • Coordonnez les rencontres avec les familles et dites-leur ce qui est arrivé à leurs proches et ce qui est fait pour minimiser les impacts. • Répondez aux demandes de renseignements des familles. • Informez les familles que le PAE offre un soutien psychosocial et qu'elles seront, possiblement, contactées à ce sujet, (prévenez le PAE).

PROCÉDURES D'INTERVENTION (TERRAIN)

FUITE DE GAZ CORROSIFS (ClO₂, Cl₂)

PROTECTION PERSONNELLE

- a) Pour une première analyse de la situation**
- Masque à filtre ou appareil respiratoire autonome (ARA)
- b) À l'extérieur des bâtiments :**
- Appareil respiratoire autonome (ARA) et habit de pompier (en amont du vent).
 - Appareil respiratoire autonome et couvre-tout antiacide niveau B (pas dans le nuage de gaz).

- c) Pour rabattre les vapeurs avec de l'eau**
- Appareil respiratoire autonome et couvre-tout antiacide à visière (niveau B+)
- d) À l'intérieur des bâtiments si les concentrations peuvent être élevées et pour colmatage de fuite :**
- Appareil respiratoire autonome et habit encapsulé (Niveau A).
- Note :** Toujours en équipe de deux ou plus dès qu'on porte les ARA (une équipe en support dès que possible).

CARACTÉRISTIQUES DES GAZ

- Le CHLORE (Cl₂) et le bioxyde de chlore (ClO₂) sont des gaz corrosifs, toxiques et très irritants pour les yeux et les voies respiratoires (Annexe A-6: Fiches des produits critiques).
- Ces gaz sont **CRYOGÈNES** (risques d'engelures).
- À de fortes concentrations, ils peuvent être irritants pour la peau (se mélange avec la sueur et donne de l'acide).
- On retrouve ces gaz sous deux formes dans les canalisations de l'usine : liquéfiée, gazeuse.
- Ils sont **plus lourds que l'air** (ils tendent à longer le sol).
- Une fuite de gaz liquéfié s'évaporerait rapidement au début puis moins rapidement.
- L'expansion de ces produits de l'état liquéfié à l'état gazeux est de plus de 500 fois.
- Les 2 gaz se combinent facilement avec l'eau pour donner des acides sulfuriques et chlorhydriques.
- Les 2 gaz sont très facilement détectables par l'odorat grâce à chacun leur odeur caractéristique.
- La capacité des réservoirs est inscrite dans les "Fiches des produits critiques" (Annexe A-6).

ACTIONS	
1. SURINTENDANT DE FACTION	2. BRIGADE D'URGENCE
<p>Quand vous êtes alerté d'une fuite de gaz :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informez-en le poste de garde. • Prenez un appareil respiratoire autonome. • Rendez-vous sur place pour localiser la fuite et en évaluer la gravité. <p>a) Si la fuite est mineure</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Ventilez</u> l'endroit (ventilateurs, ouverture des portes, etc.). • <u>Procédez à la réparation</u> une fois les mesures de sécurité prises (arrêt d'équipements, fermeture de valves, coupures électriques, cadenassage, masques respiratoires, etc.). <p>b) Si la fuite est d'importance ou présence d'odeurs fortes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demandez le déclenchement de l'alarme de l'évacuation départementale ou générale ou de confinement, selon le cas. • Faites alerter la brigade d'urgence et le membre à la direction en devoir. • Arrêtez les équipements pour réduire la pression dans la canalisation qui fuit. • Arrêtez l'écoulement <u>si possible</u> en fermant les valves le plus près possible de la fuite. • Drainez l'excédant de gaz, si possible, dans un baril d'eau ou demandez à la brigade d'arroser les vapeurs. <p>Note : Le mélange de ces gaz avec l'eau donne des acides (corrosifs) qui peuvent agrandir le point de fuite donc arrosez plus loin.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ventilez les lieux le plus tôt possible (ventilateur, ouverture de portes, etc.). • Si la fuite représente un potentiel de débordement du site de l'usine, en aviser le membre de la direction en devoir pour en informer le coordonnateur municipal des mesures d'urgence (Ville de Saint-Félicien). 	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenez toujours avec le vent ou la circulation d'air DANS LE DOS. • N'ARROSEZ PAS LA FUITE OU LE RÉSERVOIR Le mélange de ces gaz avec l'eau donne des acides (corrosifs) qui peuvent agrandir le point de fuite. • Établissez un périmètre de sécurité selon l'ampleur au-delà duquel il n'y a aucune odeur de gaz. • Vérifiez quels bâtiments sont contaminés. • Contrôlez les émanations avec le tube de récupération. <p><u>Si la fuite est liquide :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dirigez le liquide recueilli dans le bassin mobile (piscine). • Recouvrez le bassin mobile avec la toile pour minimiser l'évaporation.

INCENDIE / EXPLOSION

1. PROTECTION INCENDIE

- Des **extincteurs** à poudre, au CO₂ et à l'eau et des **sorties pour boyaux** sont répartis dans tous les bâtiments.
- Le matériel d'intervention est dans le véhicule d'urgence situé dans le couloir du département de la machine à pâte.

☞ **IMPORTANT:** Les portes véhicules #1 et #10 sont motorisées; elles peuvent être ouvertes manuellement en cas de panne (voir levier).

- Tous les bâtiments à risques sont **giclés** sous air ou sous eau.

2. INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES

- Les **habits de pompiers** doivent être portés lors de toute intervention sur un incendie, sauf si cela peut se faire sécuritairement sans protection spéciale. Le surintendant de faction doit porter le chapeau blanc (pompiers) pour être identifié comme commandant advenant l'entraide des pompiers municipaux.
- Les **appareils respiratoires autonomes (ARA)** doivent être portés pour toute entrée dans un secteur enfumé en équipe de deux (une équipe en support dès que possible).
- S'il y a incendie de **matières dangereuses**, on se protège contre l'incendie et on se tient à distance sécuritaire.
- Une **canalisation** ou un **contenant fermé** qui est soumis à la chaleur de la flamme peut exploser par surpression.
- Le **surintendant de faction** doit informer le gardien au fur et à mesure de l'évolution de la situation.
- En cas d'**EXPLOSION**, il faut intervenir selon les conséquences : **incendie ou sauvetage**.

a) Incendie d'appareils électriques

- **Utilisez** un extincteur au CO₂.
 - **Assurez-vous** que l'alimentation électrique est coupée avant d'utiliser de l'EAU.
- Note : La coupure doit couvrir le minimum pour, à la fois, aider à l'intervention et minimiser les pertes de production.
- Si requis, les MCC sont munis d'un bouton d'arrêt d'urgence pour l'artère principale.

b) Incendie dans une benne à déchet

- **Déplacez** la benne en lieu sûr si possible.
 - **Inondez** d'eau l'intérieur.
- Note: Selon la situation, **utilisez** une borne-fontaine, le JL215 ou avec un godet de loader rempli d'eau.
- **Videz** graduellement la benne en arrosant chaque morceau qui fume.

c) Incendie de liquide combustible

- **Éteignez** le feu avec un extincteur à poudre chimique ou au CO₂ ou avec un jet d'eau pulvérisé, **SELON LA NATURE DU PRODUIT**.
- **Éloignez ou isolez** le matériel combustible et les équipements environnants.
- **Appliquez** de la mousse pour l'extinction.

3. ACTIONS

<p>d) Incendie de gaz inflammable (gaz propane, STR, acétylène, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • N'éteignez jamais un feu de gaz (risque d'accumulation de gaz et d'explosion). • Intervenez le vent dans le dos. • Coupez plutôt l'alimentation en fermant la vanne la plus près en amont. • Éloignez ou isolez, si possible, le matériel combustible et les équipements environnants. • Cernez le feu à l'aide d'extincteurs ou de lances si disponibles. <p>Note : S'il s'agit d'une bouteille, sortez-la à l'extérieur si possible.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évitez d'envoyer de l'eau sur les vannes de sécurité. • Évacuez la zone si les flammes chauffent directement le réservoir ou si un sifflement est émis par les vannes de sécurité. <table border="1"> <thead> <tr> <th>Localisation</th> <th>Distance Minimal</th> <th>Rayon minimal</th> <th>Débit eau</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Entrepôt de pâte: ±100 b^{les}</td> <td>15 kg</td> <td>154 M</td> <td>lance 1 1/2"</td> </tr> <tr> <td>Cafétéria: 1 x 5300 l</td> <td>150 M</td> <td>460 M</td> <td>lance 1 1/2"</td> </tr> <tr> <td>Four à chaux: 1 x 3000 l</td> <td>140 M</td> <td>525 M</td> <td>lance 1 1/2"</td> </tr> <tr> <td>Pilier #3: 4 x 360 l</td> <td>90 M</td> <td>254 M</td> <td>lance 1 1/2"</td> </tr> <tr> <td>Camion livraison: 40 000 l</td> <td>300 M</td> <td>1125 M</td> <td>2 x 2 1/2"</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> • Arrosez les contenants à grande eau (une lance 1 1/2" minimum et/ou canon) et longtemps après l'extinction du feu. 	Localisation	Distance Minimal	Rayon minimal	Débit eau	Entrepôt de pâte: ±100 b ^{les}	15 kg	154 M	lance 1 1/2"	Cafétéria: 1 x 5300 l	150 M	460 M	lance 1 1/2"	Four à chaux: 1 x 3000 l	140 M	525 M	lance 1 1/2"	Pilier #3: 4 x 360 l	90 M	254 M	lance 1 1/2"	Camion livraison: 40 000 l	300 M	1125 M	2 x 2 1/2"	<p>e) Incendie en présence d'une source radioactive</p> <ul style="list-style-type: none"> • Délimitez un périmètre de sécurité de 5 mètres (360°). • Utilisez un respirateur autonome (zone d'intervention). • Combattez l'incendie à distance sécuritaire (plus de 5 mètres). • Convoquez le responsable de la radioprotection sans délai. • Faire décontaminer les équipements d'intervention. • Fermer la barrière des portes sources. (Voir MMU-9.2) <p>f) Incendie de méthanol</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisez des lances à partir des bornes-fontaines en jet pulvérisé. • Répandez de la mousse pour liquide polaire sur le liquide en feu. • Pour vérifier si l'extinction est complète, tendre un balai de paille en direction des flammes car celles-ci sont invisibles. • Faire ouvrir la EV-213 par la salle de contrôle pour activer le système d'extinction d'eau (déluage) lorsque le réservoir est exposé par des flammes ou de la chaleur. • La station de pompage du méthanol est munie d'un système d'extinction automatique au CO₂. De plus, le système d'extinction au CO₂ peut être activé par la station manuelle située près de la porte de la station de pompage. 	<p>g) Station de pompage d'huile lourde</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour combattre un incendie dans cet endroit, un système d'extinction à la vapeur y est installé. Pour l'activer, il suffit d'ouvrir une vanne manuelle dont la tige est située sur le mur, côté sud, du bâtiment. <p>h) Séchoirs de pâte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour combattre un incendie dans les séchoirs, il suffit d'ouvrir les vannes (rouge) manuelles de vapeur. Celles-ci sont situées sur la mezzanine le long du séchoir. <p>i) Feu de métaux (classe D)</p> <p>Pour l'extinction de ce type d'incendie utilise de la poudre "métaux" disponible dans le camion d'incendie.</p> <p>j) Incendie au silo à copeaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • La pièce est protégée par un gicleur (S12A) <p>Alimentation d'eau incendie par les station de boyaux auxiliaire situ. sur la passerelle du diffuseur.</p> <p>k) Incendie dans des secteurs hautement poussiéreux</p> <p>Dans ces secteurs (tamisage, souffleurs, systèmes des écorces) on doit intervenir en limitant à minimum tout soulèvement de poussières combustibles « risque d'explosion ».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Abattre la poussière. • Puit combattre l'incendie.
Localisation	Distance Minimal	Rayon minimal	Débit eau																							
Entrepôt de pâte: ±100 b ^{les}	15 kg	154 M	lance 1 1/2"																							
Cafétéria: 1 x 5300 l	150 M	460 M	lance 1 1/2"																							
Four à chaux: 1 x 3000 l	140 M	525 M	lance 1 1/2"																							
Pilier #3: 4 x 360 l	90 M	254 M	lance 1 1/2"																							
Camion livraison: 40 000 l	300 M	1125 M	2 x 2 1/2"																							

SI L'INCENDIE PREND OU RISQUE DE PRENDRE DE L'AMPLEUR

- **Faites appeler** les pompiers municipaux. Désignez quelqu'un pour guider ceux-ci vers le site de l'intervention et, selon la complexité de l'intervention, jumelez nos pompiers à leurs équipes d'intervention. **Remettre à leur capitaine (PC)**, un de nos radios avec "FG".
- **Faites relâcher** la pression dans les canalisations de la zone.
- **Faites couper** l'électricité, l'air comprimé, le gaz propane et tout autre produit dangereux dans la zone en feu.
- **Utilisez** les boyaux d'incendie qui sont dans les bâtiments et d'autres raccordés aux bornes-fontaines avoisinantes.
- **Utilisez** de la mousse pour les feux de liquides combustibles.
- **Refroidissez** à grande eau les contenants (réservoir, citerne, barils) avec un support à boyaux ou canon.
- **PRÉCAUTION :**
Si l'incendie ne peut être contrôlé adéquatement (quantité d'eau et de mousse insuffisante pour contrôle rapide), **procédez** au retrait stratégique des équipes d'intervention.
- **En présence de PEROXYDE D'HYDROGÈNE**, noyez le feu avec de grande quantité d'eau.
- **APRÈS L'EXTINCTION, faites surveiller** la zone pendant plus d'une heure.

Note: Les débris (cendres, eaux contaminées et autres produits) doivent être disposés selon les recommandations du surintendant à l'environnement.

4. LISTE DES SECTEURS COUVERTS PAR DES SYSTÈMES DE GICLEURS AUTOMATIQUES

PULPERIE	VAPEUR	MACHINE À PÂTE
<ul style="list-style-type: none"> • Récupérateur à copeaux • Convoyeur à copeaux 32-2013: avec interlock d'arrêt des convoyeurs • Tamisage des copeaux et souffleurs • Aire d'entreposage des bacs de récupération des huiles usées, élévation 100 • Convoyeur à copeaux • Secteur 621, élévation 100 et 120 • Secteur 622, élévation 100, 120, 140 et 160 • Silo à copeaux • Secteur 431, chemin de câble, élévation 120 • Diffuseur (5°) • Déchargement de produits chimiques, salle des compresseurs • Station de la térébenthine • Méthanol (système déluge) 	<ul style="list-style-type: none"> • Déchargement des écorces • Bâtiment du broyeur à écorces • Récupérateur à écorces • Convoyeur d'alimentation à écorces • Convoyeur de retour d'écorces <p>Note: Double d'un système déluge, avec alimentation externe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Station de pompage d'usine • Salle des vis à écorces • Précipitateur de la récupération, élév. 186 • Chemin de câble, évaporateur, élév. 100 • Silo à cendres, élévation 186 <p>Note: Les têtes sont situées à l'extérieur du silo et la vanne manuelle d'alimentation est située en arrière de la turbine # 28.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin de câble, élév. 100, côté nord • Ligne d'emballage • Entrepôt de pâte

BUREAU ADMINISTRATIF

- Élévation 100 et 120

HÉLIPORT

ENTRETIEN

- Atelier de peinture
- Atelier de fibre de verre
- Atelier des huileurs
- Bureau contremaître, ingénierie, salle à manger
- Salle des archives
- Entrepôt des moteurs
- Entrepôt du magasin
- Magasin

SAUVETAGE

INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES :

1. OBJETIF DE L'INTERVENTION

Extraire une victime d'une fâcheuse situation, soit en urgence ("load and go") si sa vie est en danger, soit après l'avoir immobilisée si le temps le permet en utilisant les méthodes et le matériel les plus simples possible.

Note : L'état des lieux doit être gardé inchangé pour le temps de l'enquête mais cette consigne ne doit pas nuire au bon déroulement de l'intervention.

DANS TOUS LES CAS DE SAUVETAGE, LES SERVICES AMBULANCIERS DOIVENT ÊTRE APPELÉS AU TOUT DÉBUT.

2. RÈGLE DE SÉCURITÉ DE BASE

- **Assurez votre protection avant d'intervenir**, selon le contexte (présence de gaz, risque de chute, risque d'effondrement, risque de noyade, etc.)
- **N'intervenez jamais si les moyens de protection adéquats ne sont pas disponibles.**

3. PROTECTION PERSONNELLE

- ◆ Risque de chute en hauteur : Harnais et câble de sécurité
- ◆ Risque de chute dans l'eau : Gilet de flottaison
- ◆ Risque d'intoxication : Appareil respiratoire autonome en équipe de deux (une équipe en support dès que possible)
- ◆ Risque électrique : Gants et bottes isolants si disponibles
- ◆ Risque chimique : Protection contre produits corrosifs

4. BRIGADE D'URGENCE

- Analysez la situation (gaz, débris instables, risques électriques, produits chimiques, etc.) et localisez prudemment les victimes.
- Utilisez le personnel sur place pour assurer un périmètre de sécurité.
- **DEMANDEZ LES SERVICES AMBULANCIERS** et toute autre ressource requise (policiers, pompiers, spécialiste en sauvetage, etc.)
- Protégez-vous adéquatement avant d'intervenir.
- Faites une double vérification de la qualité du matériel utilisé pour le sauvetage.

ACTIONS		
<p>a) <u>SORTIE D'URGENCE ("LOAD AND GO") HORIZONTALE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Protégez-vous adéquatement avant d'intervenir (un lien (corde) avec l'extérieur de la zone peut être nécessaire). • Prenez la victime par les talons. • Sortez à reculons de l'endroit à risque en traînant la victime (pour garder droit l'axe tronc-cou-tête). <p>b) <u>DÉCHARGE ÉLECTRIQUE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurez-vous d'avoir mis hors tension la source d'énergie avant de toucher à la victime. • Évaluez l'état de la victime et procédez à la réanimation si requise ou aux premiers soins. • Rassurez-la en lui parlant pour l'aider à demeurer consciente. • Faites transporter la victime vers un centre hospitalier même si elle se sent bien. 	<p>c) <u>VICTIME DANS UN LIEU ACCESSIBLE PAR ÉCHELLE SEULEMENT</u></p> <p><u>Victime inconsciente ou blessée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisez une échelle pour vous rendre sur place et procédez aux premiers soins ou à la réanimation en attendant les services ambulanciers. • Faites monter le technicien ambulancier par l'échelle pour réanimation et/ou stabilisation sur civière ou brancard. • Descendez la victime stabilisée à l'aide de câbles et techniques de base pour sauvetage en hauteur. <p>Note : La victime doit être attachée solidement à la civière-panier ou au brancard.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un câble distinct doit servir uniquement comme lien de sécurité. <p><u>Victime angoissée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendez-vous auprès de la victime pour la réconforter. • Assistez la descente de la victime, par l'échelle en vous plaçant un échelon plus bas qu'elle. <p>Note : La victime et vous devez porter un harnais avec un câble si l'échelle n'a pas de crinoline.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si la victime le préfère, descendez-la à l'aide d'un panier par les techniques de base pour sauvetage en hauteur. 	<p>d) <u>VICTIME DANS UN BASSIN D'EAU</u></p> <p><u>Victime consciente</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Tendez une perche ou lancez un câble ou une bouée à la victime. <p>Note : Ne sautez pas à l'eau sauf si aucune perche, bouée ou câble n'est disponible.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si vous devez sauter à l'eau, n'entrez jamais en contact avec la victime; utilisez un manteau ou un bâton entre vous et elle. • Sortez la victime de l'eau et recouvrez-la d'une couverture ou d'un manteau pour la réchauffer. Réconfortez-la. <p><u>Victime inconsciente</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Tentez de sortir la victime avec une perche ou un câble ou sautez à l'eau pour la repêcher. <p>Note : Vérifiez avec un bâton que la victime est bien inconsciente avant de la toucher directement.</p> <p>Sortez la victime de l'eau et procédez à la réanimation en attendant les services ambulanciers.</p>

ACTIONS (suite)**e) EFFONDREMENT**

L'effondrement peut être dû à une explosion, un glissement de terrain, un tremblement de terre, etc.

L'effondrement crée souvent des espaces vides où les personnes peuvent survivre quelques temps.

- **Travaillez** en équipe avec autant de précautions que possible.

- **D'abord, concentrez** votre recherche sur les abords et **essayez** de localiser les victimes en les appelant : " Equipe de sauvetage, m'entendez-vous? ".

- **Avancez** lentement et **vérifiez** la solidité du sol avant d'y poser le pied. **Rasez** les murs. **Descendez** les escaliers à reculons et près du mur.

- **Dégagez** la victime localisée et procédez à l'étalement pour sécuriser les lieux.

Note : **N'enlevez** que les matériaux qui ne sont pas coincés car cela peut provoquer un nouvel effondrement.

- **Soulevez** les décombres trop lourds avec un levier (pièces de bois ou de métal) et un point d'appui (morceau de mur, bloc, etc.).

ATTENTION : RISQUE D'AGGRAVATION DES BLESSURES.

- Le levier doit être solide.
- Le point d'appui doit être stable.

- **Ne déplacez pas** la victime une fois dégagée à moins qu'il y ait risque pour sa vie (ex : autre effondrement possible, feu, etc.).

Note : Si vous devez le faire, ne déplacez jamais la victime plus loin qu'il ne le faut.

f) ASCENSEUR

Si des personnes demeurent dans un ascenseur bloqué, il faut:

- Rassurer les occupants.
- Tenter de faire débloquent l'ascenseur en faisant intervenir le TEI.
- Si le problème persiste, procéder à l'évacuation par la trappe de secours de l'ascenseur.
- Procéder au cadenassage de l'alimentation électrique principale de l'ascenseur.

Note: Appliquer procédure de cadenassage d'urgence c'est-à-dire un cadenas pour l'intervention d'urgence.

- Procéder à l'ouverture de la porte à l'étage immédiat au-dessus de la cage de l'ascenseur.

Note: Utiliser la tige conçue à cet effet localisée dans le camion d'intervention et identifiée à cette fin. Insérer cette tige entre le cadrage et la porte à la marque prévue à cette fin afin de dégager le loquet de retenue de la porte.

IMPORTANT: RISQUE DE CHUTE, PORT DU HARNAIS DE SÉCURITÉ (INTERVENANT ET OCCUPANT SI REQUIS) ET DÉLIMITATION DE ZONE REQUISE.

- Utiliser l'échelle portative pour descendre sur la cabine et l'échelle de grenier (dans le camion d'intervention) pour descendre dans la cabine. ☞

DÉVERSEMENTS D'HUILE OU DE PRODUITS CHIMIQUES

INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES

1. OBJECTIFS DE L'INTERVENTION

- Protéger la santé et la sécurité des gens.
- Limiter la quantité de produits déversés et les atteintes à l'environnement.
- Limiter les dommages matériels et les arrêts de production.
- Limiter les coûts de récupération, de nettoyage et d'élimination.

2. RÈGLES DE SÉCURITÉ DE BASE

- Assurez votre protection AVANT d'intervenir.
- Évitez les contacts avec le produit; évitez l'inhalation des vapeurs.
- Ne marchez pas dans le produit déversé.
- Méfiez-vous des vapeurs plus lourdes que l'air car ils s'accumulent au niveau du sol et dans les dépressions (ex.: vapeurs d'hydrocarbures, ClO₂).
- Approchez-vous des lieux, vent ou circulation d'air dans le dos.
- Utilisez du matériel antidéflagrant sauf si le produit est incombustible.

Attention : Certains acides ou bases dégagent de l'hydrogène au contact de certains métaux.

- N'utilisez pas d'absorbants avec du peroxyde d'hydrogène (risque d'incendie).

3. PROTECTION PERSONNELLE

Huiles (ex. : diesel, huile hydraulique, etc.)

- couvre-tout ignifuge, gants et bottes de caoutchouc

Gazoline

- habit de pompier et ARA

Produits chimiques (ex. : soude caustique, acides, peroxyde, etc.)

- couvre-tout, gants et bottes antiacides avec goggles et visière

En présence de vapeurs

- Appareils respiratoires autonome (ARA)

ex. : - Solvants (tension de vapeur élevée)

- Tout liquide chauffé

- ClO₂

- Habits encapsulés, ex : concentration élevée.

4. SURINTENDANT ENVIRONNEMENT ET LABORATOIRE

- Conseillez les intervenants lors de l'urgence.
- Avisez le MDDEP et les autres instances si le déversement contamine l'eau ou le sol.
- Conseillez les intervenants pour la récupération et la neutralisation du produit et des matières contaminées.

TOUT DÉVERSEMENT	SELON LE CAS
<ul style="list-style-type: none"> • Identifiez le produit en cause et <u>ÉVALUEZ LA SITUATION.</u> • Éliminez les sources d'allumage (si requis, coupez le courant à partir du CCM). • PROTÉGEZ-VOUS ADÉQUATEMENT AVANT D'INTERVENIR. • Assurez un périmètre de sécurité selon la nature du produit et l'ampleur du déversement (surveillance des accès, ruban "danger", se servir des curieux, etc.). • Faites ventiler les lieux (ouverture des portes, etc.) s'il y a des émanations. • Évacuez les blessés de la zone seulement si leur <u>sécurité est menacée.</u> 	<p>a) <u>Déversement à l'extérieur des bâtiments</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bloquez les puisards et fossés avoisinants. • Endiguez le déversement de gravier, d'écorces ou de planures à l'aide d'une pelle ou d'une chargeuse à godet (si disponible). <p>Note: Référence POM-MPR-07</p> <p>b) <u>Déversement à l'intérieur des bâtiments (sans bassin de rétention)</u></p> <p><u>Hydrocarbure</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrêtez l'écoulement. • Empêchez le liquide de se rendre dans les drains et caniveaux. • Contenez le liquide déversé avec de l'absorbant. <p><u>Produits chimiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrêtez l'écoulement (fermez la valve, colmatez la fuite, etc.) • Nettoyez et diluez avec de l'eau (contactez le traitement des effluents). <p>c) <u>Déversement à l'intérieur d'un bassin de rétention</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez si la digue est étanche et si du produit éclabousse à l'extérieur. • Assurez-vous qu'il n'y a pas de drain ouvert dans le bassin. <p>d) <u>Fuite liquide provenant d'un tuyau</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurez-vous de l'arrêt des pompes pour diminuer la pression. • Fermez les vannes les plus proches avant et après le point de fuite. • Recouvrez le point de fuite avec des absorbants en feuilles ou tissu pour éviter le glacie (sauf s'il s'agit de peroxyde d'hydrogène). • Placez un contenant sous la fuite, si possible. • Faites des digues pour limiter l'étendue du déversement ou diriger celui-ci. <p>Si la fuite se situe entre le réservoir et la 1^{re} valve, tentez de colmater la fuite et demandez un tuyautier. Un réservoir défectueux peut être transvasé dans un autre.</p> <p>e) <u>Déversement de méthanol ou ClO₂</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisez de la mousse pour liquide polaire pour contenir les émanations. <p>f) <u>Déversement de Salin</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas arroser avec de l'eau (RISQUE D'EXPLOSION). Ne doit pas entrer en contact avec de l'eau. Endiguer avec du sable ou des absorbants.
<p>RÉCUPÉRATION DU PRODUIT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez d'abord si le produit peut être recirculé dans le procédé en communiquant avec le chef du département concerné. • Lorsque le produit peut être pompé, utilisez une pompe plutôt que de l'absorbant afin de limiter la quantité de résidus et les coûts de disposition de ceux-ci. <p>Note : Les matériaux contaminés par la matière déversée (absorbant, sol, eau, etc.) doivent être éliminés selon les directives du surintendant environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les déversements de mazout, d'huiles et solvants sur terre peuvent être récupérés avec des absorbants ou encore en enlevant de façon manuelle ou mécanique le sol souillé. • Assurez la décontamination adéquate des lieux et du matériel selon les normes et politiques applicables des différents ministères. • Identifiez les contenants. • Assurez l'entreposage et l'élimination adéquate des produits récupérés selon la procédure d'opération matières premières (POM-MPR-07). 	

ALERTE À LA BOMBE

INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES

- L'usine Pâte Kraft de Saint-Félicien a comme **politique de ne pas céder aux demandes des extorqueurs** car elle n'est pas assurée que l'extorqueur retirerait sa menace et elle pourrait devenir la cible de menaces répétées, risquant de mettre encore plus en danger la vie des employés ou les biens de la compagnie.
- Il est essentiel de travailler conjointement avec les **forces policières de la Sûreté du Québec**, peu importe la menace reçue.
- L'appel téléphonique (ou la lettre) concernant la mise en place d'une bombe ne sera pas communiqué nécessairement à l'usine même (ex. : station de radio ou de télévision, journaux, police, domicile d'un employé (généralement membre de la direction)).

- Si l'appel est placé à l'usine, le **poste de garde et la réception** sont les endroits les plus susceptibles de le recevoir.
- Les deux points suivants semblent fournir les seules explications logiques à un appel à la bombe :
 - L'interlocuteur souhaite réduire au minimum le risque de blessures ou de dommages matériels.
 - L'interlocuteur veut engendrer une situation d'angoisse ou de panique et donc une interruption des activités normales.

- Selon les renseignements communiqués par l'interlocuteur, l'alerte peut être classée comme précise ou imprécise (pour décider de l'évacuation ou non).
- ALERTE PRÉCISE** : Les renseignements sont précis : description et localisation du colis, l'heure prévue de l'explosion, le mobile, etc. (L'interlocuteur peut s'identifier à un groupe quelconque ou transmettre l'information aux médias ou à la police.)
- ALERTE IMPRÉCISE** : Il s'agit d'une simple déclaration à l'effet qu'un engin va exploser sans autres détails (souvent accompagnée de rires ou de propos vulgaires).
- La détonation ou l'allumage d'un engin explosif ou incendiaire pourrait être causé par un changement dans l'environnement; il est donc important d'ÉVITER d'allumer ou d'éteindre des lumières, de déclencher l'alarme incendie, d'ouvrir une porte ou un tiroir sans avoir vérifié si un mécanisme peut être déclenché.

ACTIONS

RÉCEPTION D'UN APPEL À LA BOMBE

Si c'est une personne de l'extérieur qui a reçu l'appel, transférez-la, sans plus de question, au poste de garde (tél. : 4111).

Si vous êtes la personne qui reçoit l'appel à la bombe, (poste de garde) restez calme et ne manifestez pas de peur.

- Faites parler l'interlocuteur pour obtenir le plus de renseignements possible; ne l'interrompez jamais.
- Essayez d'enregistrer ou de noter la conversation de l'interlocuteur.

SI l'interlocuteur ne révèle pas de renseignements précis

- Demandez-lui où est situé l'engin et à quelle heure il doit exploser.
- Mentionnez à l'interlocuteur qu'il y a des personnes sur les lieux et que l'explosion risque de blesser ou de tuer des innocents.
- Demandez-lui ensuite les autres informations sur le formulaire.
- Tout au long de la conversation, écoutez attentivement la voix de l'interlocuteur et portez attention à tout bruit de fond particulier.
- Appelez la police et informez-les de la situation.
- Demandez à la brigade d'urgence de se rendre au poste de garde.
- Avisez le membre de la direction en devoir.
- Sur demande, avisez ambulance, pompiers, etc.

DÉCOUVERTE D'UN OBJET SUSPECT

- Si vous découvrez un objet ou un colis suspect
- N'y touchez pas.
- Prenez une photographie mentale de l'objet (pas de vraie photo).
- Avisez le poste de garde (tél. : 4111).
- Limitez l'accès aux lieux.

Chef de la brigade d'urgence

- Rendez-vous sur place pour vérifier si l'objet trouvé peut être un engin explosif en questionnant les gens qui auraient pu le laisser à cet endroit.
- Si l'objet peut s'avérer être un engin explosif, faites évacuer le bâtiment concerné au complet.
- Ouvrez toutes les portes et fenêtres du secteur concerné.
- Empêchez l'accès jusqu'au désamorçage de l'engin par les experts de la police.

Ne résumez jamais qu'il n'y a qu'un seul engin.

ÉVACUATION

- L'ÉVACUATION PEUT ÊTRE AUTORISÉE SEULEMENT PAR LE SURINTENDANT DE FACTION (S'IL Y A URGENCE IMMÉDIATE) OU LE MEMBRE DE LA DIRECTION EN DEVOIR OU LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET PAR LA POLICE.

Surintendant de faction

- Lorsque requis, fait évacuer le bâtiment concerné sans déclencher l'alarme.
- Note : Informez les gens de la situation réelle.
- Le parcours d'évacuation doit être fouillé par la brigade d'urgence avant d'évacuer.
- La brigade s'assure que tous ont quittés les lieux.

Tout le personnel

- Gardez votre calme.
- Attendez la consigne avant d'évacuer car il est très dangereux de circuler dans les corridors et issues non fouillés.
- Emportez vos effets personnels.
- Dirigez-vous vers les parcours désignés en laissant toutes les portes et fenêtres ouvertes.
- Rendez-vous au point de rassemblement prescrit.

Note : Ne retournez sur les lieux que sur consigne des membres de la brigade d'urgence.

FOUILLES

À SAVOIR AVANT LA FOUILLE

- Les formes que prennent les bombes ne se limitent qu'à l'imagination de la personne qui les fabrique.
- Trois types de fouilles peuvent s'effectuer :
 - ☞ Fouille discrète par la brigade d'urgence.
 - ☞ Fouille par la brigade d'urgence et les occupants volontaires, de leurs locaux avant l'évacuation et fouille des lieux communs par la brigade d'urgence.
 - ☞ Fouille ouverte par la brigade d'urgence seulement (évacuation du personnel).

Note : • Chacun est libre de participer ou non à la fouille de ses locaux mais toujours en compagnie d'un membre de la brigade.

LA FOUILLE EST DEMANDÉE PAR LE SURINTENDANT DE FACTION ET COORDONNER PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC SELON LES INFORMATIONS REÇUES. LA FOUILLE PEUT ÊTRE GÉNÉRALE OU LOCALISÉE.

SURINTENDANT DE FACTION

- Assurez-vous que le personnel médical et qu'une équipe de combat d'incendie soient prêts.
- Séparez vos équipes de chercheurs pour qu'il y ait un habitué des lieux par équipe.
- Répartissez les zones à couvrir entre les équipes (avec un plan si requis).

Note : 1) Couvrir en premier lieu les endroits publics et les corridors principaux d'évacuation (en commençant par le sous-sol jusqu'au toit).

2) Ne pas utiliser de radio lors de la fouille. Prévoir un poste de commandement.

BRIGADE D'URGENCE ET PERSONNEL QUI PARTICIPEFouille intérieure

- En entrant dans la pièce, arrêtez-vous et écoutez attentivement (yeux fermés) pour reconnaître les bruits suspects.
 - Divisez ensuite l'endroit en plusieurs secteurs.
 - Commencez par effectuer un balayage visuel des objets situés entre le sol et la ceinture, puis jusqu'à la hauteur de la tête et enfin jusqu'à la hauteur du plafond.
- Note : Dans le cas des ateliers, des entrepôts et des endroits où le plafond est très haut, la distance entre la tête et le plafond devra être séparée en plusieurs niveaux pour faciliter la fouille.
- Ensuite, procédez à la fouille manuelle de la pièce en scrutant tous les endroits de bas en haut dans cette séquence : 1- par terre, 2- chaises et bureaux, 3- armoires, 4- dessus des armoires et équipements.

Note : • Procédez toujours en partant des murs vers le centre.

- Avant de déplacer le moindre objet, assurez-vous que la manipulation ne déclenchera pas de mécanismes secrets.
- Ne refermez pas les portes ou les tiroirs ouverts et ne remplacez pas les items déplacés.
- Ne tentez pas d'ouvrir une porte ou un tiroir barré.
- Identifiez toutes les pièces qui ont été fouillées afin d'éviter une seconde fouille.

Fouille extérieure

- Fouillez arbustes, poubelles, fenêtres, conteneurs, trous d'homme, terre fraîchement déplacée selon un balayage systématique afin de n'oublier aucun endroit.

Fouille d'un véhicule

- Faites place nette dans le voisinage du véhicule, pour assurer la sécurité des gens.
- Gardez le véhicule sous surveillance, afin qu'il soit fouillé par des spécialistes de la police.

APPEL À LA BOMBE

Feuille de contrôle

SI VOUS RECEVEZ UN APPEL À BOMBE

- Écoutez.
- Soyez calme et courtis.
- N'interrompez pas l'appelant.
- Tâchez d'obtenir le plus de renseignements possibles.
- Remplissez cette formule et remettez-la au membre de la direction en devoir.

Ne jamais transmettre d'informations par radio lors d'un appel à la bombe.

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR

Date _____ Heure _____ A.M. P.M. Durée _____

DÉTAILS DE L'EXPLOSION

QUESTIONS À POSER

- À quelle heure la bombe doit-elle éclater? _____
 - Où est-elle? _____
- Note : Mentionnez à l'interlocuteur qu'il y a des personnes sur les lieux et que l'explosion risque de blesser ou de tuer des innocents.
- À quoi ressemble l'engin? _____
 - Pourquoi avez-vous placé cette bombe? _____
 - De quel endroit appelez-vous? _____
 - Quel est votre nom? _____
(à la toute fin)

IDENTIFICATION DE L'APPEL

- Sexe Homme Femme Âge approximatif _____
- Accent Anglais Français Autre _____
- Voix Forte Douce Autre _____
- Débit Rapide Lent Autre _____
- Prononciation Bonne Nasillarde Zézyzée Autre _____
- Manières Nerveuses Calmes Vulgaires Autres _____
- Bruits de fond _____

La voix est familière (précisez) _____

L'appelant semble connaître les lieux

RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE OU LA REQUÊTE

Nom _____ Téléphone _____

Secteur/Service _____

Personne-ressource _____ Téléphone _____

FUITE DE GAZ STR**PROTECTION PERSONNELLE**

- a) Pour une première analyse de la situation**
- Masque à filtre ou appareil respiratoire autonome (ARA)
- b) À l'extérieur des bâtiments :**
- Appareil respiratoire autonome (ARA) et habit de pompier.
- c) Pour rabattre les vapeurs avec de l'eau**
- Appareil respiratoire autonome et habit de pompier.
- d) À l'intérieur des bâtiments si les concentrations peuvent être élevées et pour colmatage de fuite :**
- Appareil respiratoire autonome et habit de pompier.
- Note :** Toujours en équipe de deux ou plus dès qu'on porte les ARA (une équipe en support dès que possible).

CARACTÉRISTIQUES DES GAZ

- Les STR sont des gaz toxiques et inflammables.
- À de fortes concentrations, ils peuvent être inflammables.
- Ils sont **plus lourds que l'air** (ils tendent à longer le sol).
- Le gaz est très **facilement détectable par l'odorat** grâce à son odeur caractéristique d'œuf pourri.

ACTIONS	
1. SURINTENDANT DE FACTION	2. BRIGADE D'URGENCE
<p><u>Quand vous êtes alerté d'une fuite de gaz :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Informez-en le poste de garde. • Prenez un appareil respiratoire autonome. • Rendez-vous sur place pour localiser la fuite et en évaluer la gravité. <p>a) Si la fuite est mineure</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ventilez l'endroit (ventilateurs, ouverture des portes, etc.). • Procédez à la réparation une fois les mesures de sécurité prises (arrêt d'équipements, fermeture de valves, coupures électriques, cadenassage, masques respiratoires, etc.). <p>b) Si la fuite est d'importance ou présence d'odeurs fortes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demandez le déclenchement de l'alarme de l'évacuation départementale ou générale. • Faites alerter la brigade d'urgence et le membre à la direction en devoir. • Arrêtez les équipements pour réduire la pression dans la canalisation qui fuit. • Arrêtez l'écoulement <u>si possible</u> en fermant les valves le plus près possible de la fuite. • Drainez l'excédant de gaz, si possible, dans un baril d'eau ou demandez à la brigade d'arroser les vapeurs. • Ventilez les lieux le plus tôt possible (ventilateur, ouverture de portes, etc.) et faire prendre test d'air pour vérifier "LEL". 	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenez toujours avec le vent ou la circulation d'air DANS LE DOS. • Établissez un périmètre de sécurité selon l'ampleur au-delà duquel il n'y a aucune odeur de gaz. • Vérifiez quels bâtiments sont contaminés. • Contrôlez les émanations avec le tube de récupération.

FICHES SPÉCIFIQUES

INCIDENT INCLUANT UNE JAUGE NUCLÉAIRE

INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES

1. BRIGADE D'URGENCE

1. **Vérifiez** que sera établi un périmètre de sécurité de 5 mètres minimum autour de la jauge nucléaire (banderoles et surveillance) et que l'accès à l'intérieur du périmètre soit interdit à toute personne.
 - o Serge Lefebvre
 - o Gilles Beaupré
 - o Charles Fortin
3. **Interdisez** tout travail ou nettoyage dans le périmètre jusqu'à ce qu'un responsable à la radioprotection ait donné son autorisation et précisé la méthode de travail à suivre.
4. **Veillez** à ce que les consignes de travail formulées par le responsable de la radioprotection sont appliquées.

3. TEI

1. **Prenez** des mesures de radiation (avec compteur Geiger). Le niveau naturel doit se situer entre 0.02 et 0.04 mRem/h.
2. Dans le cas de dommage à la jauge, **la faire déplacer ou réparer** par une personne compétente (voir annexe 7 – thermo-Measuretech)

2. RESPONSABLE DE LA RADIOPROTECTION

1. **Suivez** l'évolution de la situation avec le surintendant de faction.
2. **Rédigez** un rapport d'incident pour la CCSN dans les 24 heures suivant l'incident :
 - Commission Canadienne de Sûreté Nucléaire (CCSN) pour les avis de la situation. X
 - Voir annexe A-7
 - Donnez l'information suivante à la personne contactée:
 - a. Votre nom et fonction
 - b. Le numéro de permis (Voir tableau d'affichage à l'entrée de l'usine) Février 04
 - c. L'endroit de l'incident
 - d. La description de l'incident
 - i. date et heure de l'incident
 - ii. cause de l'incident
 - e. Actions prises
 - f. État actuel de la situation
 - g. Fin de l'incident (date et heure)

4. RETOUR À LA NORMALE

1. Avant de remettre le périmètre de sécurité à son usage normal, le technicien effectue un relevé radiologique à l'aide du compteur Geiger pour s'assurer que toutes les sources radioactives ont été enlevées.
2. Des éprouves d'étanchéité doivent être effectuées après tout incident pouvant résulter un dommage à la jauge.
3. Le responsable de la radioprotection confirme du retour à la normale et produit pour la CCSN un rapport de retour à la normale.

PLAN GÉNÉRAL DE SAUVETAGE EN ESPACE CLOS

1. PROTECTION PERSONNELLE

Minimale de base	Supplémentaire (selon le danger)
<ul style="list-style-type: none"> • Casque avec jugulaire. • Gants de cuir souple. • Lunettes de sécurité ou monococques. 	<p><u>Hauteur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Harnais de sécurité et lien de sécurité avec l'extérieur (indépendant du lien qui assure la descente). <p><u>Insuffisance d'oxygène ou gaz toxique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Alimentation à partir de cascades d'air (préférable) avec bouteilles d'air de 5 minutes pour sortie en urgence. • Appareils respiratoires autonomes (par équipe de 2), <p><u>Produits chimiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Protection antiacide complète selon le cas. • Niveau "B", "B+" ou "A". • Gants, botte. <p><u>Incendie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenue intégrale de combat d'incendie.

PLAN GÉNÉRAL DE SAUVETAGE EN ESPACE CLOS

2. PRÉPARATION

- 1) **Évaluez la situation** (contact avec victime, permis, témoins, etc.)
- Nombre de victimes
 - État sommaire des victimes: conscientes, inconscientes, blessées, frappées, etc.
 - Type d'espace clos (voir la fiche descriptive)
 - Dangers présents (gaz, instabilité, chaleur, hauteur, restrictions, produits chimiques, etc.)
 - Méthode d'intervention selon la situation.
 - Nombre d'intervenants requis.
 - Protection personnelle requise.
 - Matériel d'intervention requis.
 - Éclairage.
 - Moyens de communication utilisés. Si requis, radio de la sécurité (fréquence 5).
- 2) **Établissez un périmètre de sécurité et sécurisez l'endroit.**

- 3) **Demandez les ressources humaines et matérielles requises.**
- Brigade d'urgence
 - Ambulance, infirmière, ambulanciers
 - Camion d'urgence
 - Unité mobile d'intervention en espace clos
- Note: Faites apporter le chariot d'intervention de sauvetage en espace clos. Sa dimension lui permet d'entrer dans l'ascenseur de la pulperie.
- Civière, SKED, trousse premiers soins
 - Chariot d'air respirable
- 4) **Prenez des tests de gaz** si la ou les victimes sont somnolentes ou inconscientes.
-
- ATTENTION: Risque d'une intoxication:**
- **Prenez tests d'air** avec appareil à lecture directe (voir poste de garde, appareil à gaz)
 - Si présence de gaz inflammable:
 - Éloignez les sources d'ignition. Attention: pager, cellulaire, radio, éclairage).
- 5) **Ventilez l'espace clos (positivement)**
- Ventilateur et conduite de polytane disponible dans le camion d'urgence.
- 6) **Cadenassez l'espace clos** avec le cadenas de l'équipe d'intervention d'urgence.

PLAN GÉNÉRAL DE SAUVETAGE EN ESPACE CLOS

3. INTERVENTION GÉNÉRALE

- 1) Protégez-vous adéquatement en fonction des risques présents.
- 2) Préparez le matériel pour l'entrée des sauveteurs et la sortie des victimes.
- 3) Déterminez des points d'ancrage sécuritaires.
- 4) Rendez-vous auprès de la victime selon la méthode requise (1, 2 ou 3).
- 5) Examen de la ou des victimes.
 - a) Si danger pour la vie de la victime (ex: gaz toxique, manque d'oxygène, fumée):
 - o Sortez la victime immédiatement (Load and Go)
 - b) Si aucun danger pour la vie de la victime:
 - o Procédez aux premiers soins (ou réanimation) sur place.
 - o Immobilisez la victime selon le cas avec civière, SKED, etc.
- 6) Sortir la victime selon la méthode choisie (1, 2 ou 3).
- 7) Faites transporter la victime vers le centre hospitalier.

Note: Gardez les lieux intacts à des fins de l'enquête.

Méthode -1-

(Accès à 6 pieds et moins)
angle de plancher inférieur à 20 °

- Entrée des sauveteurs :
- Par moyens d'accès spécifiques à l'espace clos
- Sortie des victimes :
- Avec SKED (ou, selon l'espace, civière ou harnais)
 - Passez la victime "à bras" aux 3 sauveteurs à l'extérieur
- Matériel minimum requis :
- 1 SKED (ou civière)
 - 3 harnais
 - 4 câbles (longueur selon l'endroit)
 - 1 cascade d'air (ou 2 A.R.A.)

M ét h o d e -2-

(Accès horizontal à plus de 6 pieds)

Entrée des sauveteurs :Choisir

- par échelle en place,
- ou
- avec échelle portative placée à 45°

Sortie des victimes : Avec SKED (ou, selon l'espace, civière ou harnais)Choisir

- A) 1) **Soulevez** la victime verticalement avec treuil ou câble à partir d'une ouverture au plancher supérieur (ou œillet et poulie au "plafond" de l'espace clos)
- **Sortez** la victime par le côté de l'espace clos
- OU

B) 1) **Installez** une "potence de trou d'homme"

- **Tirez** la victime le long de l'échelle assistée par un sauveteur à l'intérieur
- **Attachez** le bout inférieur du SKED (ou civière) au câble de la potence
- **Sortez** la victime horizontalement en soulevant le bout inférieur avec le câble de la potence

Matériel minimum requis

- 1 SKED (ou civière)
- 3 harnais
- 4 câbles (longueur selon l'endroit)
- Selon le cas
 - 1 treuil (avec trépiéd), ou
 - 1 poulie, ou
 - 1 potence de trou d'homme

Méthode -3-

(Accès vertical à plus de 6 pieds)

Entrée des sauveteursChoisir

- par échelle en place (ou portative)
- ou
- avec treuil certifié (ou appareil de levage avec nacelle)

Sortie des victimes :

- Avec SKED (ou, selon l'espace, civière ou harnais)
- Lien de sécurité de la victime indépendant du lien de levage

Note : La victime peut être immobilisée sur une civière adéquate (avec lien de sécurité indépendant) si sa vie n'est pas mise en danger

Choisir

A) Hissez la victime avec un treuil certifié ou (appareil de levage avec nacelle)

Sortez la victime par l'accès vertical

OU

B) Hissez la victime avec une corde de sauvetage par l'échelle assistée par un sauveteur

Note : On peut sortir la victime directement avec une corde de sauvetage (sans échelle, ni treuils) si :
Il y a trois sauveteurs pour tirer la victime et
Le lien de sécurité est assujéti par un 4e sauveteur

Matériel minimum requis

- 1 SKED (ou 1 civière)
- 3 harnais
- 4 câbles (longueur selon l'endroit)
- selon le cas
 - o 1 treuil (avec trépiéd)

ANNEXES

RAPPORT D'INTERVENTION

Annexe A-1

No 2 -

À être complété par le superviseur qui gère l'intervention.

Superviseur : _____ Observateur : _____

Contexte : Simulation Exercice Événement réel

Incendie Sauvetage

Déversement

Produit : _____ Nature: Solide Liquide Gazeux

Composition et/ou concentration : _____

Quantité rejetée/perdue : _____

Localisation : _____

Date : ____ / ____ / ____ Heure : ____ / ____

Description de l'événement :

Action prise pour minimiser l'impact, remise en état, traitement des sols et absorbants contaminés:
(voir MPR-07)

Le superviseur en informe le membre de la direction en devoir _____ Date _____ Hre _____

Pour les déversements, avis au Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs OUI

NON et transmet une copie au surintendant environnement et laboratoire. _____

Initiales surn't env. & lab. Date

Intervenants (interne/externe) :

Commentaires :

Complété par : _____ Date : ____ / ____ / ____ Heure : ____ : ____

Retourner original : surintendant à la sécurité

ANALYSE DE L'INTERVENTION

COMMUNICATION	Cote	Commentaires/précision
• Alerte initiale détaillée		
• Tous les intervenants ont été rejoints		
• Moyens de communication adéquats		
ÉVACUATION	Cote	Commentaires/précision
• Personnel alerté rapidement (précisez comment)		
• Description complète de la situation		
• Bonne information aux points de rassemblement		
• Rassemblement rapide (précisez en minutes)		
• Décompte		
• Connaissance des procédures par les employés et visiteurs		
MAÎTRISE DE L'URGENCE	Cote	Commentaires/précision
• Rapidité à se rendre sur les lieux par les intervenants		
• Connaissance du matériel d'intervention		
• Connaissance des procédures par les intervenants		
• Bonnes actions par les intervenants		
• Organisation globale de l'intervention		
• Matériel d'intervention convenable		
ADMINISTRATION/GESTION	Cote	Commentaires/précision
• Délai pour rejoindre le répondant gestion de crise		
• Rapidité des membres du comité de gestion à se rendre à la salle des mesures d'urgence		
• La maison mère a été informée		
PRÉPARATION DE LA SIMULATION	Cote	Commentaires/précision
• Réalisme de la simulation		
• Aspect " sécurité "		
• Les gens concernés ont été informés à l'avance de la simulation		
ENVIRONNEMENT (SURINTENDANT ENVIRONNEMENT ET LABORATOIRE)		
Est-ce qu'il y a un impact à l'environnement?		
COMMENTAIRES		

Surintendant à la sécurité

____ / ____ / ____
Date

PRÉPARATION DE L'EXERCICE

OBJECTIFS DE L'EXERCICE :

INTERVENANTS VISÉS :

TYPE D'EXERCICE : Alerte / mobilisation SUR TABLE TERRAIN Intervention COMBINÉ Évacuation / confinement Gestion de crise

DATE : _____ HEURE : _____

SCÉNARIOS DE BASE :

(histoire fictive de l'urgence qui suscite la protection du personnel)

PERSONNES À INFORMER À L'AVANCE :

LISTE DES OBSERVATEURS ET ACTEURS :

MATÉRIEL ET PRÉPARATION DU SITE

SFK PÂTE S.E.N.C.

TABLEAU DE PLANIFICATION DE L'EXERCICE
(déroulement)

SIMULATION : _____ DATE : _____

HEURE	PAR QUI	À QUI	ACTION/INFORMATION	RÉACTION ANTICIPÉE	REMARQUES ET ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ

RÔLES ET POUVOIRS DES INTERVENANTS GOUVERNEMENTAUX

ORGANISME	RÔLES	POUVOIR (à leur discrétion)
Coroner	Enquêter lors de mort de personne et rédiger un rapport.	A tous les pouvoirs sur les lieux d'une mortalité.
Croix Rouge	Apporter du support médical lors des sinistres. Apporter du support et services aux sinistrés.	
CSST	Faire enquête sur les accidents de travail. Faire un constat des lieux.	Peut exiger l'arrêt des opérations. Accède à tous les lieux désirés si protégés.
Gouvernement Fédéral	Être informé de toute urgence concernant le fleuve, le transport ferroviaire ou les bâtiments fédéraux.	
Médecin	Prodiguer les soins médicaux.	Peut déclarer qu'une personne est morte.
Ministère Agriculture Pêcherie Alimentation du Québec	Contrôler la santé des bêtes et des cultures visant l'alimentation.	
Ministère du Transport du Québec	Assurer les conditions routières raisonnables, déneigement, sablage, réparation, etc.	
Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP)	Intervenir lors de situation d'urgence touchant l'environnement. Être informé de toute situation de déversement de matières dangereuses dans l'environnement. Faire un suivi des niveaux d'eau.	Peut exiger l'arrêt des activités normales. Accède à tous les lieux désirés si protégés.
Municipalité	Informers les citoyens de la municipalité et assurer leur protection. Supporter la compagnie dans ses décisions.	Roi et maître sur son territoire.

RÔLES ET POUVOIRS DES INTERVENANTS GOUVERNEMENTAUX (suite)

ORGANISME	RÔLES	POUVOIR (à leur discrétion)
Police	Bloquer les routes, détourner la circulation Prêter assistance lors d'alerte à la bombe, de manifestation, de vol ou de terrorisme.	Peut prendre en charge le site lors de situations criminelles ou de mort. Peut déclarer une mort évidente
Pompiers municipaux	Intervenir sur des situations d'urgence nécessitant leur service.	Peuvent prendre en charge le site de l'urgence.
Santé Physique (RRSSS)	Coordonner les transports ambulanciers et les soins hospitaliers.	
Santé Publique Québec (RRSSS)	Apporter du soutien aux sinistrés ainsi qu'aux municipalités touchées par l'urgence. Informer la population des événements à venir.	A droit de veto sur toute urgence pouvant toucher la santé de la population.
Sécurité civile	Coordonner les actions des différents ministères. Supporter la municipalité.	
Services aux sinistrés (municipalité)	Offrir support, matériel, logement, nourriture aux sinistrés. S'occuper des enregistrements des gens dans les lieux d'hébergement.	
Services Psychosociaux (RRSSS)	Apporter du soutien et des services d'aide psychologique aux personnes touchées par le sinistre.	
Sûreté du Québec	Apporter du support pour le contrôle de la circulation. Assurer une escorte d'urgence. Intervenir lors d'alerte à la bombe et de manifestation, prise d'otages.	Peut déclarer une mort évidente Prend possession des lieux si mort ou actes criminels sur son territoire.

**COMITÉ DE GESTION DE CRISE
(Urgence majeure)**

Faire le lien entre la brigade d'urgence et le comité.	Surintendant à la sécurité (ou membre de la direction en devoir)
Communication avec la population et les médias.	☞ Surintendante ressources humaines ☜
Assurer les ressources matérielles aux intervenants.	Surintendant des services
Communiquer avec les familles des victimes.	☞ Surintendante ressources humaines (ou superviseur choisi par elle) ☜
Tenir le journal de bord.	D'abord, membre de la direction en devoir Ensuite, personne désignée par lui
Communiquer avec le ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs	Surintendant environnement et laboratoire
Communiquer avec la CSST, la police, le coordonnateur municipal, les usines voisines.	Surintendant à la sécurité
Réception des appels téléphoniques.	Surintendant technique
Suivi des médias.	☞ Adjointe administrative à la direction ☜
Prendre les décisions administratives (arrêt production, salaire, etc.)	Directeur général en consultation avec le reste du comité

ANNEXE A-6

FICHES DES PRODUITS CRITIQUES

BIOXYDE DE CHLORE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

CAS: 10049-04-04 (1%, 0.45 T)

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:1% ClO₂ + 0.02% Cl₂**COMPOSITION:**10 g/L ClO₂ + 0.2 g/L Cl₂ + H₂O**LIEU D'AJOUT:**Stades D₀, D₁, D₂**MENSUELLE:**

760,000 kg

UTILITÉ:

Blanchiment de la pâte

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>		<u>CAPACITÉ</u>	<u>QTÉ (T)</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
							H: (m)	D: (m)	
Réservoir	621-867	(1)	235,000 L	2.35	FRP	Gazogène	11.00	5.50	INT
	621-868	(2)	235,000 L	2.35					
	621-869	(3)	150,000 L	1.5	Élévation 100	7.00	3.50	INT	
	621-870	(4)	150,000 L	1.5					
	621-871	(5)	150,000 L	1.5					
	622-872	(6)	150,000 L	1.5					
	622-873	(7)	150,000 L	1.5					
				Total:	12.2				

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Indicateur et alarme de niveau pour les réservoirs
- Trop-plein à l'égout acide
- Inspection complète à tous les 7 ans (mémo entretien)

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT**TRÈS TOXIQUE ET INFLAMMABLE**

- Isolation de l'équipement défectueux
- Utilisation des autres réservoirs (capacité restante)
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Diriger l'effluent contaminé vers les bassins d'urgence en neutralisant avec du caustique et/ou lait de chaux

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

IMPORTANT: CETTE PAGE EST PRÉSENTE DANS LE PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION ENVIRONNEMENTAL ET LE MANUEL DE MESURES D'URGENCE. SI VOUS APPORTEZ DES MODIFICATIONS À CETTE PAGE, IL FAUT QUE LES CORRECTIONS SOIENT FAITES AUX DEUX ENDROITS.

CHLORATE DE SODIUM

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

CAS: 7775-09-9 (10%, 10 T)

NATURE:Solide
Solution (gazogène)CONCENTRATION:750 g/L en solution
100% solideCOMPOSITION:NaClO₃ en SLNLIEU D'AJOUT:

Gazogène

MENSUELLE:

1,225 kg

UTILITÉ:Fabrication du ClO₂ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

ÉQUIPEMENT	# EQUIP	CAPACITÉ	QTÉ (T)	MATÉRIEL	LOCALISATION	DIMENSION		EXT / INT
						H: (m)	D: (m)	
Réservoir #1	621-853	150,000 L	112.5	polyéthylène	Déch. prod. chim.	11.00	4.40	EXT
Réservoir #2	621-854	150,000 L	112.5	polyéthylène	et gazogène 621 et 622	11.00	4.40	INT
Rés. intermédiaire	622-855	150,000 L	112.5	polyéthylène		11.00	4.40	INT
Total:			337.5					

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Contrôle, indicateur et alarme de niveau pour les 3 réservoirs.
- Trop-plein (ou déversement) dirigé vers l'égout des hauts-solides pour le 622-855.
- Trop-plein (ou déversement) dirigé vers l'égout acide pour les 2 autres réservoirs (621-853 et 621-854).

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT**TRÈS TOXIQUE, MATIÈRE COMBURANTE**

- Isolation de l'équipement défectueux,
- Utilisation des deux autres réservoirs (capacité restante)
- Sol, sable et ciment

Petit déversement: Utiliser les instruments nécessaires pour mettre le solide répandu dans un contenant de récupération approprié.**Grand déversement:** Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. NE PAS verser d'eau dans le contenant. Éviter tout contact avec une matière combustible (bois, papier, huile, vêtements, méthanol, essence...). Garder le produit humecté en utilisant de l'eau vaporisée. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit vers les bassins d'urgence, neutraliser avec du caustique et/ou du lait de chaux. Demander de l'aide pour l'élimination.**Note:** Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).**IMPORTANT: CETTE PAGE EST PRÉSENTE DANS LE PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION ENVIRONNEMENTAL ET LE MANUEL DE MESURES D'URGENCE. SI VOUS APPORTEZ DES MODIFICATIONS À CETTE PAGE, IL FAUT QUE LES CORRECTIONS SOIENT FAITES AUX DEUX ENDROITS.**

MÉTHANOL

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:100% CH₃OH**COMPOSITION:**CH₃OH**LIEU D'AJOUT:**

Gazogène

MENSUELLE:

100-170,000 L

UTILITÉ:Fabrication de la solution de ClO₂**ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT**

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Réservoir	622-853	114,000 L	Acier carbone	Déchargement des produits chimiques	8.69	4.11	EXT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Digue de retenue en béton de 126,000 L, alarme de haut niveau, recirculation sur haute pression sur la ligne d'alimentation au générateur.
- Événement sur réservoir, mise à la terre lors du déchargement du camion.
- Système d'extinction au CO₂ supervisé pour la station de pompage.
- Système d'extinction déluge pour le réservoir.

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT**INFLAMMABLE, TRÈS TOXIQUE**

- Retour au réservoir ou récupération par Sanivan ou Servac
- Arrêt de production de ClO₂
- Sol, ciment
- Obturer les drains pluviaux

Petit déversement: Diluer avec de l'eau et absorber avec une moppe ou absorber avec une substance inerte SÈCHE et mettre dans un contenant de récupération approprié.

Grand déversement: Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Absorber avec des écorces. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Éliminer toutes les sources d'ignition.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

IMPORTANT: CETTE PAGE EST PRÉSENTE DANS LE PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION ENVIRONNEMENTAL ET LE MANUEL DE MESURES D'URGENCE. SI VOUS APPORTEZ DES MODIFICATIONS À CETTE PAGE, IL FAUT QUE LES CORRECTIONS SOIENT FAITES AUX DEUX ENDROITS.

PEROXYDE D'HYDROGÈNE

TYPE DE PRODUIT: SOLUTION CHIMIQUE

NATURE:

Liquide

CONCENTRATION:

50% (Entreposage)

5% (Injection)

COMPOSITION:50% H₂O₂ + 50% H₂O (Entreposage)5% H₂O₂ + 75% H₂O (Injection)LIEU D'AJOUT:Stades de blanchiment E₀ et E₂MENSUELLE:

À l'occasion

UTILITÉ:

Blanchir la pâte

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># EQUIP</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u>		<u>EXT / INT</u>
					H: (m)	D: (m)	
Réserv. Entrep.	431-891	80,000 L	S.S. 316L	Près du clarificateur primaire	7.32	3.74	EXT
Réserv. Injection	431-890	2,500 L	S.S. 316L	Blanchiment	1.52	1.52	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Digue de retenue en béton de 174,000 L
- Indicateur de niveau
- Contrôle de niveau

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

IMPORTANT: CETTE PAGE EST PRÉSENTE DANS LE PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION ENVIRONNEMENTAL ET LE MANUEL DE MESURES D'URGENCE. SI VOUS APPORTEZ DES MODIFICATIONS À CETTE PAGE, IL FAUT QUE LES CORRECTIONS SOIENT FAITES AUX DEUX ENDROITS.

PEROXYDE D'HYDROGÈNE

TYPE DE PRODUIT: SOLUTION CHIMIQUE

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT**TRÈS TOXIQUE, TRÈS IRRITANT, CORROSIF, MATIÈRE COMBUSTIBLE**

- Isolation de l'équipement défectueux
- Opérer en ne maintenant pas d'inventaire
- Arrêt du système au peroxyde en cas extrême
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Sol, sable
- Obtenir les drains pluviaux

Petit déversement: Diluer avec de l'eau.**Grand déversement:** Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Éviter tout contact avec une matière combustible (bois, papier, huile, vêtements...). Garder le produit humecté en utilisant de l'eau vaporisée. NE PAS TOUCHER au produit répandu. Utiliser un jet d'eau fin et large pour éloigner la vapeur. Utiliser de l'eau vaporisée pour réduire les vapeurs. Empêcher l'entrée dans les sous-sols ou autres endroits fermés; faire dériver le courant du produit répandu s'il y a lieu. Demander de l'aide pour l'élimination.**Note:** Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).**IMPORTANT: CETTE PAGE EST PRÉSENTE DANS LE PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION ENVIRONNEMENTAL ET LE MANUEL DE MESURES D'URGENCE. SI VOUS APPORTEZ DES MODIFICATIONS À CETTE PAGE, IL FAUT QUE LES CORRECTIONS SOIENT FAITES AUX DEUX ENDROITS.**

PROPANE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

CAS: 74-98-6 (1%, 4.5 T)

NATURE:

Gaz

CONCENTRATION:

100%

COMPOSITION:

C₃H₈

LIEU D'AJOUT:

Brûleur du four à chaux
Chariot-élévateur
Moteurs auxiliaires du four à chaux
Moteur auxiliaire des agitateurs
du réservoir de boues
Cafétéria

MENSUELLE:

1,500 L (Brûleur)
5,000 L (Chariot)
Au besoin
Au besoin

UTILITÉ:

Départ du brûleur du four à chaux
Chariot-élévateur
Moteurs auxiliaires du four à chaux
Agitateurs des réservoirs de boues

Cuisine

ÉQUIPEMENT OU RÉSERVOIR RETENANT LE PRODUIT

<u>ÉQUIPEMENT</u>	<u># SÉRIE</u>	<u>CAPACITÉ</u>	<u>MATÉRIEL</u>	<u>LOCALISATION</u>	<u>DIMENSION</u> H: (m) D: (m)	<u>EXT / INT</u>
Bonbonnes (4)	21279 21543 30019VV 2094040	363 L (0.185 t) 363 L (0.185 t) 363 L (0.185 t) 363 L (0.185 t)	N/D	Caustification (en-dessous du four à chaux)	Standard	EXT
Réservoir horizontal	9829	5291 L (2,698 t)	N/D	Cafétéria (cour)	Standard	EXT
Réservoir horizontal	74095	3023 L (1,542 t)	N/D	Caustification (cour)	Standard	EXT
Bonbonnes (≈ 100 max)	N/D	15 k	N/D	Entrepôt	Standard	INT

MESURES DE PROTECTION ET D'IDENTIFICATION DES FUITES:

- Indicateur de niveau

INSPECTION VISUELLE:

Minimum 1 par jour

IMPORTANT: CETTE PAGE EST PRÉSENTE DANS LE PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION ENVIRONNEMENTAL ET LE MANUEL DE MESURES D'URGENCE. SI VOUS APPORTEZ DES MODIFICATIONS À CETTE PAGE, IL FAUT QUE LES CORRECTIONS SOIENT FAITES AUX DEUX ENDROITS.

PROPANE

TYPE DE PRODUIT: PRODUIT CHIMIQUE

CAS: 74-98-6 (1%, 4.5 T)

INTERVENTIONS LORS D'UN DÉVERSEMENT**INFLAMMABLE**

- Aucune
- Réparation de l'équipement et redémarrage
- Sol, sable

Petit déversement: (Fuite sur raccord)

Tenter de colmater la fuite de gaz en scellant l'orifice du contenant avec un ruban adhésif ou une matière appropriée (ruban de papier, plastique moulant).

Grand déversement: Laisser évaporer. Si possible, tourner le contenant fuyant de manière à ce que du gaz s'en échappe plutôt que du liquide. NE PAS diriger d'eau sur le produit répandu ou vers la source de la fuite. Utiliser un jet d'eau fin et large pour éloigner la vapeur. Empêcher l'entrée dans les égouts, les sous-sols ou autres endroits fermés. Éliminer toutes les sources d'ignition.

Note: Pour les équipements de sécurité et les produits incompatibles, consulter les fiches signalétiques ou les fiches de santé et sécurité (SIMDUT).

IMPORTANT: CETTE PAGE EST PRÉSENTE DANS LE PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION ENVIRONNEMENTAL ET LE MANUEL DE MESURES D'URGENCE. SI VOUS APPORTEZ DES MODIFICATIONS À CETTE PAGE, IL FAUT QUE LES CORRECTIONS SOIENT FAITES AUX DEUX ENDROITS.

ANNEXE A-7

RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE DES ORGANISMES D'URGENCE

LISTE TÉLÉPHONIQUE D'URGENCE

Service Externe

No	Organisme	Téléphone d'urgence 24h/24	Téléphone bureau
1	Air Liquide	514-878-1667	418-668-2599
2	Ambulance	911	
3	Ascenseur OTIS Indiquer # identification: FBA932625	1-800-238-6847	1-800-465-4848
4	Assureur Factory Mutual (#1926-79)	800-955-3632	
5	Bell Canada (Service d'urgence)	611	800-343-1639
6	C.L.S.C. St-Félicien	418-679-5270	418-679-5270
7	C.N. (Répartiteur 24h/24) Police du C.N.	800-361-2973	514-399-4815
8	C.N. (Urgence / Police)	800-465-9239	514-399-2222
9	C.S.S.T. (Urgence)	800-668-0087	418-679-5463
10	CANUTEC	613-996-6666	613-992-4624
11	S.P.I.	418-679-8680	418-679-9494
12	Centre Anti-Poison	800-463-5060	
13	Centre de plongée (Remplissage Air)	Paget: 418-630-5830 Cell: 418-679-7285	418-679-2518
14	Centre Hospitalier de Dolbeau	418-276-1420	418-276-1234
15	Centre Hospitalier de Roberval	418-275-0110	
16	Croix-Rouge	877-362-2433	418-690-3909
17	Environnement Québec (Urgence)	866-694-5454	418-695-7883
18	Gendarmerie Royale du Canada	418-698-5666	
19	Grue A.Guay		418-548-3192
20	Hélicoptère A.C.I.	PANORAMA: 418-668-3046	Pilote: Rés: 696-2860 Pilote: Cell: 669-8844
21	Hydro-Québec (Urgence & Panne)	800-790-2424	
22	Chem Trade (Produit chimique)	866-416-4404	514-640-4720
23	Garde côtière (Pollution marine)	800-363-4735	
24	Météo Saint-Félicien (Répondeur)	418-679-8690	
25	Véolia	418-662-9710	
26	PAE (Programme d'aide aux employés)	418-276-7920	
27	Police Sûreté du Québec	310-4141	418-276-0433

No	Organisme	Téléphone d'urgence 24h/24	Téléphone bureau
28	Pompiers Normandin	911	418-274-2004- 206
29	Pompiers Saint-Félicien	911	418-679-0313
30	Propane Perron	418-679-0595 Cell: 517-671-8789	418-679-0595
31	Protection de la Faune (S.O.S. Braconnage) Services aux citoyens	800-463-2191 866-248-6936	418-276-1702
32	Recherche et Sauvetage Aérien	800-267-7270	
33	Régie Régionale de la Santé et Service Sociaux	Info Santé: 811 Info Sociale: 811	418-545-4980
34	Remorquage Georges Beaudoin	418-679-0525	
35	Remorquage Rochefort (Véhicule Lourd)	418-256-3509	
36	S.O.P.F.E.U.	800-463-3389	418-275-6400
37	Sécurité Civile	866-776-8345	418-643-3256
38	Sûreté du Québec	310-4141	418-275-0433
39	Télésignal (Communication radio)		418-679-1176
40	Transport Canada (T.M.D.)	514-283-5722	
41	Transport Québec		418-695-7916
42	Travaux publics Ville de St-Félicien		418-679-0252
43	Travaux publics Ville de St-Félicien (Urgence Contremaître de garde)	418-679-7275	
44	Urgence Environnementales Canada Pollution et Déversement (24h)	866-283-2333	
45	Ville de La Doré (Mesures d'urgence)	Paget: 418-671-6585 Domicile: 418-256-3305 Cell: 418-618-3305	418-256-3545
46	Ville de Normandin (Mesures d'urgence)	418-679-9111	418-274-2004- 203
47	Ville de St-Félicien (Mesures d'urgence)		418-679-0251
48	Radioprotection Inc.		450-649-5213
49	Commission Canadienne de Sécurité nucléaire (CCSN) #13383-1-05.0	613-995-0479	
50	Environnement Canada (Urgence)	800-463-4311	
51	Ministère des Ressources Naturelles (Réservoir pétrolier)	866-248-6936	
52	Conduite des effluents (POV-TSE-01)		
53	Radio CHRL Roberval	275-1831	

	Organisme	Téléphone d'urgence	Téléphone bureau
54	Radio CHVD Dolbeau	276-3333	
55	Radio KYK Alma	418-662-6888	
56	Radio CJAB Chicoutimi	800-351-9450	418-668-6999
57	Radio CFIX Chicoutimi	418-543-4881	418-669-9797
58	Radio CBJ Chicoutimi	418-696-6682	
59	Télévision CKRS-TV	418-542-4551	
60	Télévision CJPM-TV (TVA)	418-549-2576	Alma: 418-662-2305
61	Journal l'Étoile du Lac	418-275-2911 418-679-9487	
62	Journal Le Quotidien	418-545-4474	
63	Télévision communautaire	418-679-1574	
64	Autobus Verreault	418-679-1573	
65	Bowater (Dolbeau)	418-239-2350	
66	Alcan Alma	418-480-6001	
67	Thermo Measuretech		905-888-8808

Liste des équipements pour intervention

A- MATÉRIEL DU CAMION À INCENDIEQUANTITÉ

▪ Chaudière de mousse "ANSULITE 3-6%"	5
▪ Chaudière de mousse "A4P 3-6%"	4
▪ Cordage sauvetage NFPA orange 300 pi avec sac	1
▪ Cordage utilitaire orange 100 pi	1
▪ Corde de bois 25 pi	2
▪ Corde de bois 50 pi	1
▪ Génératrice Honda FB 2200X	1
▪ Bouteilles d'air pour APRA MSA 2216 lbs	8
▪ Habits de protection produit chimique Encapsulés B+	4
▪ Habits de protection produit chimique Encapsulés B	4
▪ Tube de récupération de produits chimiques	2
▪ Toiles pour récupération de produits chimiques	1
▪ Harnais avec sangles à corchets	4
▪ Lance Jet 2 1/2" ajustable pour canon	1
▪ Lance Jet direct 2 1/2" à 1" pour canon	1
▪ Borne-fontaine portative 4" x 2 1/2"	1
▪ Canon à mousse	1
▪ Lance à mousse	1
▪ Injecteur à mousse	1
▪ Boyaux 4" x 50'	1
▪ Boyaux empilés et raccordés 2 1/2" x 50'	8
▪ Boyaux empilés et raccordés 1 1/2" x 75'	3
▪ Boyaux empilés et raccordés 4" x 50'	7
▪ Lance perforatrice	1
▪ Scie mécanique à chaînes "Sthill"	1
▪ Coupe boyau	1
▪ Échelle 2 sections 24'	1
▪ Piscine 1200 gallons	1
▪ Kit de colmatage d'urgence type "C"	1
▪ Appareil respiratoire MSA 4500 lbs	2
▪ Support à canon	1
▪ Appareil respiratoire MSA 2216 lbs	4
▪ Kit de colmatage divers	1
▪ Habit de pompier complet (Bunkers)	10

B- Équipement de protection collective

- deux (2) kits "C":
 - 1 pour unité mobile de protection incendie
 - 1 pour poste de garde

C- Autre matériel jugé utile lors d'urgence

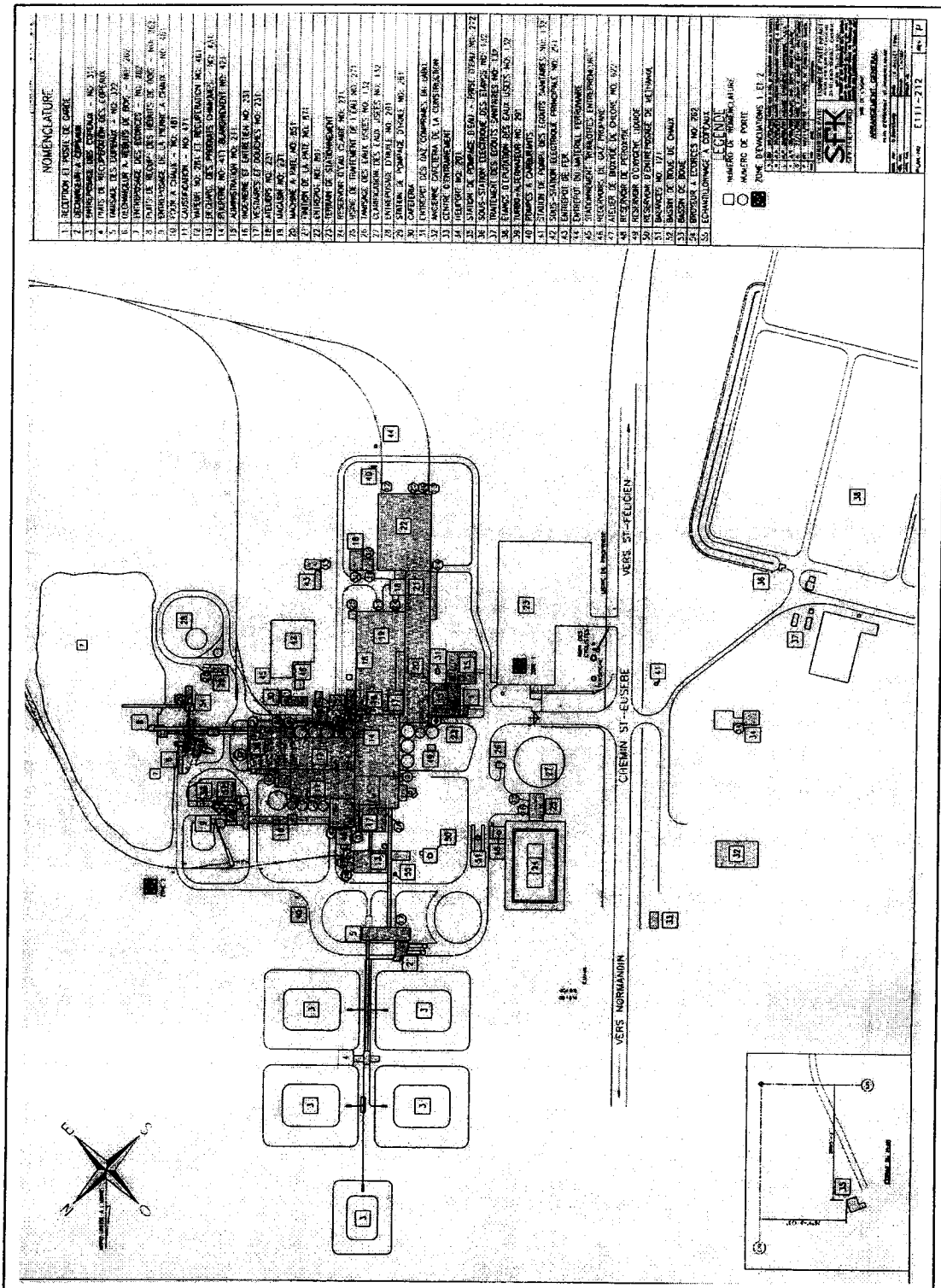
- 1 bélier sur chenille: KOMATSU
- 1 chargeur frontal: DRESSER
- 1 chargeur frontal: KOMATSU

- 1 chargeur frontal: INTER.563 CARTERPILLER
- 1 locomotive
- 1 ambulance
- 1 camion à incendie (voir liste de matériel)
- 1 pompe remorque "Godwin" 1200 g/m
 - 2 adapteurs de succion
 - 6 boyaux de succion
 - 2 boyaux de sortie
 - 5 tuyaux de transfert
 - 4 garnitures de rechange
 - 8 boyaux 4" (storz) (100')
- 18 appareils respiratoires autonomes MSA-401
- 22 cylindres d'air respirable
- 1 réservoir portatif 900 gallons et pompe motorisée (JL-215)

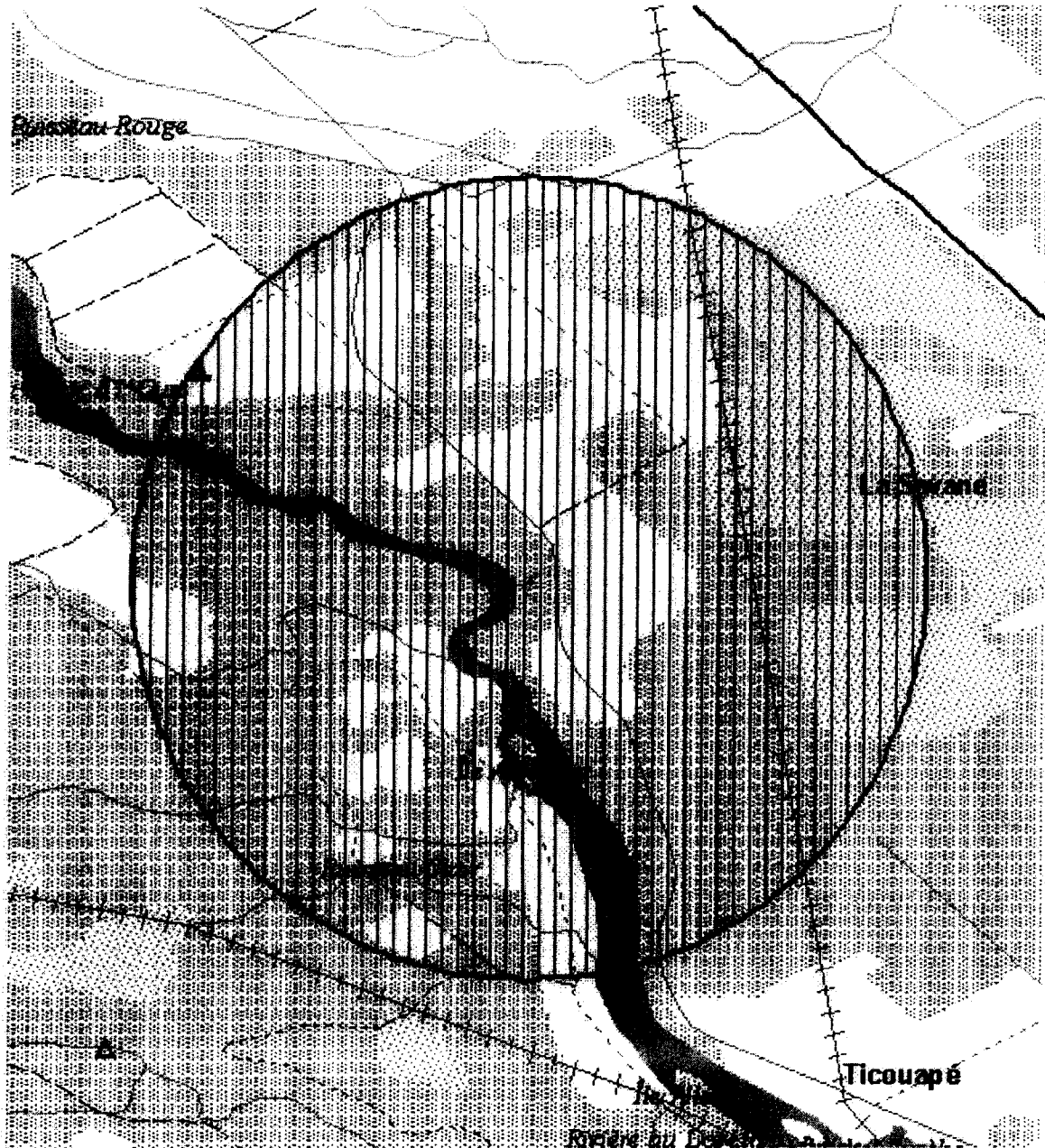
D- Équipement de communication interne

- quarante (40) unités portatives
Liste des fonctions d'opération qui en portent
- dix (10) unités mobiles
- six (6) unités de base
- cinquante (50) unités de pager
- système d'alarme générale d'usine: timbre sonore et haut-parleur
- système d'alarme à la pulperie: timbre sonore et gyrophare
- système d'alarme à la vapeur: timbre sonore et gyrophare

ANNEXE A-9 PLANS



PLAN DE LOCALISATION RÉGIONALE



5 km



300 mètres

**FAIRE IMPRIMER 15 COPIES DE CETTE PROCÉDURE
SUR UNE IMPRIMANTE COULEUR
SUR DU PAPIER "CERTIFIÉ ISO"**

(AFFICHAGE)

MINI-GUIDE

DIRECTIVES DE SECURITE ET MESURES D'URGENCE SI VOUS FAITES FACE A UNE SITUATION D'URGENCE SUIVANTE

En cas d'accident	En cas d'incendie	En cas de fuite
<ul style="list-style-type: none"> ○ Rester calme ○ Alerter l'entourage ○ Évaluer la situation : <ul style="list-style-type: none"> - s'il y a des risques pour vous (feu, gaz, manque d'oxygène), - penser à se protéger avant de secourir. ○ Examiner la personne <ul style="list-style-type: none"> - sans la déplacer sauf si la situation menace sa vie (feu, gaz). 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rester calme. ○ Alerter l'entourage. ○ Selon l'ampleur : <ul style="list-style-type: none"> - Éteindre les flammes, si cela peut être fait sécuritairement. ○ Quitter les lieux. ○ Fermer les portes. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Si odeur irritante (ClO₂, Cl₂) ou d'œufs pourris (H₂S): <ul style="list-style-type: none"> - porter votre respirateur; - quitter les lieux et fermer les portes. ○ Pour les déversements, essayer de maîtriser la situation si cela peut être sécuritaire pour vous en considérant: <ul style="list-style-type: none"> - les risques du produit (corrosif, explosif); - ampleur du déversement; - vos connaissances; - les EPI disponibles. ○ Quitter les lieux si votre sécurité est menacée.
<p>○ Communiquer au Service d'urgence, faire le <u>4111</u> et donner :</p> <ul style="list-style-type: none"> - votre nom - genre et ampleur de la situation (blessure, feu, fuite) - lieux précis (département et élévation) - et où on peut vous rejoindre (# téléphone) 		
<p>○ Attendez calmement les secours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rester auprès du blessé et le rassurer. - À l'arrivée des secours : <ul style="list-style-type: none"> - s'en remettre à eux, - les assister s'il y a lieu, - transmettre les renseignements utiles. 		
<p>○ À l'arrivée des secours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'en remettre à eux, - les assister s'il y a lieu, - transmettre les renseignements utiles. 		

IMPORTANT :

Laisser le gardien raccrocher le premier afin de vous assurer qu'il n'a plus rien à demander.

MINI-GUIDE

SI VOUS ENTENDEZ UNE ALARME SONORE



TONALITÉ DE TYPE "POLICE"

PROCÉDURE DE CONFINEMENT

Marche à suivre :

- Suivre les directives transmises par les haut-parleurs.
- Se rendre au local de confinement le plus près.
 - Bureau : administration 2^e étage
 - Machine : salle de contrôle
 - Machine : salle à manger
 - Pulperie : salle de contrôle et salle à manger
 - Entretien : salle à manger 2^e étage
 - Vapeur : salle de contrôle et salle à manger
 - Causification : salle de contrôle et salle à manger
 - Tamissage des copeaux : salle à manger
 - Centre de formation
 - Cafétéria
 - Centre Jean-Paul Darveau
- Apporter votre respirateur.
- Sur place, vous rapporter au moniteur.

**Rôle du moniteur**

Le premier employé qui arrive dans le local de confinement devient le moniteur.

- 1) Mettez le chapeau (bleu) Moniteur
- 2) Arrêtez la ventilation, voir liste sur place.
- 3) Vérifiez les présences et consignez-les dans le registre.
- 4) Attendez les ordres de la brigade d'urgence.

TONALITÉ DE TYPE "KLAXON"



PROCÉDURE D'ÉVACUATION

- Marche à suivre si vous êtes au département de la vapeur**
- Quitter en vous éloignant de la chaudière de récupération.
 - Ne pas utiliser l'ascenseur.
 - Ne pas entrer ou retourner dans le département (gyrophare rouge).
 - À l'extérieur, vous rapporter à votre responsable.

Note : Les opérateurs appliquent leur procédure d'opération.

Marche à suivre si vous êtes dans le département pulperie

- Quitter les lieux.
- Ne pas utiliser l'ascenseur.
- ne pas entrer ou retourner dans le département (gyrophare rouge)
- À l'extérieur, vous rapporter à votre responsable.

Note : Les opérateurs appliquent leur procédure d'opération.

Évacuation générale d'usine

Marche à suivre pour l'ensemble de l'usine.

- Écouter les directives.
- Apporter votre respirateur.
- Dirigez-vous vers la zone désignée.
 - **1 coup répété : Zone 1 : Stationnement, en avant de l'usine** → ←
 - **2 coups répétés : Zone 2 : Pile d'écorces, en arrière de l'usine** ← →
- Rendu dans la zone désignée, vous rapporter à votre moniteur désigné de votre département(chapeau bleu) et rester à sa disposition.

Rôle du moniteur : un employé par département porte le chapeau (bleu) Moniteur (cabane #25 ou # 13), consigne les présences de son département dans son registre et attend les ordres de la brigade.



**PLAN DES MESURES D'URGENCE
PROCÉDURE DE CONFINEMENT**

LOCAL DE CONFINEMENT : _____ HEURE : ____ : ____

NOM DU MONITEUR : _____ DATE : ____ / ____ / ____

RÔLE DU MONITEUR

LE PREMIER EMPLOYÉ QUI ARRIVE SUR LES LIEUX DEVIENT MONITEUR.

1. Mettez le chapeau bleu.
2. Faire arrêter la ventilation.
3. Vérifiez les présences et consignez-les sur ce registre.
4. Attendez qu'un membre de la brigade communique avec lui par téléphone ou radio.
5. Attendez les ordres d'un membre de la brigade ou du surintendant de faction.

REGISTRE DES PRÉSENCES

NOMS	NOMS	NOMS
1.	19.	37.
2.	20.	38.
3.	21.	39.
4.	22.	40.
5.	23.	41.
6.	24.	42.
7.	25.	43.
8.	26.	44.
9.	27.	45.
10.	28.	46.
11.	29.	47.
12.	30.	48.
13.	31.	49.
14.	32.	50.
15.	33.	51.
16.	34.	52.
17.	35.	53.
18.	36.	54.

SECTION 5

PROCÉDURE D'INTERVENTION LORS D'ARRÊTS D'URGENCE
OU DE MAUVAIS FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT
ET/OU ÉQUIPEMENTS DE PROCÉDÉ

SECTION 5: PROCÉDURE D'INTERVENTION LORS D'ARRÊTS D'URGENCE OU DE MAUVAIS FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT ET/OU ÉQUIPEMENTS DE PROCÉDÉ.

A- Description brève des systèmes de traitement (voir schéma ci-joint)

i) Récupération et/ou traitement des effluents liquides et solides

1) Clarificateur primaire et filtre Sala

Ces deux appareils permettent de séparer les solides de l'effluent solide. Il y a décantation et séparation de la partie solide à l'aide du clarificateur. Cette boue est ensuite débarrassée de sa partie liquide et est envoyée au parc à déchets de l'usine. Le liquide continue sa course au traitement secondaire.

Spécifications

Clarificateur (132-002)

- diamètre: 45.75
- .55 m de haute avec fond conique
- rétention: 6 à 7 heures
- débit maximum pouvant être traité: 40,800 l/min

Méthode de vidange :

- Vider le contenu d'eau du clarificateur en utilisant des pompes mobiles. L'eau doit être dirigée vers le système de traitement secondaire.
- On doit laisser le maximum de boue à l'intérieur. Si on doit vider les boues, on doit utiliser au maximum les pompes à boue et diriger le reste vers le traitement primaire auxiliaire (bassin de sédimentation).

Note : Lorsque le clarificateur doit être contourné, un bassin d'urgence est utilisé comme bassin de sédimentation. Cette opération est temporaire et le Ministère de l'Environnement du Québec doit être avisé par écrit.

Filtre Sala

- Filtreur à vide (132-002)
- diamètre: 2.4 m
- longueur: 2.4 m
- surface filtrante: 18 m²
- agitateur (132-002)
- moteur: 3 HP
- souffleur d'air (132-007)
- air au couteau: 5 m³/min (5 psig)
- groupe commande: 7.5 HP et 1,800 RPM

Note: Ce filtre fonctionne environ 12 heures par jour. Lors de bris, il n'y a pas d'extraction de boue jusqu'à ce que l'équipement soit fonctionnel.

2) Lagune aérée

Les effluents de l'usine sont traités de façon "aérobique" dans une lagune aérée. Il s'agit du traitement secondaire. Cet équipement doit toujours être en opération avec un minimum de 24 aérateurs en fonction.

Spécifications

Bassin A et B

- 204 m x 89 m (long x large)
- Augmente le temps de rétention
- Décante les solides en suspension de l'effluent avant leur entrée aux lagunes.

Bassin C

- 125 m x 88 m (long x large)
- Augmente le temps de rétention

Lagune: (2 cellules)

Cellule #1:

- 361 m x 185 m x 4.57 m (long x large x haut)
- 14 aérateurs de surface 75 HP
- rétention: 3.5 jours

Cellule #2:

- 495 m x 126 m x 4.57 m (long x large x haut)
- 4 aérateurs de surface 75 HP
- 4 aérateurs de surface 50 HP
- rétention: 3.2 jours

Zone tranquille:

- 72 m x 126 m x 4.57 m (long x large x haut)
- rétention: 12 heures

Méthode de vidange :

Les boues accumulées au fond de la lagune sont retirées par dragage et déshydratation périodiques, par une firme spécialisée.

3) Système de récupération des fibres (431-203)

Ce système permet de récupérer les fibres produites par:

- Le blanchiment
- La machine à pâte

La pâte est emmagasinée dans le cuvier des fibres recouvertes (42-1802). Cette pâte est ensuite envoyée à un séparateur nettoyeur (42-1044) et les fibres sont récupérées sur un double tamis incliné (42-1041, 42-1042).

L'eau récupérée est envoyée au traitement des effluents.

4) **Réservoir de lavage (451-852)**

Ce réservoir sert premièrement à prendre le contenu des évaporateurs lorsque ceux-ci doivent être vidés pour lavage, inspection, etc...

En opération normale, ce réservoir est vide et peut servir pour récupérer des déversements ou débordements de liqueur noire.

Spécifications

- diamètre: 11.6 m
- hauteur: 18.3 m
- Capacité: 1,500,000 l
- matériel: ASTM A285 GR-C

5) **Réservoir de débordement (461-854)**

Ce réservoir sert principalement à récupérer la liqueur noire (débordements, problèmes d'opération, etc...).

Spécifications

- diamètre: 6.1
- hauteur: 6.7 m
- capacité: 190,000 l
- matériel: ASTM A285 GR-C

6) **Bassin A, B ou C**

En opération régulière de la lagune, les effluents passent par le canal de contournement.

L'effluent est dirigé vers les bassins d'urgence:

1. lors de déversement;
2. si la conductivité est supérieure à 3000 umhos;
3. pour refroidir l'effluent lors des mois d'été.

Spécifications

- A et B : 204 m x 89 m (long x large). C : 125 m x 88 m (long x large)
- rétention: 12 heures

Méthode de vidange :

Les boues des bassins A et B sont vidangées périodiquement avec des chargeurs à godets et elles sont transportées vers le site à déchets de l'usine. La siccité minimum doit être de 25%.

7) **Réservoir de trop-plein des évaporateurs (451-856)**

Récupération du trop-plein aux évaporateurs (savons, acides résiniques, etc...)

Spécifications

- diamètre: 4.1 m
- hauteur: 6.1 m
- capacité: 80,000 l
- matériel: A283-C

8) **Fosse de récupération de liqueur noire**

Ce système consiste en une fosse où 2 conductivimètres sont installés. Lorsqu'il y a présence de liqueur, les 2 pompes démarrent et récupèrent cette liqueur en la renvoyant au système (procédé).

9) **Fosse de récupération de la caustification**

Même fonction que la fosse de liqueur noire sauf que celle-ci récupère les produits utilisés à la caustification.

10) **Fosse de récupération du four à chaux**

Même fonction que la fosse de liqueur noire sauf que celle-ci récupère du calcium pour le réintégrer au cycle de la chaux.

11) **Bassin de récupération de l'épurateur du four à chaux (481-852)**

Récupération des solides du courant gazeux du four à chaux. Le tout est repompé à la fosse de récupération (481-408).

12) **Réservoir de vidange du gazogène (622-862)**

Lors d'un arrêt du gazogène pour un nettoyage de la rebouilloire, la charge est transférée à ce réservoir. Après ce lavage, le tout est ramené au générateur.

Spécifications

- diamètre: 3.6 m
- hauteur: 4.6 m
- capacité: 36,000 L

ii) Récupération et/ou traitement des courants gazeux

Note: Ces équipements doivent toujours fonctionner de façon optimum.

1) Récupérateur de particules à la chaudière de puissance (viscodyne) (281-125)

Cet appareil permet de récupérer ou enlever les larges particules de suie résultant d'une combustion incomplète de l'écorce à la chaudière de puissance. On les enlève par différence de gravité.

2) Collecteur de poussière à la chaudière de puissance (multiclone) (281-135)

Cet appareil récupère les particules encore plus fines et ce, par force centrifuge.

Spécifications

- volume de gaz: 608 m³
- température des gaz: 185°C
- pression d'opération: 16" H₂O (vide)
- capacité du trémie: 30 m³
- rendement: 83.3%

3) Précipitateur électrostatique de la chaudière de puissance (281-255)**Spécifications**

- volume de gaz : 351 576 m³/h
- température : ≅ 204°C
- pression d'opération : 50 mm H₂O
- vitesse : 1.179 m/s

4) Épurateur de l'atelier de blanchiment (431-032)

Cet épurateur absorbe les gaz provenant de l'épurateur des tours de ClO₂, des laveurs D₁ et des deux laveurs du bioxyde de chlore. Le tout est envoyé à l'égout acide.

Spécifications

- (N/D)

5) **Épurateur des tours de ClO₂ et des réservoirs (431-021)**

Récupération des vapeurs formées dans les tours des stades de blanchiment au ClO₂ et réservoirs.

Spécifications

- (N/D)

6) **Épurateur des réservoirs de dissolution à la chaudière de récupération (461-060)**

Enlèvement des particules solides emportées des réservoirs de dissolution. Cet épurateur est du type humide.

Spécifications

- Joy Manufacturing Company (Canada) Ltd
- diamètre: 2.9 m
- hauteur: 4.9 m
- débit des douches: 125 l/min H₂O

7) **Précipitateur électrostatique de la chaudière de récupération (461-190)**

Cet appareil permet d'enlever les cristaux de Na₂SO₄ du courant gazeux de la chaudière de récupération. Les cristaux s'attachent aux tiges du précipitateur qui sont chargées différemment de ceux-ci. On les récupère et on les dissout à nouveau dans la liqueur noire comme appoint en Na.

Spécifications

- SF Products (Canada) Ltd
- Type: FAA
- 2 chambres de 3 champs
- électrique en série
- # passage: 441/chambre
- capacité du fond de criblage: 864.5 m²/chambre
- distribution des gaz: plaques perforées
- surface collectrice totale: 8560 m²/chambre
- volume des gaz: 10,477 m³/min
- humidité des gaz: 16%
- température des gaz: 205°C
- charge poussière
 - - entrée: 13.7 g/m³
 - - sortie: 0.07 g/m³
- vitesse des gaz: 0.9 m/sec
- rétention: 12.26 secs

8) **Épurateur du four à chaux (481-021 et 481-023)**

Épurateur à gaz de type venturi. Cet appareil récupère la poussière de chaux emportée dans les gaz provenant du four.

Spécifications

Emptrop Corp.

- type venturi, grosseur: 63144
- modèle: W-20
- capacité: 2266 m³/min à 232°C et 30% d'humidité

9) **Système de collection et d'incinération des gaz non condensables et système d'épuration des sulfures**

a) **Système STR: Collection et incinération des gaz non condensables (E-491-202)**

Ce système collecte les GNC provenant des sources suivantes:

- évent du silo à copeaux,
- autoclave,
- réservoir de détente #2 du lessiveur,
- réservoir d'étanchéité des évaporateurs.

Ces gaz sont séparés de leur contenu en solides et des gouttelettes de liqueur dans un séparateur cyclone.

Les GNC sont séparés du reste du courant gazeux par leur passage dans 2 condenseurs et un réacteur. Une fois enlevés, ils sont brûlés au four à chaux.

b) **Système STR: Pelliculage des condensats (E-491-201)**

Ce système a pour but d'enlever les STR, la térébenthine et le méthanol des condensats recueillis du système de collection des GNC.

Les condensats passent par une colonne garnie ("STRIPPER") et les composés indésirables sont séparés sur le principe de la colonne à distiller. Les gaz sortant de la colonne sont refroidis dans des condenseurs et cette partie liquide peut être ultérieurement traitée pour récupérer la térébenthine et le méthanol.

10) **Système d'entreposage du méthanol**

Le réservoir de 114,000 litres, en plus d'avoir des contrôles de niveau, de pression, de mesures, de température, pression, etc. est endigué. La digue de retenue a une capacité de plus de 126,000 litres. De ce système, il est possible de récupérer le méthanol et de l'utiliser au procédé.

B- **Mesures internes et/ou externes pour respecter les normes en cas d'arrêt ou de mauvais fonctionnement des systèmes de traitement et/ou équipements de procédé**

i) **EFFLUENTS LIQUIDES ET SOLIDES**

Déversement de liqueur noire:

- Isolation de l'équipement défectueux. Dans ce cas, on peut ou non arrêter un ou des départements selon la disponibilité des bassins d'urgence, réservoirs, etc... ou, s'il y a impossibilité, isoler l'équipement en problème.
- Présence de la fosse de récupération.

Déversement de liqueur blanche et/ou verte:

- Même précautions qu'avec la liqueur blanche.
- Utilisation de la fosse à la caustification.

Pertes en fibres:

- Système de récupération pour les matières fibreuses:

Pertes au:

- o lessiveur,
- o filtre à liqueur noire,
- o lavage et tamisage,
- o blanchiment,
- o machine à pâte.

Bris ou déversements majeurs:

- En cas de perte majeure, la récupération se ferait dans les équipements à grande capacité (bassins, réservoirs, etc.).
- En cas de bris majeur sur la ligne de pâte, un arrêt du procédé est inévitable car il n'y en a qu'une seule.

Produits pour le traitement d'eau:

Les produits utilisés pour le traitement d'eau sont entreposés dans des réservoirs de 1500 usg et 1000 usg ou dans des réservoirs de dilution de 600 L.

S'il y a déversement, ces produits se retrouveront dans les égouts hauts-solides où le pH sera neutralisé avec de la chaux ou de l'acide, selon le cas. Aucun impact négatif majeur sera observé sur le traitement secondaire.

ii) COURANT GAZEUX

Épurateurs mécaniques

- **Récupérateur de particules (Viscodyne) à la chaudière de puissance (281-125)**

Cet appareil est inspecté deux fois par année et réparé si nécessaire. Cet appareil ne peut être contourné. Si son efficacité est diminuée en raison de bris mécaniques, le multiclone et le précipitateur vont compenser.

- **Collecteur de poussière (multiclone) à la chaudière de puissance (281-135)**

Cet appareil est inspecté deux fois par année et réparé si nécessaire. Cet appareil ne peut être contourné. Si son efficacité est diminuée en raison de bris mécaniques, le précipitateur va compenser.

Épurateurs électrostatiques

- **Précipitateur électrostatique de la chaudière de puissance (281-255)**

Cet appareil est inspecté au minimum deux fois par année et réparé si nécessaire. Si son efficacité diminue en raison de bris, on peut le contourner temporairement lorsqu'on arrête l'alimentation des écorces et lorsqu'on diminue la production de vapeur (combustion à l'huile seulement) pour inspection et/ou réparation.

- **Précipitateur électrostatique de la chaudière de récupération (461-190)**

Cet appareil est inspecté au minimum deux fois par année et réparé si nécessaire. Si son efficacité diminue en raison de bris, on diminue la production de vapeur et on contourne un des deux champs défectueux pour inspection et/ou réparation.

Épurateurs humides

- **Épurateur des réservoirs de dissolution à la chaudière de récupération (461-060)**

Cet appareil ne peut être contourné. La différentielle de pression est mesurée en continu et celle-ci indique le bon fonctionnement de l'épurateur. Dans le cas contraire, on effectue des vérifications sur le liquide épurateur. Il est également possible d'effectuer des analyses du courant gazeux et d'inspecter l'équipement pour réparation si nécessaire.

- **Épurateurs du four à chaux (481-021 et 481-023)**

Cet appareil ne peut être contourné. La différentielle de pression est mesurée en continu et celle-ci indique le bon fonctionnement de l'épurateur. Dans le cas contraire, on effectue des vérifications sur le liquide épurateur. Il est également possible d'effectuer des analyses du courant gazeux et d'inspecter l'équipement pour réparation si nécessaire.

- **Épurateur de ClO₂ et des réservoirs (431-021)**

Cet appareil ne peut être contourné. En cas de mauvais fonctionnement de cet équipement, l'épurateur de l'atelier de blanchiment va compenser. Des vérifications peuvent être faites sur le liquide épurateur mais les réparations majeures s'effectuent pendant les arrêts cédulés.

- **Épurateur de l'atelier de blanchiment (431-032)**

En cas de mauvais fonctionnement de l'épurateur, l'ampérage du ventilateur (43-1504) va augmenter. On va procéder au nettoyage et/ou à la réparation si nécessaire.

Système de collection et d'incinération des gaz non condensables (E-491-202)

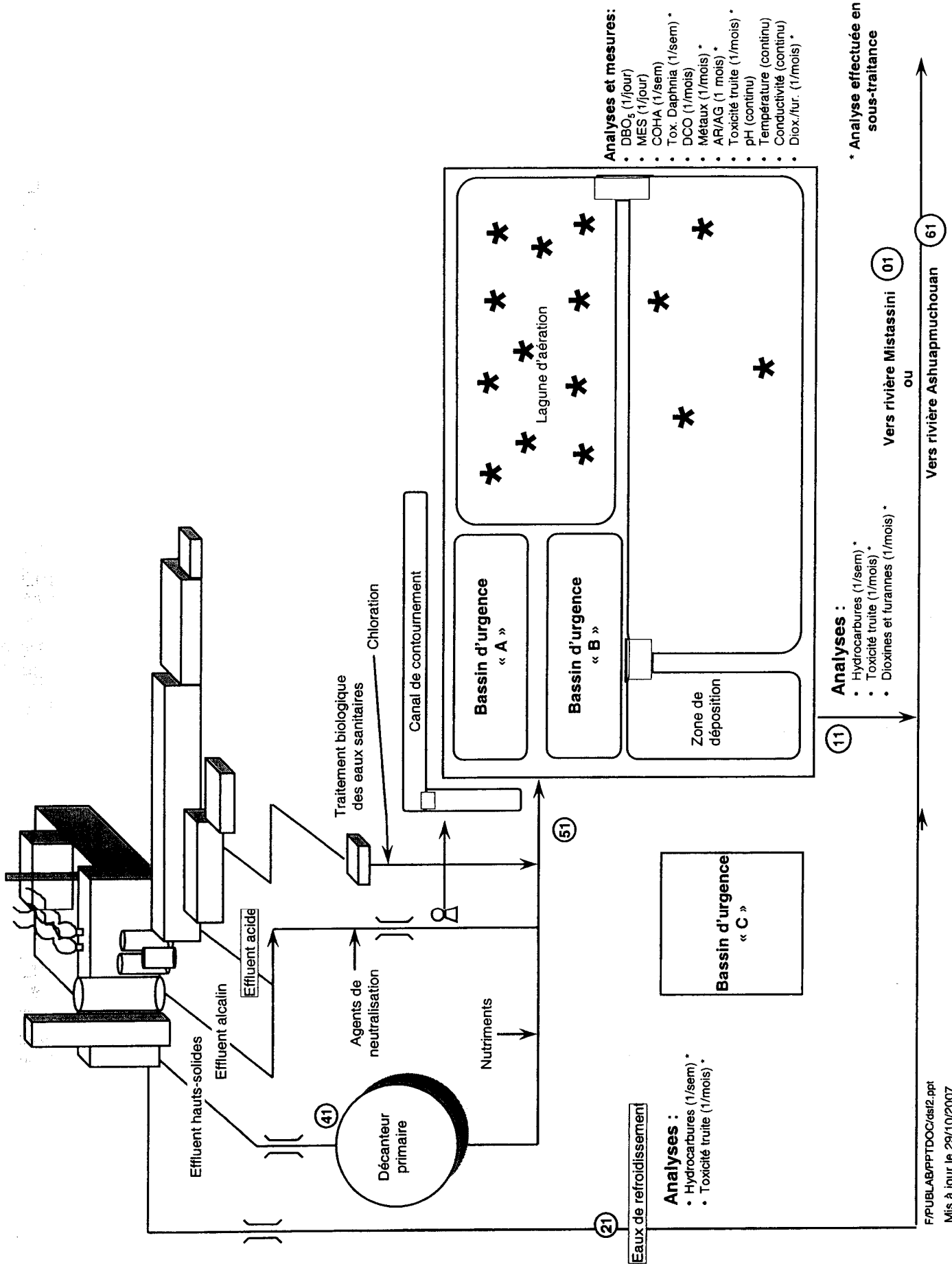
En cas d'incapacité d'incinérer les GNC au four à chaux, les GNC sont envoyés à la chaudière de puissance. Celle-ci peut les incinérer via deux points d'incinération.

Système d'épuration des sulfures (E-491-201)

En cas de mauvais fonctionnement de cet équipement, le mode embouteillage embarque.

Section 5b: Schéma des systèmes de traitement

i. Traitement primaire et secondaire



Analyses et mesures:

- DBO₅ (1/jour)
- MES (1/jour)
- COHA (1/sem)
- Tox. Daphnia (1/sem) *
- DCO (1/mois)
- Métaux (1/mois) *
- AR/AG (1 mois) *
- Toxicité truite (1/mois) *
- pH (continu)
- Température (continu)
- Conductivité (continu)
- Diox./fur. (1/mois) *

Analyses :

- Hydrocarbures (1/sem) *
- Toxicité truite (1/mois) *
- Dioxines et furannes (1/mois) *

*** Analyse effectuée en sous-traitance**

Vers rivière Mistassini

ou

Vers rivière Ashuapmouchouan

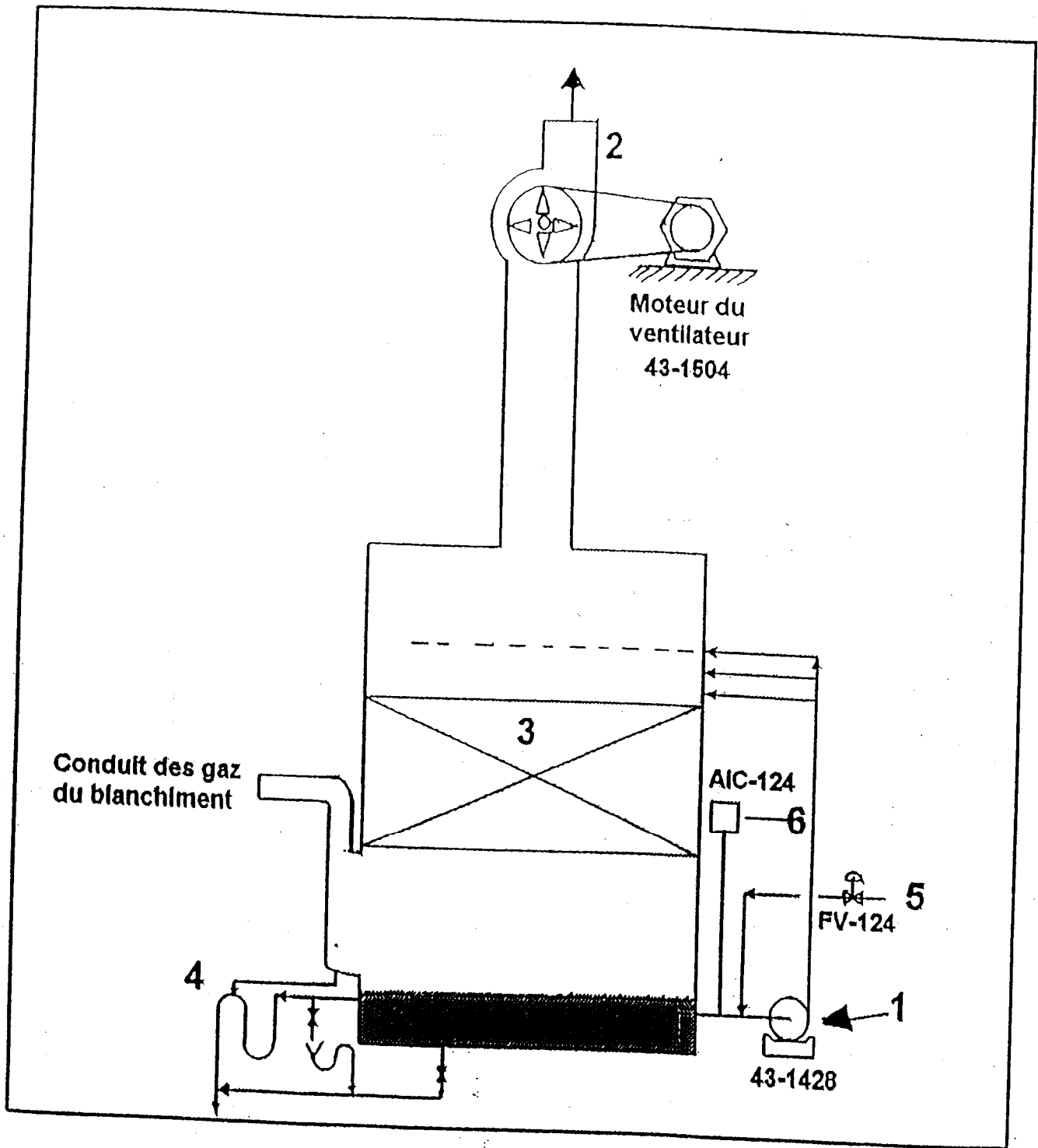
Analyses :

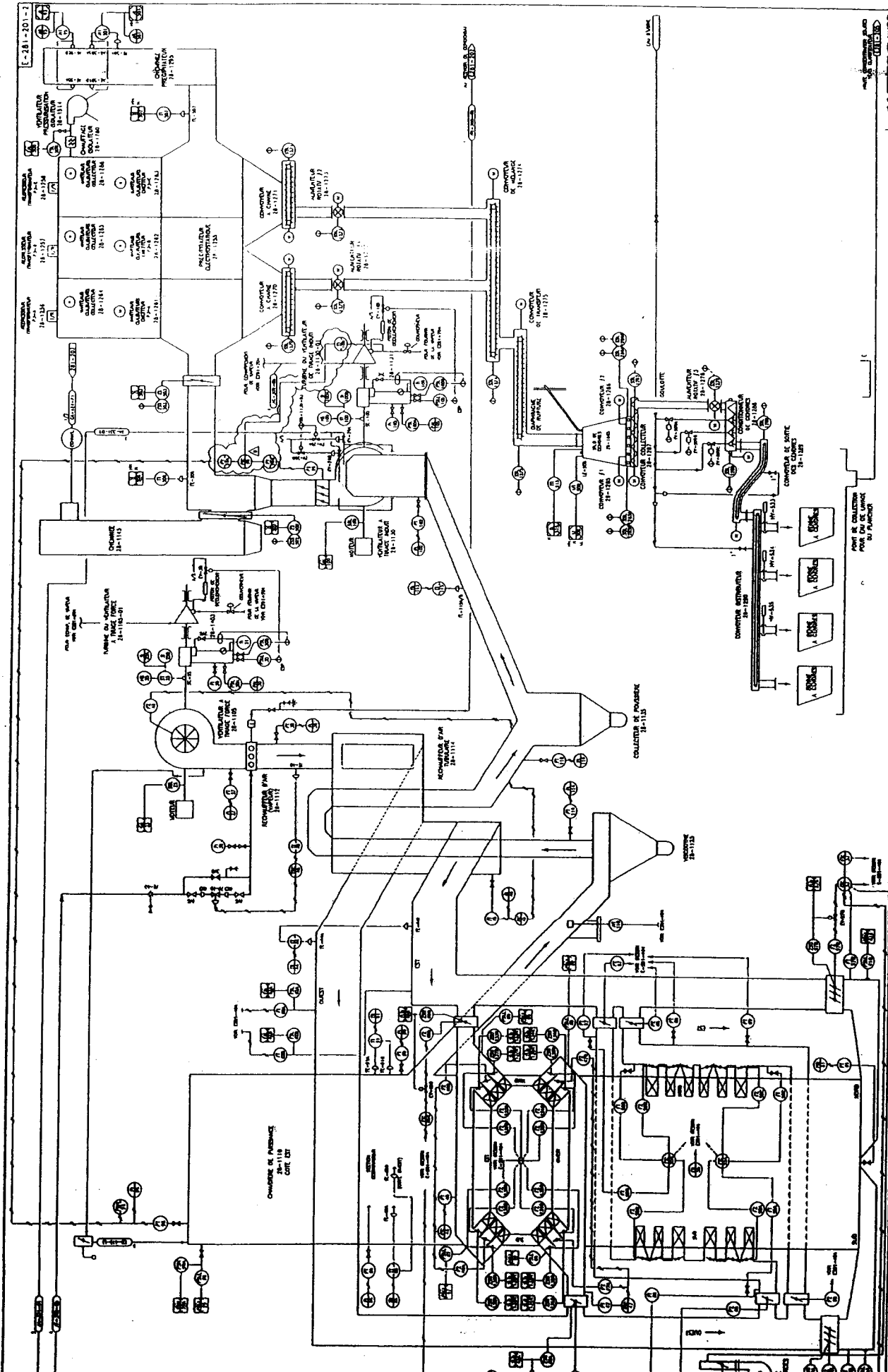
- Hydrocarbures (1/sem) *
- Toxicité truite (1/mois) *

Section 5b: Schéma des systèmes de traitement

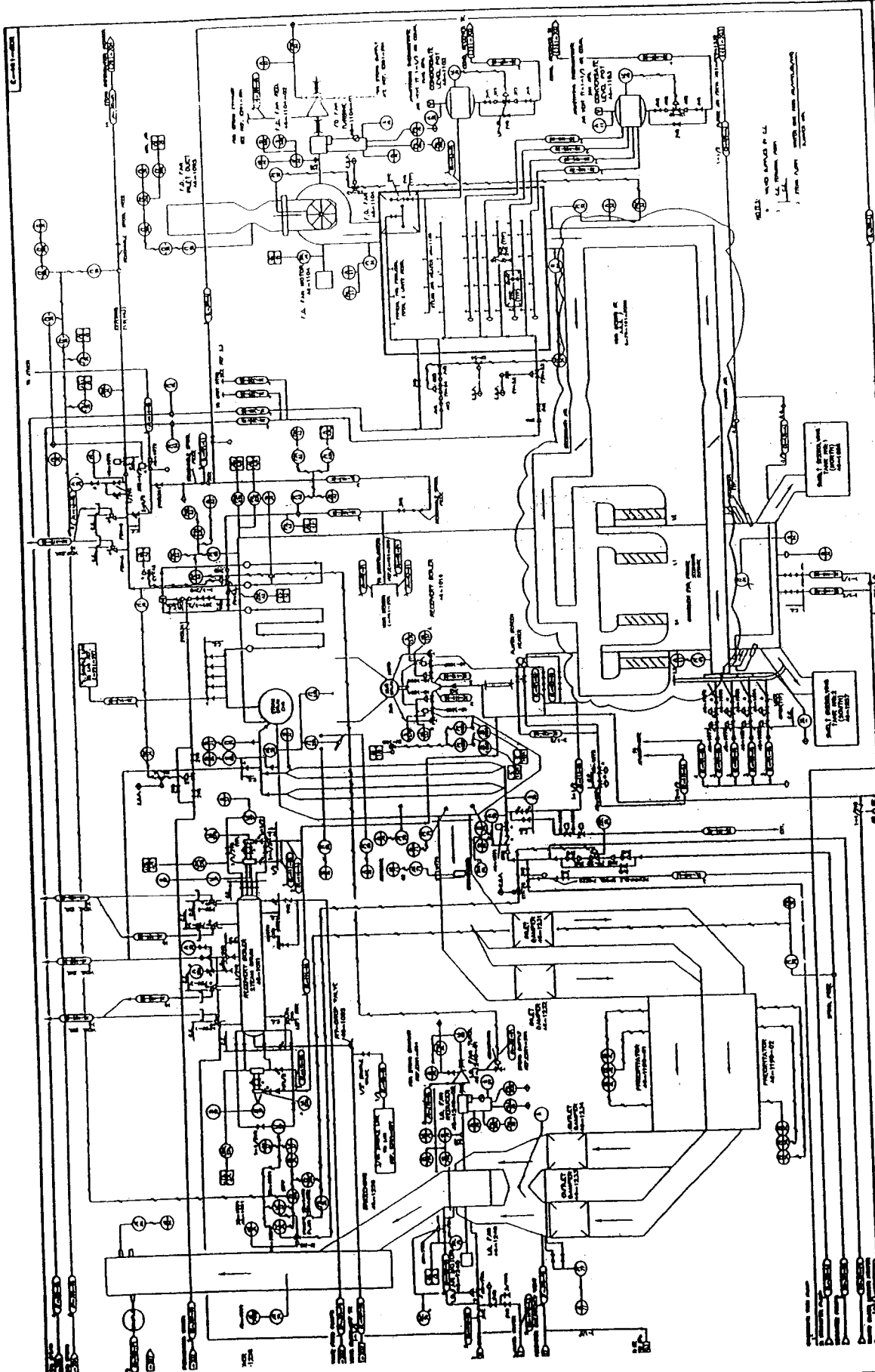
ii. Les épurateurs

Les épurateurs du blanchiment





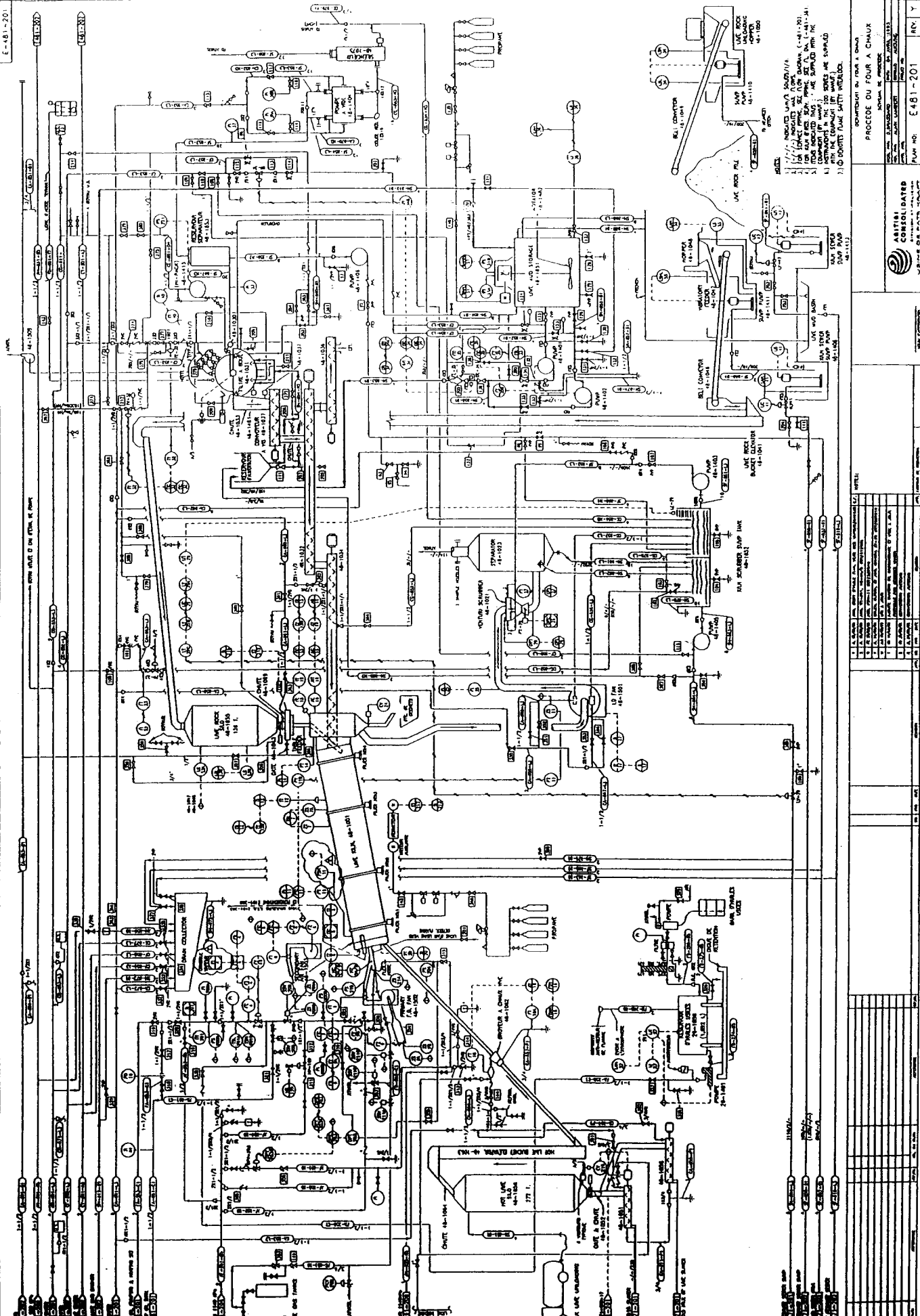
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE RECHERCHE ET DE CONSTRUCTION DE LAUSURE 100, RUE ST-JACQUES MONTRÉAL, QUÉBEC LE 24 JUILLET 1971		DONOHUE	C-281-201-2 REV. 0
TITRE: GESTION DE L'AIR & DES CENORES			
PLAN NO:			
ÉCHELLE:			
MATÉRIEL:			
DÉTAILS:			
REMARQUES:			
AUTRES:			
APPROUVÉ:			
DATE:			
PROJET:			
CLIENT:			
LOCALISATION:			
ÉQUIPE:			
RÉVISIONS:			
NO. REV. DESCRIPTION DATE			
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			



DRAWING NO. E-481-202
 DATE 11-1-50
 DESIGNED BY [Name]
 CHECKED BY [Name]
 APPROVED BY [Name]
 TITLE [Title]
 DEPARTMENT [Department]
 PROJECT [Project]

DOWCORP
 2700 W. 13th St.
 Midland, Texas

NO.	REV.	DATE	DESCRIPTION
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			
61			
62			
63			
64			
65			
66			
67			
68			
69			
70			
71			
72			
73			
74			
75			
76			
77			
78			
79			
80			
81			
82			
83			
84			
85			
86			
87			
88			
89			
90			
91			
92			
93			
94			
95			
96			
97			
98			
99			
100			



- NOTES:
- 1) ALL TANKS MUST BE CLEANED AND INSPECTED AT THE END OF EACH SHIFT.
 - 2) ALL TANKS MUST BE CLEANED AND INSPECTED AT THE END OF EACH SHIFT.
 - 3) ALL TANKS MUST BE CLEANED AND INSPECTED AT THE END OF EACH SHIFT.
 - 4) ALL TANKS MUST BE CLEANED AND INSPECTED AT THE END OF EACH SHIFT.
 - 5) ALL TANKS MUST BE CLEANED AND INSPECTED AT THE END OF EACH SHIFT.
 - 6) ALL TANKS MUST BE CLEANED AND INSPECTED AT THE END OF EACH SHIFT.
 - 7) ALL TANKS MUST BE CLEANED AND INSPECTED AT THE END OF EACH SHIFT.
 - 8) ALL TANKS MUST BE CLEANED AND INSPECTED AT THE END OF EACH SHIFT.
 - 9) ALL TANKS MUST BE CLEANED AND INSPECTED AT THE END OF EACH SHIFT.
 - 10) ALL TANKS MUST BE CLEANED AND INSPECTED AT THE END OF EACH SHIFT.

APPROVED BY: [Signature]

DATE: [Date]

PROJECT NO: E-481-201

REV: [Revision]

ARISTAR CONSULTING

ARISTAR CONSULTING

ARISTAR CONSULTING

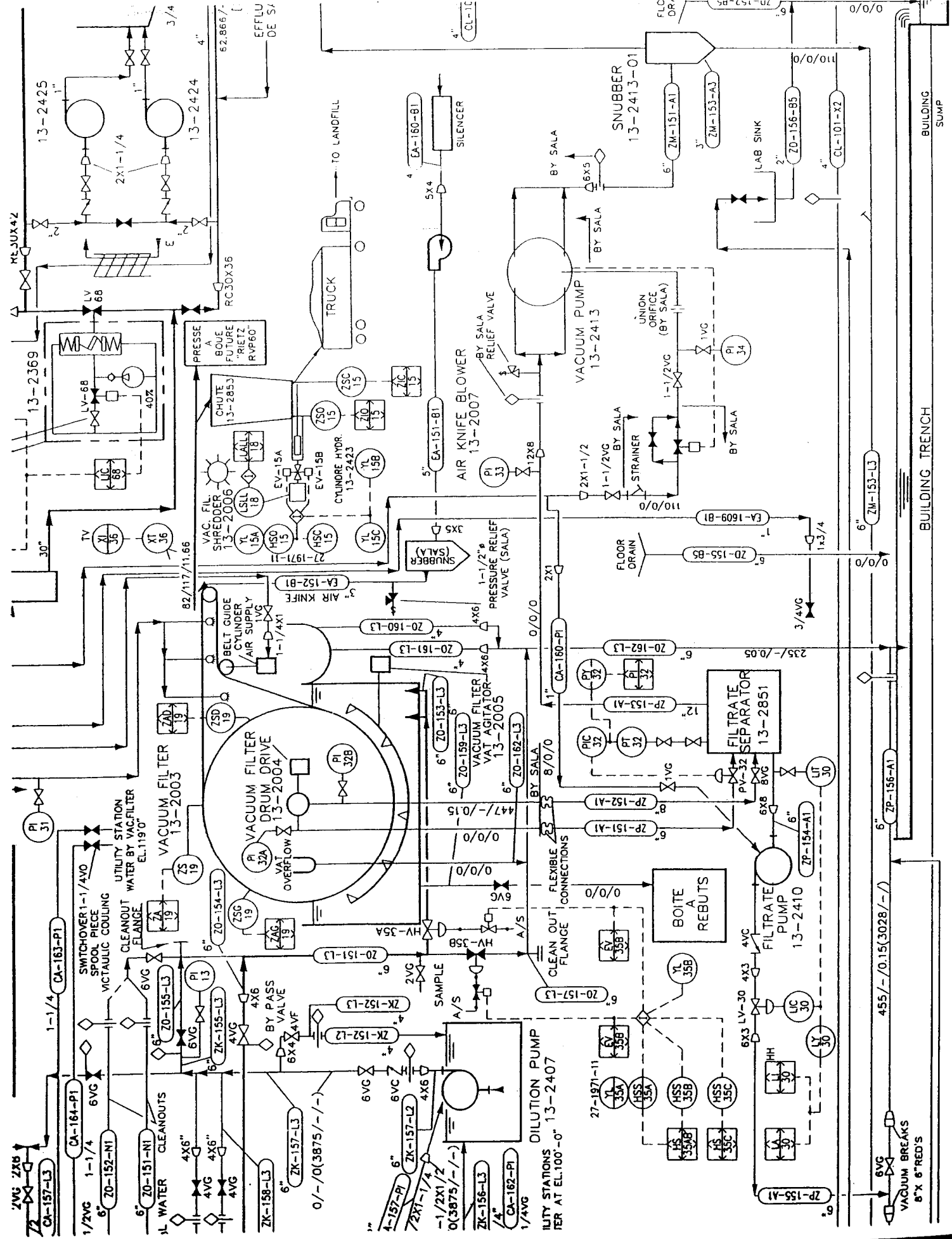
NO.	DESCRIPTION	DATE	BY	CHK
1	ISSUED FOR CONSTRUCTION			
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				
42				
43				
44				
45				
46				
47				
48				
49				
50				

NO.	DESCRIPTION	DATE	BY	CHK
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				
42				
43				
44				
45				
46				
47				
48				
49				
50				

NO.	DESCRIPTION	DATE	BY	CHK
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				
42				
43				
44				
45				
46				
47				
48				
49				
50				

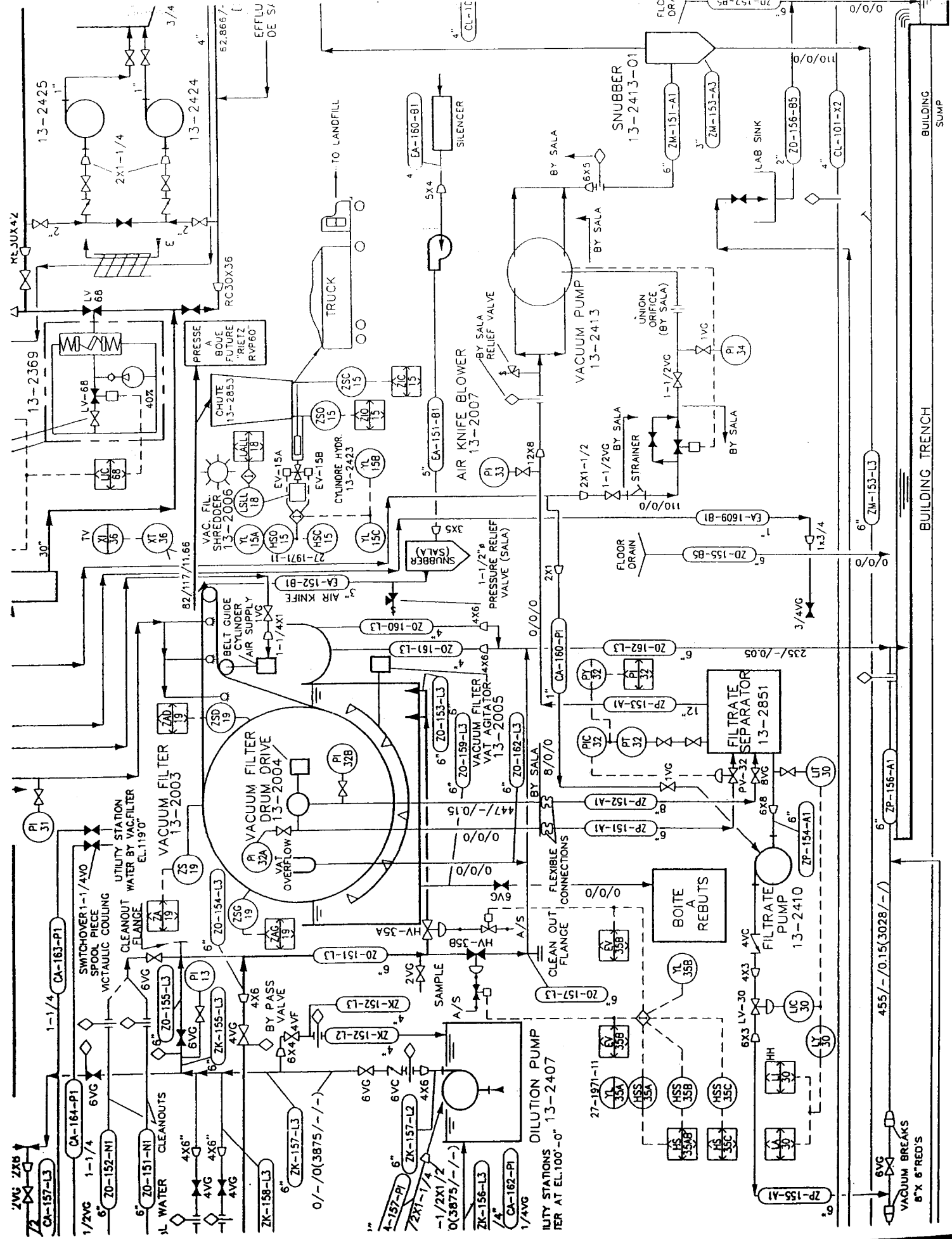
Section 5b: Schéma des systèmes de traitement

iii. Filtre à boue primaire



BUILDING TRENCH

BUILDING SUMP



BUILDING TRENCH

BUILDING SUMP

SECTION 6

PROCÉDURE PLANIFIÉE D'ENTRETIEN

ET DE NETTOYAGE DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT

SECTION 6: PROCÉDURE PLANIFIÉE D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT

De façon générale, les réparations majeures et les travaux d'entretien importants sont effectués lors des arrêts de production.

Lors des réparations qui se font pendant une production normale, les points suivants sont à considérer:

- l'urgence de la réparation;
- l'importance de l'équipement défectueux;
- l'envergure de la réparation (coût, temps);
- la présence d'équipement de traitement auxiliaire;
- l'impact sur le respect des normes;
- doit-on ralentir ou arrêter l'opération de l'usine ou d'un équipement?
- les principes de diligence raisonnable.

Plus spécifiquement pour les principaux équipements de traitement, les procédures d'entretien, de nettoyage et de réparation se résument ainsi:

1. **Traitement primaire des effluents**

Les boues présentes sont extraites avec les pompes à boue régulières. Le clarificateur est isolé et vidé de son contenu avec des pompes mobiles. Un bassin de sédimentation est utilisé comme traitement primaire auxiliaire. Le Ministère de l'Environnement du Québec doit être avisé de cette procédure.

2. **Traitement secondaire des effluents**

- Annuellement, les aérateurs sont soumis à un entretien préventif.
- Lors de bris d'aérateurs, ceux-ci sont réparés avec diligence de façon à avoir toujours un minimum de 20 aérateurs en fonction.
- Pour des fuites majeures, identifiées à la lagune, celles-ci seront réparées immédiatement. Il n'y a pas de production sans fonctionnement du traitement secondaire.

3. **Épurateurs humides: réservoir de dissolution et four à chaux**

Ces équipements doivent toujours être en fonction. Les réparations, lorsque nécessaire, doivent se faire le plus tôt possible.

4. **Épurateurs mécaniques**

Les inspections se font deux fois par année, lors des arrêts. Les réparations se font alors immédiatement.

5. **Épurateurs électrostatiques**

Les mesures d'ampérage informent sur l'état des différentes sections de l'épurateur. Lorsqu'un problème est apparent, les réparations se font le plus tôt possible. L'impact sur l'environnement doit être minimisé.

Il y a aussi des inspections lors des arrêts d'usine.

SECTION 7

ÉQUIPEMENTS AUXILIAIRES

SECTION 7: ÉQUIPEMENTS AUXILIAIRES

1- Liste des équipements d'urgence disponibles à l'usine

A- Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

- respirateur personnel "Comfo II" - un par employé (300) et 300 supplémentaires
- respirateur facial à cartouche gaz organique (65 unités)
- appareil respiratoire autonome (20 unités)
- unité mobile d'adduction d'air (2) .2 hommes 1½ heure

Protection des mains

- gants de caoutchouc de 14 pouces
- gants de néoprène

Protection des pieds

- bottes de caoutchouc

Protection pour tout le corps

- combinaison hermétique (3) contre les produits chimiques
- combinaison thermique (2)
- habit (2 pièces) contre les produits chimiques
- cagoule contre les produits chimiques

Protection incendie

- camion à incendie incluant à l'intérieur le matériel de combat d'incendie tel que:

- | | |
|-----|--|
| G-1 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaudière de mousse "ANSULITE 3-6%" ▪ Chaudière de mousse "A4P 3-6%" |
| G-2 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cordage sauvetage NFPA orange 300 pi avec sac ▪ Cordage utilitaire orange 100 pi ▪ Corde de bois 25 pi ▪ Corde de bois 50 pi ▪ Paire de gants de travail ▪ Bouée de sauvetage avec corde 50 pi |
| G-3 | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Génératrice Honda FB 2200X ▪ Extension électrique noir 10 pi ▪ Extension électrique jaune 50 pi ▪ Lumière portative jaune 12 volt avec rallonge 50 pi ▪ Extension électrique 110 volt pour lampe halogène 50 pi ▪ Réservoir d'essence |

- G-4
 - Manteaux et pantalons de pluie
 - Bouteilles d'air pour APRA MSA 2216 lbs
 - Ceinture de pompier avec clef à boyau
- G-5
 - Habits de protection produit chimique Encapsulés B+
- G-6
 - Habits de protection produit chimique Encapsulés B
- G-7
 - Tube de récupération de produits chimiques
- G-8
 - Toiles pour récupération de produits chimiques
- G-9
 - Laisser libre car prise d'alimentation électrique pour cafetière
- G-10
 - Petites bouteilles d'eau
- G-11
 - Liquide pour localisation de fuites "Snoop"
 - Boîte de gant blanc mince
 - Canette de peinture
 - Ensemble de tube de pito (test hydro-dynamique)
 - Boîtes de "patch" en caoutchouc
 - Anti-Seize + dégraissageur de serrures
 - Colle universelle
 - Huiles à mouches (insecticide)
 - Lave-lunettes
- G-12
 - Paquets de gants en laines
 - Paires de gants en caoutchouc noir
 - Paires de gants de travail
- G-13
 - Toile de piscine
 - Toiles de protection pour bâchage
- G-14
 - Habit de protection produit chimique Encapsulé, niveau A
- G-15
 - Boîte de masque à poussière
 - Paquet d'attache "Ty-rap" en plastique
 - Paquet d'attache "Ty-rap" en stainless
- G-16
 - Boîte d'essuie-tout
 - Boîte de serviettes antiseptiques
 - Ruban rouge à périmètre de sécurité
 - Boîtes de chiffon (J)
 - Lunettes Goggle
- G-17
 - Batteries 6 volts
 - Ruban adhésif (Duct tape)
 - Ampoule de rechange 100 watts
 - Phare avant de rechange pour camion (sealed beam)
 - Pintes d'huile moteur 2 temps 500 ml
 - Rouleau de broche tout usage
- G-18
 - Paquets de cagoules
 - Chaussou "Bamas" grandeur 6-7
 - Chaussou "Bamas" grandeur 8-9
 - Chaussou "Bamas" grandeur 10-11
- G-19
 - Clef à mollets
 - Vérificateur de pression 1 1/2"
 - Petit balai
 - Marteau
 - Scie à fer + lames de rechange

- Brosse d'acier
- Tournevis à pointes carrées
- Pincés à broches et à couper
- Clef à robinet
- G-20 ▪ Mitaine incendie orange
- G-21 ▪ Harnais avec sangles à corchets
- Anti-chute
- Absorbeur d'énergie
- G-22 ▪ Toile d'amiante 6' x 6'
- Toile d'amiante noir 17' x 12'
- G-23 ▪ Chaise de sauvetage (jaune)
- G-24 ▪ 4 litres de lave-vitres
- 4 litres d'huile à moteur
- 1 set de triangle réflecteur
- G-25 ▪ Caisse fusée de détresse
- Entonnoir
- G-26 ▪ Chaîne
- Petite corde jaune
- Élastique avec crochet
- Sangle
- Ruban à périmètre en nylon jaune et noir
- D-1 ▪ Canon à eau "Apollon" avec base
- Lance Jet 2 1/2" ajustable pour canon
- Lance Jet direct 2 1/2" à 1" pour canon
- D-2-A ▪ Valve d'alimentation 4" x 6"
- Borne-fontaine portative 4" x 2 1/2"
- D-2-B ▪ Boyaux 1 1/2" x 50'
- D-3-A ▪ Canon à mousse
- Lance à mousse
- Injecteur à mousse
- Boyaux 4" x 50'
- Hache-pic
- D-3-B ▪ Boyaux empilés et raccordés 2 1/2" x 50'
- Boyaux empilés et raccordés 1 1/2" x 75'
- Boyaux empilés et raccordés 4" x 50'
- D-4-A ▪ Masse
- Hache-pic
- Mur d'eau 2 1/2" x 1 1/2"
- Balai
- Clef à boyaux + borne-fontaine
- Lance Jet à débit variable 1 1/2"
- Lance Jet 1 1/2"
- Holigan tools
- Arrache-clous
- Adhésif pour bourrelets d'étanchéité noir
- Joints d'étanchéité 2 1/2"
- Joints d'étanchéité 1 1/2"

- D-4-B
 - Diviseur 2 1/2"
 - Robinet à guillotine
 - Lance Jet direct 2 1/2"
 - Coude 30 degrés 2 1/2"
 - Diviseur-réducteur 2 1/2" – 1 1/2"
 - Diviseur 1 1/2"
 - Lance perforatrice
 - Coupe boulons
 - Barre de force
 - Lance 2 1/2"
 - Lance 2 1/2" à débit variable
- D-5
 - Boyaux 2 1/2" x 6"
 - Diviseur-réducteur 4" x 2 1/2"
 - Adaptateur double femelle 2 1/2"
 - Passe corniche
- D-6-A
 - Robinet Borne 6" x 4"
 - Diviseur-réducteur avec Ball-Valve 4' x 2 1/2'
 - Diviseur-réducteur 4" x 2 1/2"
 - Adaptateur Stork 4" à filet
 - Adaptateur 6" filet à 4" Stork
- D-6-B
 - Boyaux empilés et raccordés 2 1/2" x 50'
 - Boyaux empilés et raccordés 1 1/2" x 75'
 - Boyaux empilés et raccordés 1 1/2" x 50'
- D-7-A
 - Courroie à boyaux
 - Adaptateur Stork à 2 1/2" mâle
 - Adaptateur Stork à 2 1/2" femelle
 - Adaptateur Stork à 1 1/2" mâle
 - Adaptateur Stork à 1 1/2" femelle
- D-7-B
 - Adaptateur double femelle 1 1/2"
 - Adaptateur double mâle 1 1/2"
 - Adaptateur double femelle 2 1/2"
 - Adaptateur double mâle 2 1/2"
 - Réducteur 2 1/2" à 1 1/2"
- D-7-C
 - Boyaux empilés raccordés 2 1/2" x 50'
 - Boyaux empilés raccordés 1 1/2" x 75'
 - Boyaux empilés raccordés 1 1/2" x 50'
- D-8
 - Scie mécanique à chaînes "Sthill"
 - Coupe boyau
 - Réservoir d'essence
 - Boyau 2 1/2" x 50'
 - Kit d'outils pour scie mécanique
- D-9
 - Couvre-tout en papier (jetable)
- D-10
 - Habit en polar
- A1
 - Robinet borne 2 1/2"
 - Lance Jet à débit variable 1 1/2"
 - Clef à boyau et borne-fontaine
 - Boyaux empilés raccordés 2 1/2" x 50'

- Arrière extérieure
 - Boyaux empilés raccordés 1 1/2" x 75'
 - Boyaux empilés raccordés 1 1/2" x 50'
 - Lumière halogène avec trépied
 - Grand cône de signalisation rouge
 - Moyen cône de signalisation rouge
 - Petit cône de signalisation rouge
 - Pelle
 - Cale de roue
- Côté gauche extérieur
 - Accouplement pour remorque
 - Gaffe 6"
 - Gaffe 12"
 - Échelle à crochet de toit 10'
 - Échelle 2 sections 24'
 - Piscine 1200 gallons
- Cabine avant intérieur (chauffeur)
 - Casque de pompier blanc
 - Paires de jumelle
 - Ruban à mesurer
 - Flûte à l'air (portative)
 - Ruban pour périmètre (rouge)
 - Lampe de poche
 - Lampe 6 volts
 - Bouchons pour oreilles
 - Papier pour laver des lunettes
 - Guide mesure d'urgence CANUTEC
 - Porte-carte avec immatriculation
 - Trousseau de clef du camion
- Côté gauche intérieur
 - Carte magnétique d'accès au barrière
 - Paire de bottes HAZPROOF pour habits encapsulés
 - Kit de colmatage d'urgence type "C"
 - Appareil respiratoire MSA 4500 lbs
 - Tuyau Quick Fiel MSA (dans un sac noir)
 - Casque avec visière
 - Rouleau de papier essuie-tout
 - Extincteur A.B.C.
 - Extincteur à l'eau
 - Extincteur au CO₂
 - Tapis de caoutchouc
- Côté droit intérieur
 - Rouleau de toile transparente en polypropylène
 - Clef pour valve à guillotine
 - Support à canon
 - Chaudière de plastique
 - Balai de paille (pour feu de méthanol)
 - Appareil respiratoire MSA 2216 lbs
 - Kit de colmatage divers
 - Habit de pompier complet (Bunkers)
 - Botte de pompier multi-usage
 - Poubelle

- Paire de bottes brunes pour habit encapsulé
- Évacuateur de fumée
- Clef pour valve P.I.V. 5'
- Clef pour valve P.I.V. 9 1/2'

B- Équipement de protection collective

- deux (2) kits "C":
 - 1 pour unité mobile de protection incendie
 - 1 pour poste de garde
- camion à incendie servant au transport des membres de la brigade et du matériel.

C- Autre matériel jugé utile lors d'urgence

- 1 bélier sur chenille: KOMATSU
- 1 chargeur frontal: DRESSER
- 1 chargeur frontal: KOMATSU
- 1 chargeur frontal: INTER.563 CARTERPILLER
- 1 locomotive
- 1 ambulance
- 1 camion à incendie

D- Équipement de communication interne

- quarante (40) unités portatives
Liste des fonctions d'opération qui en portent
- dix (10) unités mobiles
- six (6) unités de base
- cinquante (50) unités de pager
- système d'alarme générale d'usine: timbre sonore et haut-parleur
- système d'alarme à la pulperie: timbre sonore et gyrophare
- système d'alarme à la vapeur: timbre sonore et gyrophare

E- Équipement de détection

Appareil de détection de fuite aux lagunes, au clarificateur et contrôle de la qualité de l'eau à la nappe phréatique (parc à déchets): (flowsheet # E-132-219, E-132-222, E-132-502).

- Afin de détecter une fuite aux lagunes, des puits piézométriques sont installés près de celles-ci. Divers échantillons sont pris afin de mesurer la quantité de sodium présente et afin de voir si le niveau de la nappe phréatique à cet endroit a varié (7 puits piézométriques aux lagunes).
- Des échantillons sont pris régulièrement aux puits d'échantillonnage derrière le parc à déchets afin d'évaluer la qualité de la nappe phréatique à cet endroit (3 puits à l'arrière du parc à déchets).

Des piézomètres sont également installés près du clarificateur (traitement primaire) afin de mesurer la quantité de sodium et la conductivité et mesurer le niveau de la nappe phréatique à cet endroit si le clarificateur doit être vidangé (4 puits autour du clarificateur).

- Marque: DRAGER
- Modèle: Tube colorimétrique
- Fonction: Selon la liste en annexe

- Marque: SURVIE METER
- Fonction: Détecteur radioactif

- Marque: BACHARACH (2 unités)
- Modèle: Sentinel 4
- Fonction: O₂, % LEL, CO, H₂S

- Marque: GASTECH
- Modèle: GX91
- Fonction: O₂, %LEL, CO, H₂S

- Fonction: Détecteurs de H₂S au silo à copeaux, output au contrôle

- Marque: MICRONTA
- Fonction: Détecteur de micro-ondes

- Marque: QUEST
- Fonction: Sonomètre

- Marque: QUEST M27
- Fonction: Audiodosimètre (bruit)

- Marque: RENTER-STORES WIBGET
- Modèle: RSS-217
- Fonction: Contraintes thermiques

2- Liste des contracteurs spécialisés et des équipements de récupération disponibles:

Contracteur:

MATREC ENVIRONNEMENT INC.
 111, des Routiers
 Chicoutimi (Québec)
 Téléphone : (418) 543-3811 ou (418) 480-3811
 Télécopieur : (418) 543-3661

ONYX
 Téléphone Jonquière : (418) 695-6590
 Téléphone Alma : (418) 662-9710

Équipement de récupération

Aucun disponible chez SFK Pâte.

3- Fiches signalétiques (SIMDUT)

- mesures à prendre en cas de déversement.

4- Liste des équipements de traitement et/ou de captation auxiliaire

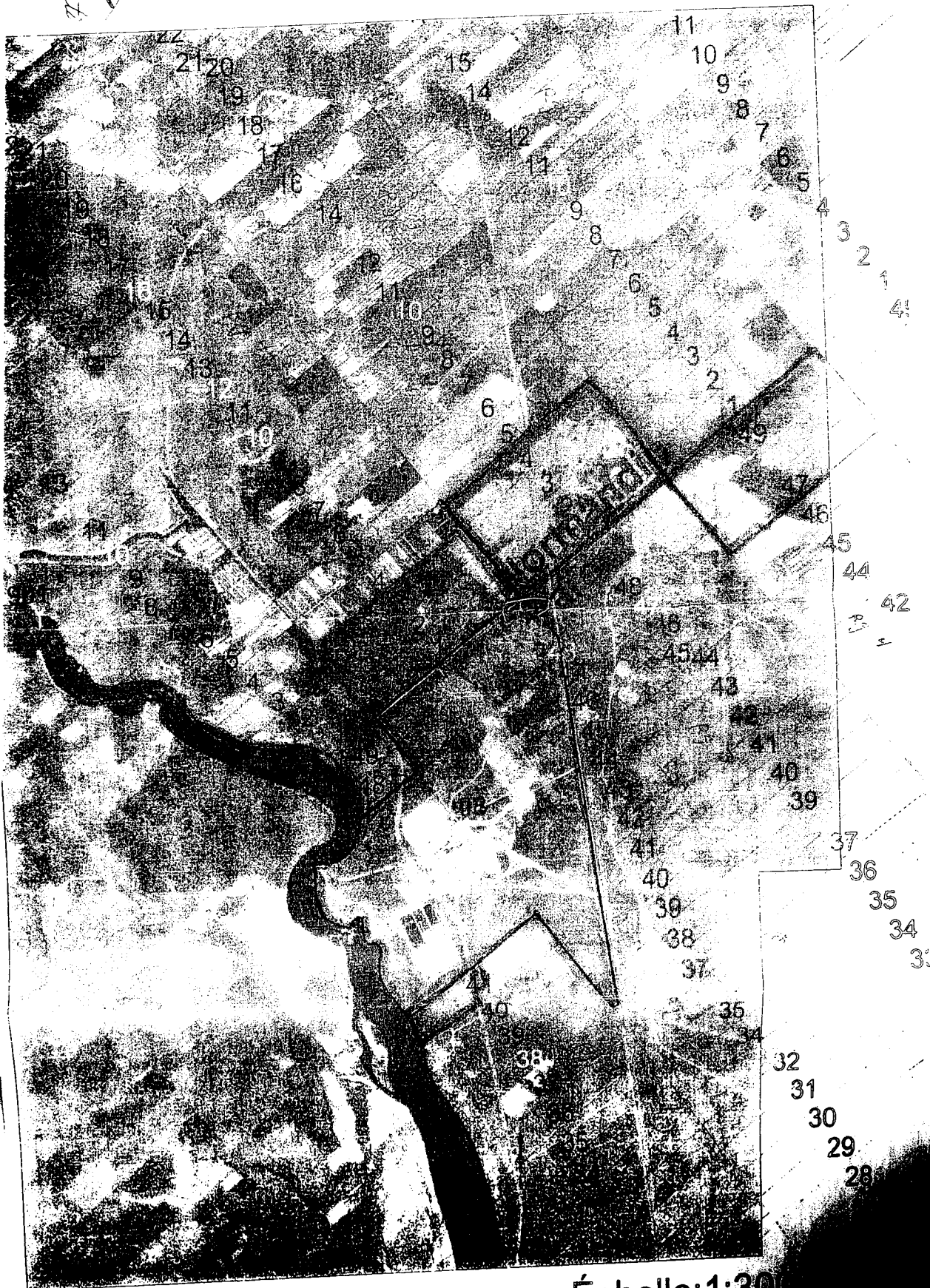
- Clarificateur primaire
- Bassins de sédimentation (2)
- Lagune aérée
- Réservoir de lavage des évaporateurs
- Réservoir de débordement
- Réservoir de trop-plein des évaporateurs
- Fosse de récupération de liqueur noire
- Fosse de récupération de la caustification (liqueur blanche, verte, boue de la caustification, etc...)
- Fosse de récupération de l'épurateur du four à chaux
- Bassin de récupération de l'épurateur du four à chaux
- Réservoir de vidange du gazogène
- Récupérateur de particules et collecteur de poussières à la chaudière de puissance (viscodyne et multiclone)
- Épurateurs des:
 - o tours et réservoirs de ClO₂
 - o de l'atelier de ClO₂
 - o réservoirs de dissolution de la chaudière de récupération
 - o de l'éteigneur #17P
 - o du four à chaux
- Précipitateur électrostatique
- Système STR et GNC
- Système de récupération des fibres

SECTION 8

PLAN D'ENSEMBLE DE L'USINE

no. 1.6. 1941

Carte des lots de SFK pâte (canton Parent et Normandin)



sans convention avec la S.F.K.
1 sans convention

Échelle: 1:30

SECTION 9

PLANS GÉNÉRAUX DE LA FABRIQUE

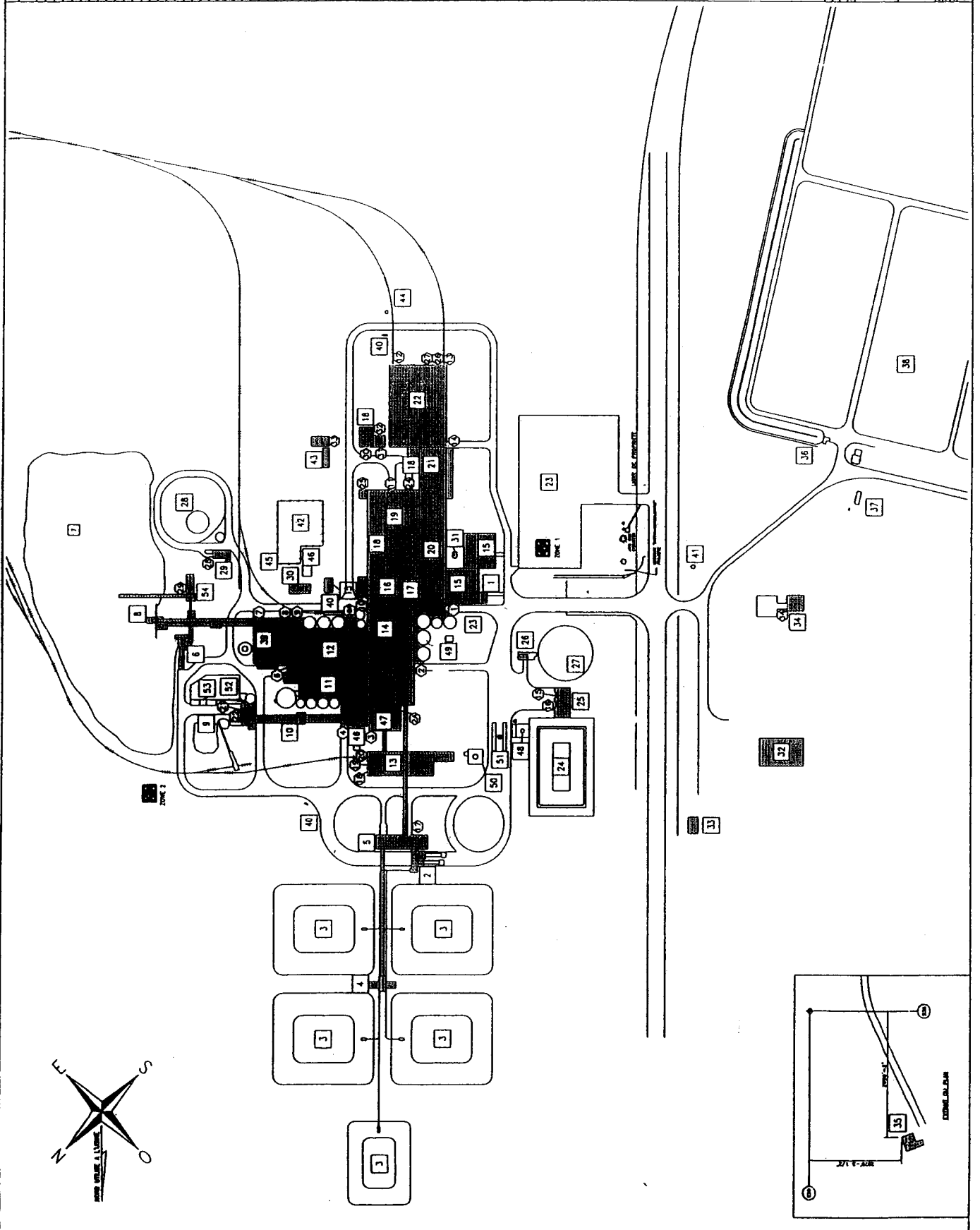
NUMÉRIQUE

1	17	33	49
2	18	34	50
3	19	35	51
4	20	36	52
5	21	37	53
6	22	38	54
7	23	39	55
8	24	40	56
9	25	41	57
10	26	42	58
11	27	43	59
12	28	44	60
13	29	45	61
14	30	46	62
15	31	47	63
16	32	48	64
17	33	49	65
18	34	50	66
19	35	51	67
20	36	52	68
21	37	53	69
22	38	54	70
23	39	55	71
24	40	56	72
25	41	57	73
26	42	58	74
27	43	59	75
28	44	60	76
29	45	61	77
30	46	62	78
31	47	63	79
32	48	64	80
33	49	65	81
34	50	66	82
35	51	67	83
36	52	68	84
37	53	69	85
38	54	70	86
39	55	71	87
40	56	72	88
41	57	73	89
42	58	74	90
43	59	75	91
44	60	76	92
45	61	77	93
46	62	78	94
47	63	79	95
48	64	80	96
49	65	81	97
50	66	82	98
51	67	83	99
52	68	84	100

LEGENDE

- NUMÉRO DE NOMENCLATURE
- NUMÉRO DE POINT
- ZONE D'INDICATIONS (O.I.)

1. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 2. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 3. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 4. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 5. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 6. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 7. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 8. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 9. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 10. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 11. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 12. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 13. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 14. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 15. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 16. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 17. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 18. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 19. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 20. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 21. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 22. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 23. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 24. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 25. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 26. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 27. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 28. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 29. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 30. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 31. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 32. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 33. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 34. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 35. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 36. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 37. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 38. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 39. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 40. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 41. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 42. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 43. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 44. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 45. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 46. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 47. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 48. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 49. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 50. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 51. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 52. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 53. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 54. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 55. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 56. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 57. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 58. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 59. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 60. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 61. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 62. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 63. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 64. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 65. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 66. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 67. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 68. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 69. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 70. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 71. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 72. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 73. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 74. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 75. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 76. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 77. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 78. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 79. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 80. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 81. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 82. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 83. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 84. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 85. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 86. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 87. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 88. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 89. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 90. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 91. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 92. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 93. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 94. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 95. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 96. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 97. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 98. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 99. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)
 100. LA SOCIÉTÉ ARISTÉE CONSULTING INC. (ARISTÉE CONSULTING INC.)



SECTION 9

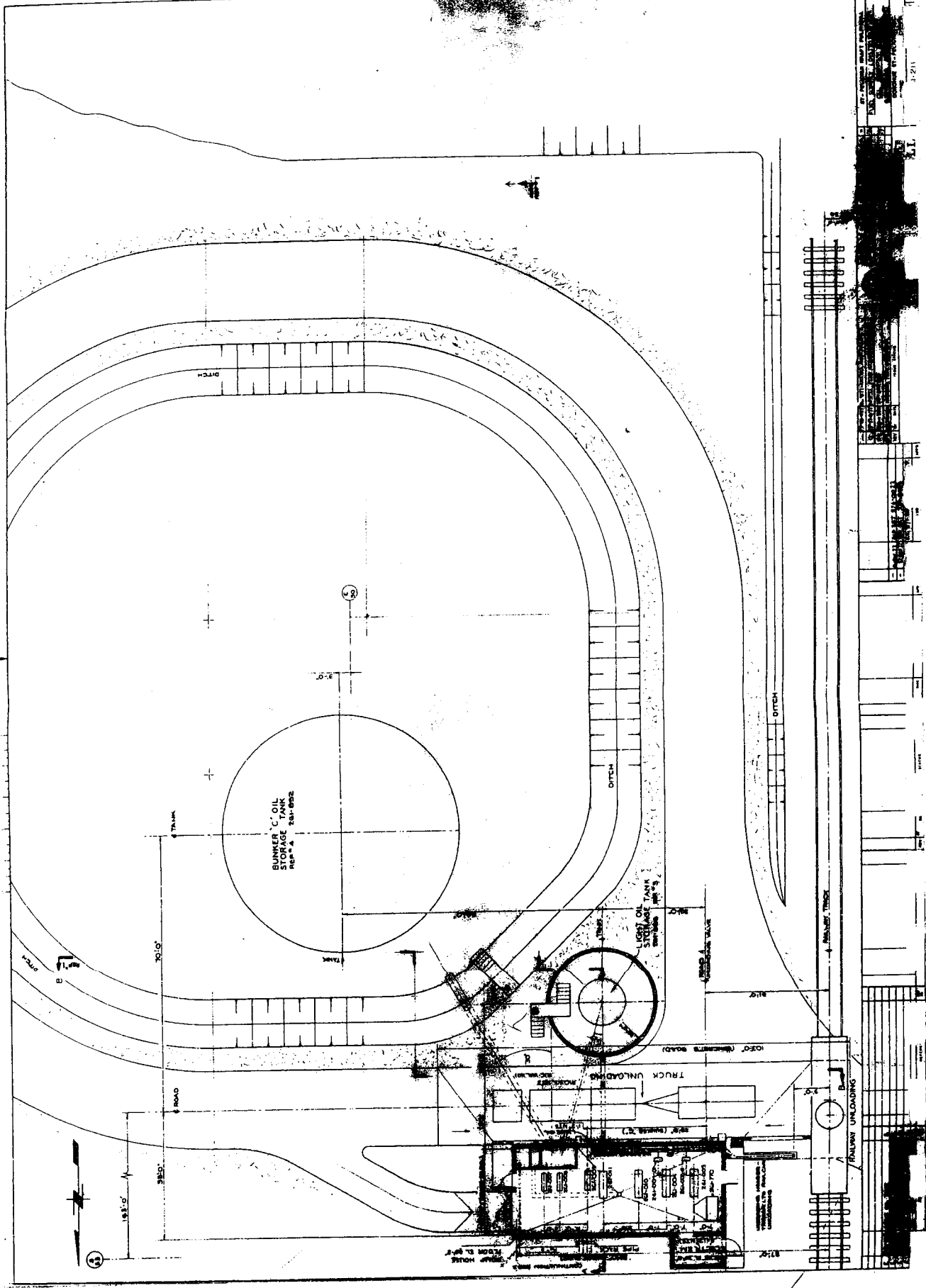
a) Réseaux d'égout pluviaux

SECTION 9

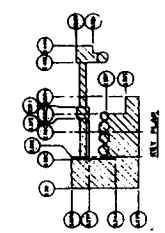
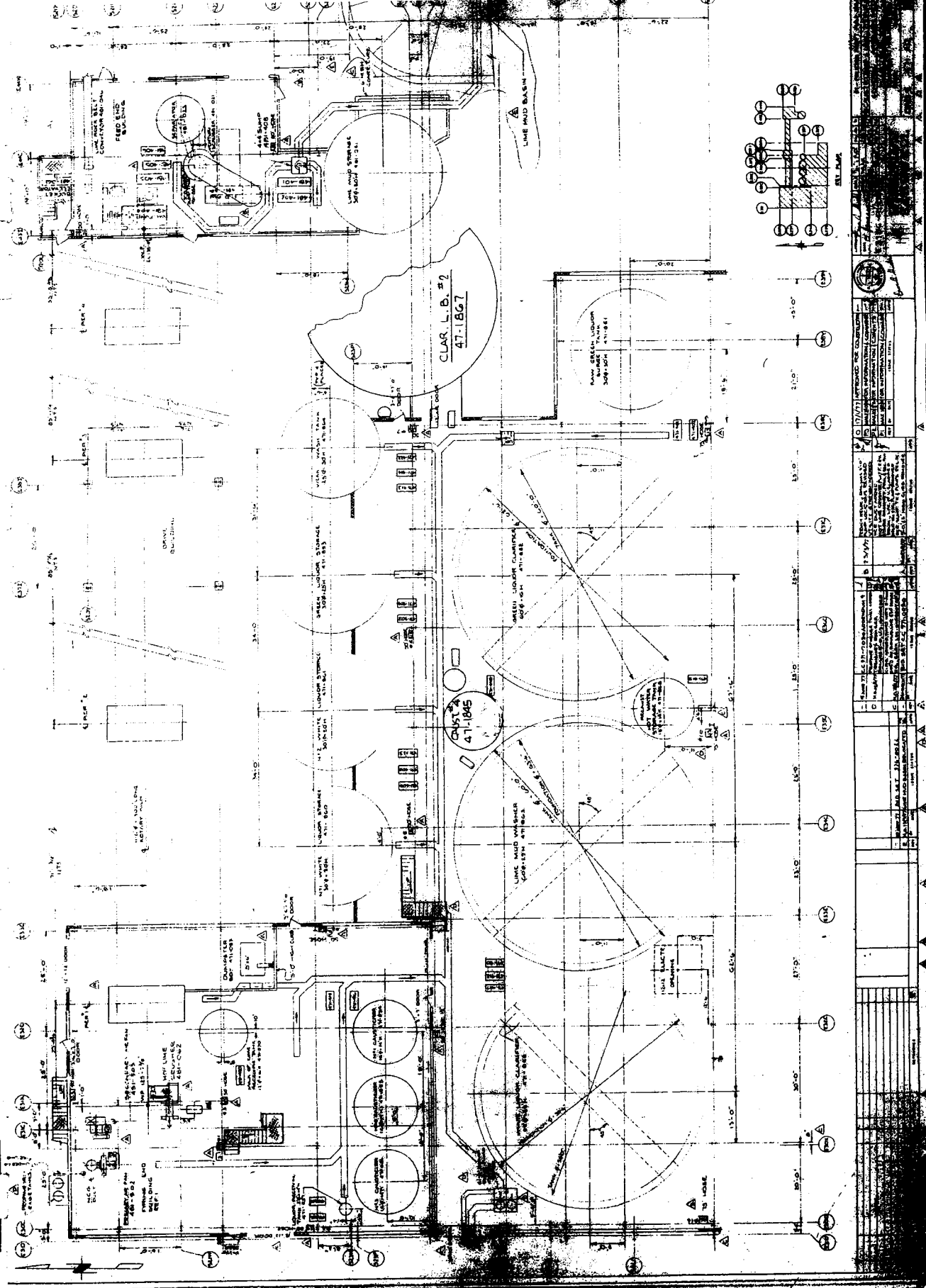
b) Réseaux d'eau de procédé

SECTION 9

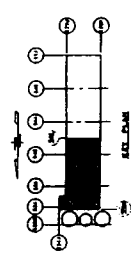
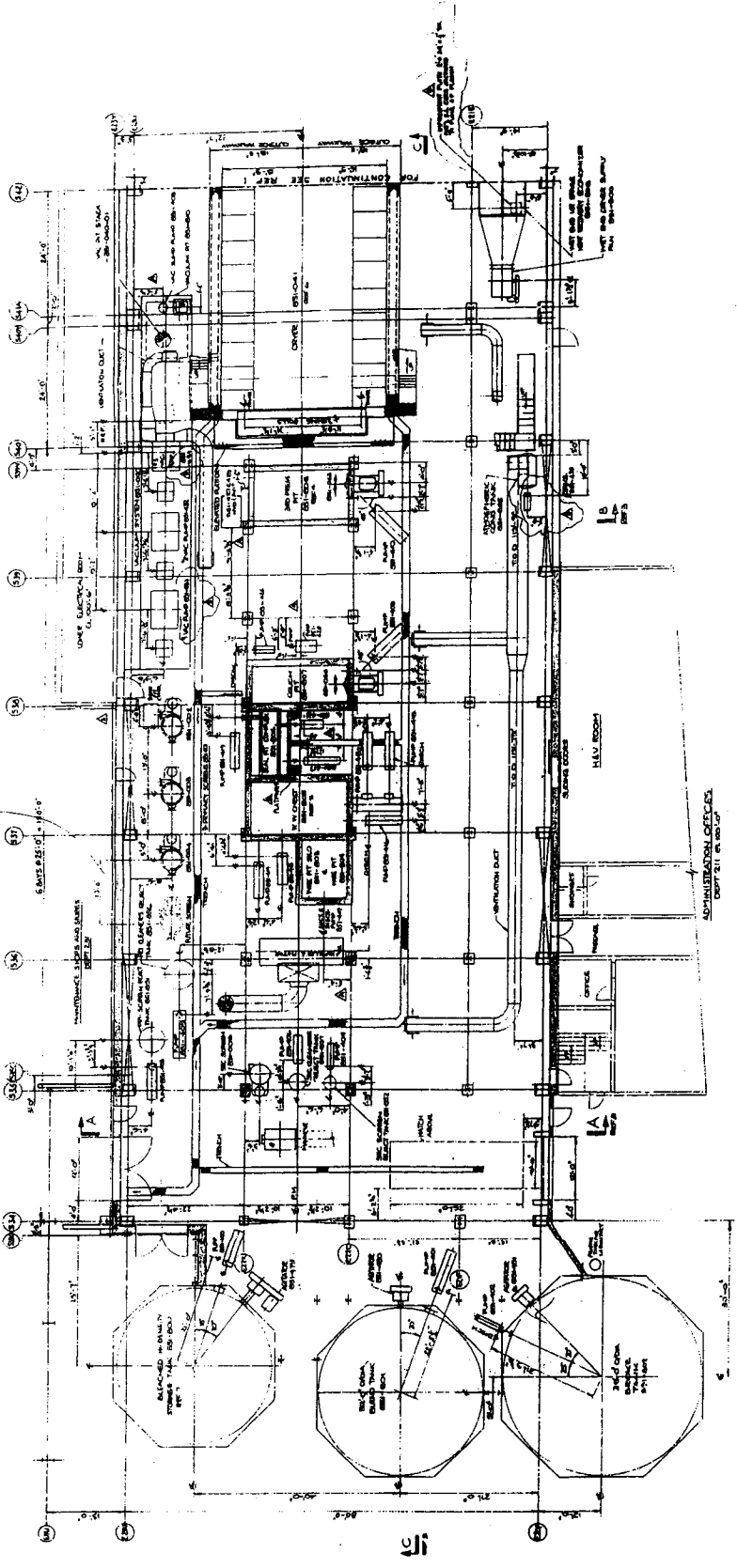
c) Localisation des réservoirs par département



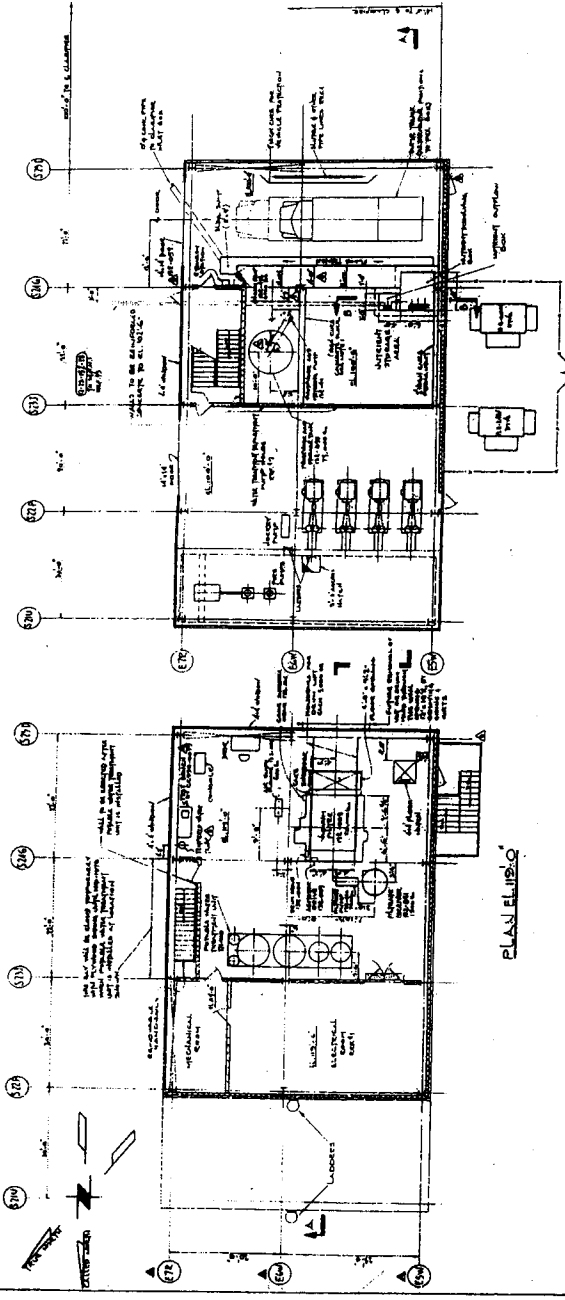
NO.	DESCRIPTION	AMOUNT	UNIT	REMARKS
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50



NO.	DESCRIPTION	QTY.	UNIT	PRICE	TOTAL
1	CLARIFIER #1	1	SQ. FT.	100.00	100.00
2	CLARIFIER #2	1	SQ. FT.	100.00	100.00
3	LINE MUD WASHER	1	SQ. FT.	100.00	100.00
4	WHEEL LOADER CLARIFIER	1	SQ. FT.	100.00	100.00
5	LINE MUD BASKET	1	SQ. FT.	100.00	100.00
6	DRIVE	1	SQ. FT.	100.00	100.00
7	ELECTRICAL	1	SQ. FT.	100.00	100.00
8	PUMP	1	SQ. FT.	100.00	100.00
9	VALVE	1	SQ. FT.	100.00	100.00
10	PIPE	1	SQ. FT.	100.00	100.00
11	CONCRETE	1	SQ. FT.	100.00	100.00
12	STEEL	1	SQ. FT.	100.00	100.00

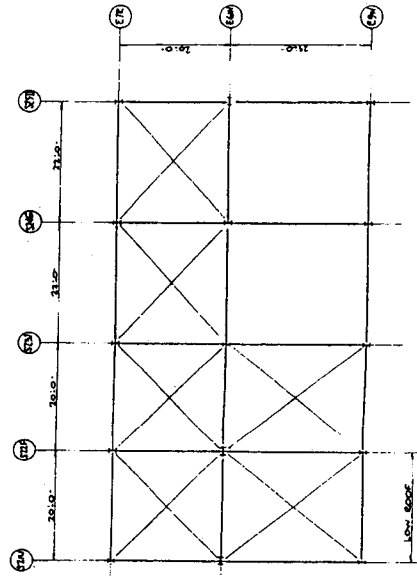


NO.	REVISION	DATE	BY	CHECKED	APPROVED
1	ISSUED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
2	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
3	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
4	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
5	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
6	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
7	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
8	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
9	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
10	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
11	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
12	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
13	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
14	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
15	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
16	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
17	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
18	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
19	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
20	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
21	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
22	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
23	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
24	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
25	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
26	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
27	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
28	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
29	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
30	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
31	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
32	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
33	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
34	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
35	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
36	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
37	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
38	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
39	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
40	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
41	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
42	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
43	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
44	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
45	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
46	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
47	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
48	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
49	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			
50	REVISED FOR CONSTRUCTION	1964-08-21			

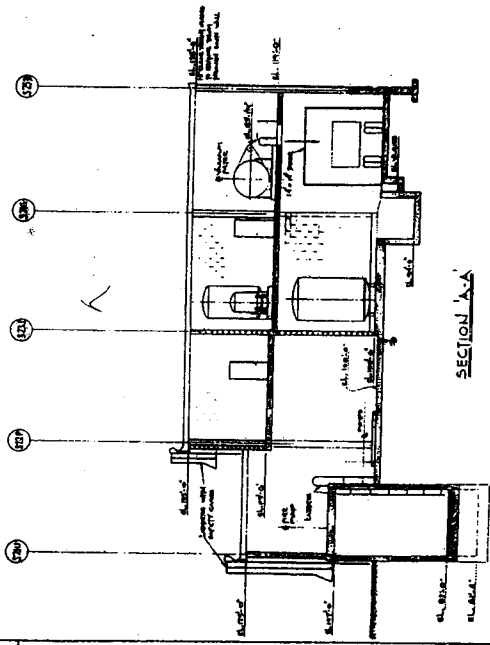


PLAN E1100.0

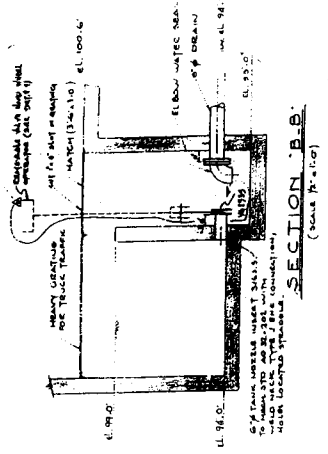
PLAN E1100.1



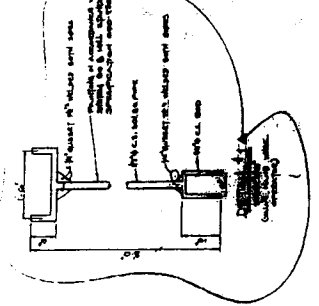
ROOF PLAN



SECTION A-A



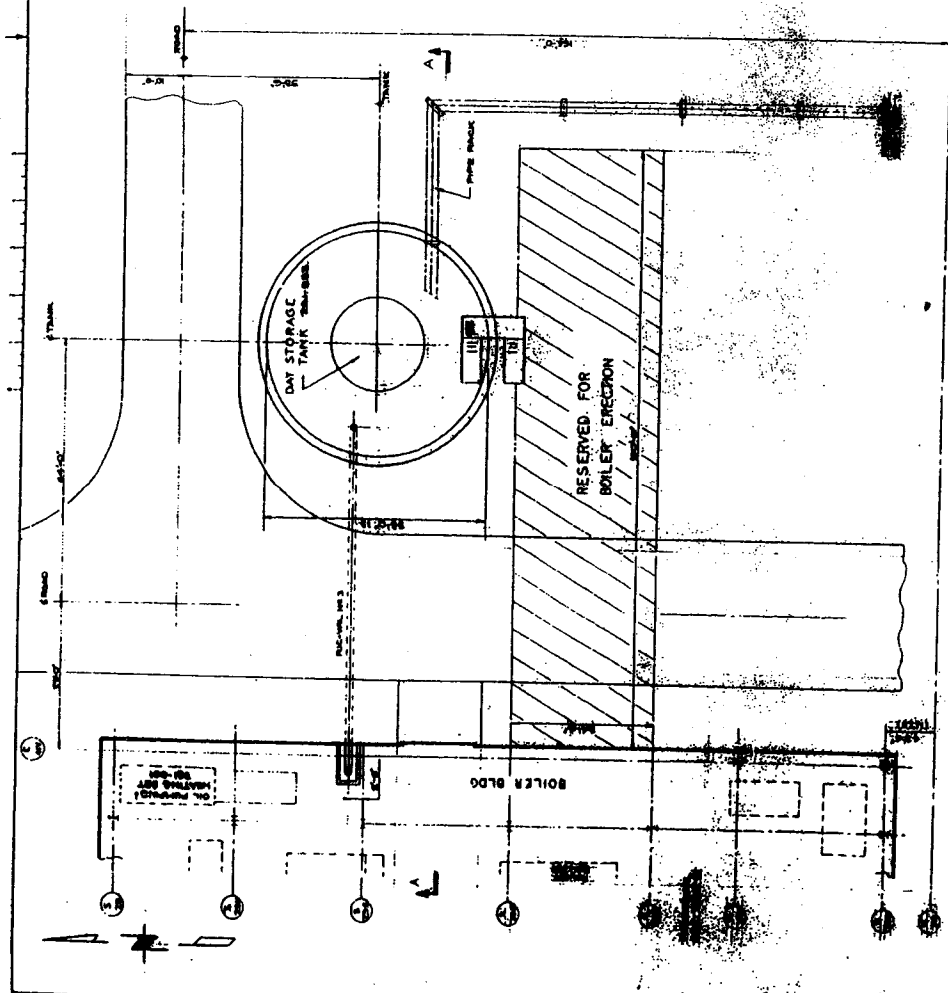
SECTION B-B



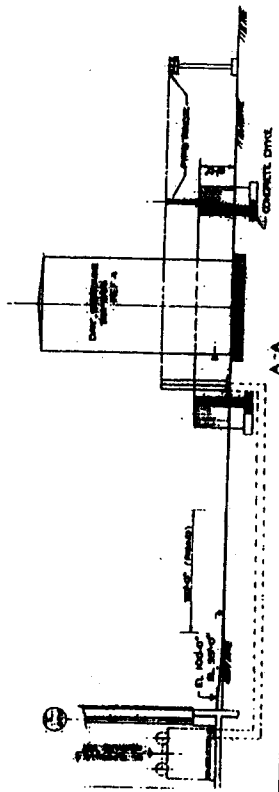
NOTES

1. PART OF ROOF PLAN, SPREAD AREA SET UP FOR ROOFING. THIS SECTION CAN BE CHECKED TO VERIFY PROPOSED OR EXISTING ROOFING, AN INTERFERING ELEMENT, TO BE REMOVED AND, BY REQUEST OF OWNER, OWNER, ETC.
2. FOR UNDESIGNED AIRSIDE STRUCTURE SEE DRAWING

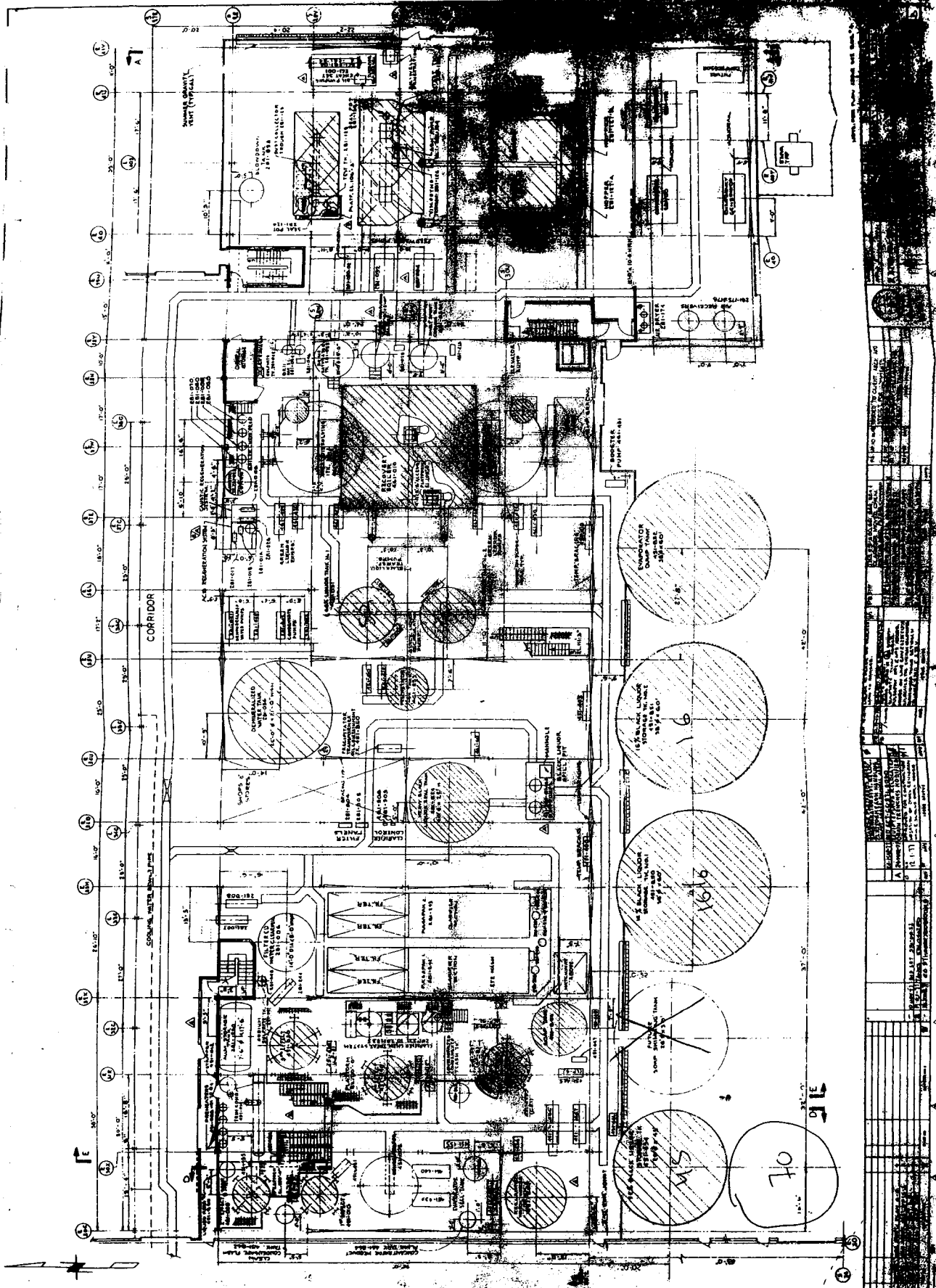
NO.	REVISION	DATE	BY	CHKD.
1	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
2	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
3	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
4	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
5	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
6	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
7	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
8	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
9	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
10	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
11	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
12	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
13	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
14	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
15	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
16	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
17	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
18	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
19	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
20	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
21	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
22	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
23	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
24	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
25	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
26	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
27	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
28	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
29	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
30	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
31	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
32	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
33	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
34	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
35	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
36	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
37	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
38	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
39	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
40	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
41	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
42	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
43	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
44	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
45	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
46	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
47	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
48	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
49	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]
50	ISSUED FOR PERMIT	10/15/78	J. J. [unclear]	[unclear]



PLAN



		SANDWELL CIVIL ENGINEERS	
PROJECT NO. 100-100-100	DRAWING NO. DWG E 861-213	SHEET NO. 1 OF 1	DATE 1950
CLIENT U.S. ARMY CORPS OF ENGINEERS	PROJECT NAME BRIDGE OVER RIVER	LOCATION BRIDGE OVER RIVER	SCALE AS SHOWN
DESIGNER J. SANDWELL	CHECKED BY J. SANDWELL	APPROVED BY J. SANDWELL	DATE 1950



NO.	DESCRIPTION	DATE	BY
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16

DATE



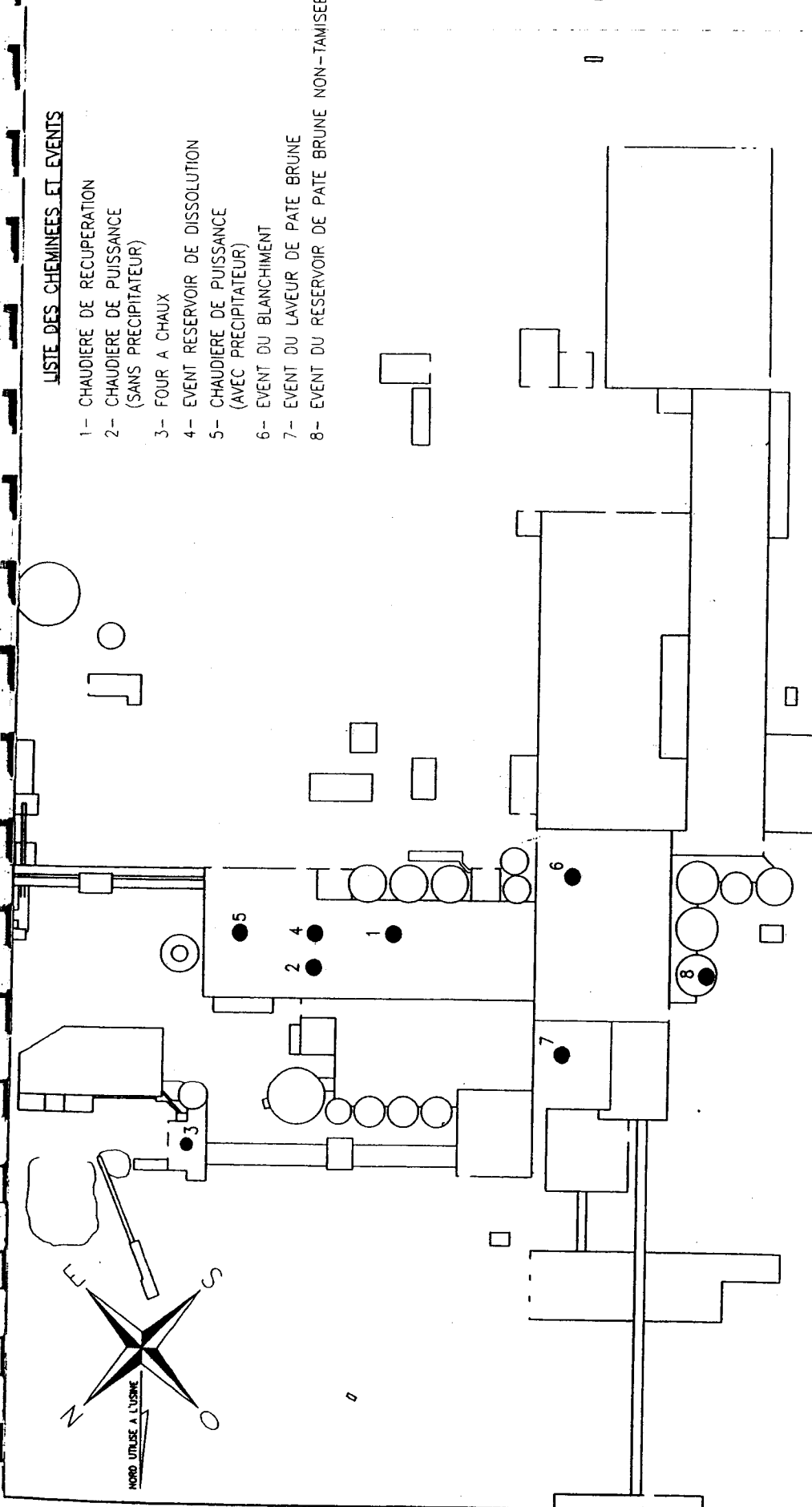
LEGEND
 [Symbol] UTILITY STATION
 [Symbol] WATER
 [Symbol] SEWAGE
 [Symbol] [Symbol]

SECTION 1
 SECTION 2
 SECTION 3
 SECTION 4
 SECTION 5
 SECTION 6
 SECTION 7
 SECTION 8
 SECTION 9
 SECTION 10
 SECTION 11
 SECTION 12
 SECTION 13
 SECTION 14
 SECTION 15
 SECTION 16
 SECTION 17
 SECTION 18
 SECTION 19
 SECTION 20
 SECTION 21
 SECTION 22
 SECTION 23
 SECTION 24
 SECTION 25
 SECTION 26
 SECTION 27
 SECTION 28
 SECTION 29
 SECTION 30
 SECTION 31
 SECTION 32
 SECTION 33
 SECTION 34
 SECTION 35
 SECTION 36
 SECTION 37
 SECTION 38
 SECTION 39
 SECTION 40
 SECTION 41
 SECTION 42
 SECTION 43
 SECTION 44
 SECTION 45
 SECTION 46
 SECTION 47
 SECTION 48
 SECTION 49
 SECTION 50

SECTION 51
 SECTION 52
 SECTION 53
 SECTION 54
 SECTION 55
 SECTION 56
 SECTION 57
 SECTION 58
 SECTION 59
 SECTION 60
 SECTION 61
 SECTION 62
 SECTION 63
 SECTION 64
 SECTION 65
 SECTION 66
 SECTION 67
 SECTION 68
 SECTION 69
 SECTION 70
 SECTION 71
 SECTION 72
 SECTION 73
 SECTION 74
 SECTION 75
 SECTION 76
 SECTION 77
 SECTION 78
 SECTION 79
 SECTION 80
 SECTION 81
 SECTION 82
 SECTION 83
 SECTION 84
 SECTION 85
 SECTION 86
 SECTION 87
 SECTION 88
 SECTION 89
 SECTION 90
 SECTION 91
 SECTION 92
 SECTION 93
 SECTION 94
 SECTION 95
 SECTION 96
 SECTION 97
 SECTION 98
 SECTION 99
 SECTION 100

LISTE DES CHEMINEES ET EVENTS

- 1- CHAUDIERE DE RECUPERATION
- 2- CHAUDIERE DE PUISSANCE (SANS PRECIPITATEUR)
- 3- FOUR A CHAUX
- 4- EVENT RESERVOIR DE DISSOLUTION
- 5- CHAUDIERE DE PUISSANCE (AVEC PRECIPITATEUR)
- 6- EVENT DU BLANCHIMENT
- 7- EVENT DU LAVEUR DE PATE BRUNE
- 8- EVENT DU RESERVOIR DE PATE BRUNE NON-TAMISEE



SFK PÂTE
SFK
 SFK PULP

USINE DE PÂTE KRAFT
 4000 CHEMIN ST-EUSEBE
 ST-FELICIE, QUEBEC, CANADA
 GBK 2R6 TEL.: 418-679-4545
 CE DESSIN ET LES INFORMATIONS QU'IL CONTIENT
 SONT LA PROPRIETE DE "SFK PÂTE S.E.N.C."
 AUCUN AUTRE MOYEN COMMERCIAL OU PARTICULIER EST
 INTERDIT SANS L'AUTORISATION DE SFK PÂTE S.E.N.C.

SITE DE L'USINE
 CHEMINEES ET EVENTS
 LOCALISATION
 PLAN D'ENSEMBLE

DESS. PAR: J.L. MAUD DATE: 10/12/03
 VER. PAR: ECHELLE: 1"=100'-0"
 APPR. PAR: PROJET NO.:

PLAN NO: B111-210-011 REV. P

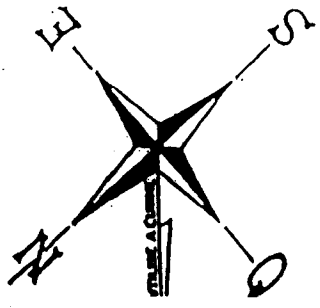
LOCALISATION DES CHEMINEES

DESCRIPTION DE LA REVISION

REV. NO:	PAR / DATE	NO. MEMBRE O.I.O.	APPR. PAR / DATE
P	10/12/03		

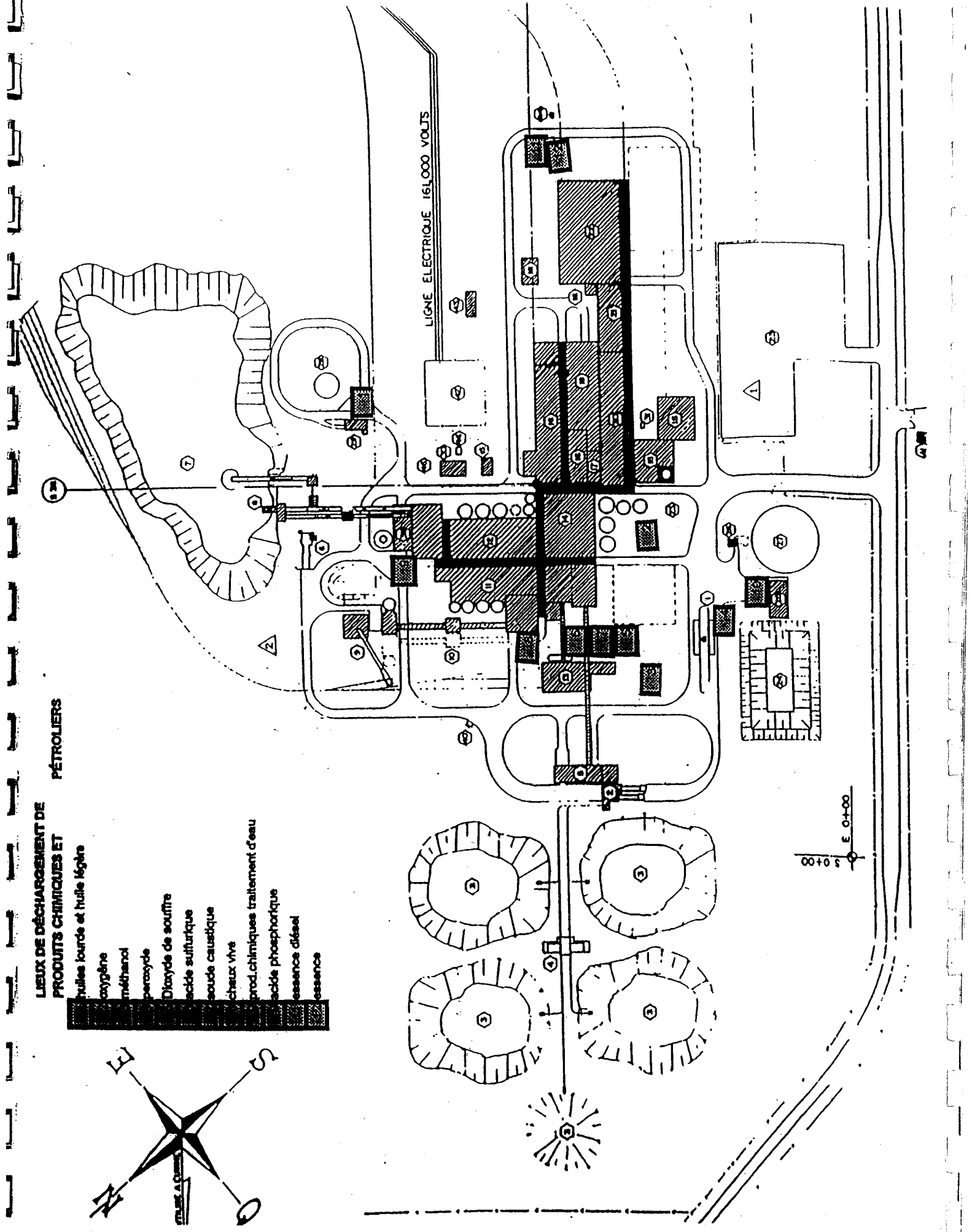
**LIEUX DE DÉCHARGEMENT DE
PRODUITS CHIMIQUES ET
PÉTROLIERS**

- huiles lourdes et huiles légères
- oxygène
- méthanol
- peroxyde
- Dioxyde de soufre
- acide sulfurique
- soude caustique
- chaux vive
- prod. chimiques traitement d'eau
- acide phosphorique
- essence diesel
- essence



LIGNE ELECTRIQUE 161,000 VOLTS

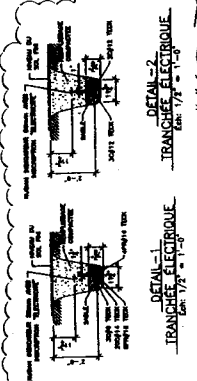
50+00
E 0+00



NOTES:
 1. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-811.
 2. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-812.
 3. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-813.
 4. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-814.
 5. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-815.
 6. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-816.
 7. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-817.
 8. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-818.
 9. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-819.
 10. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-820.

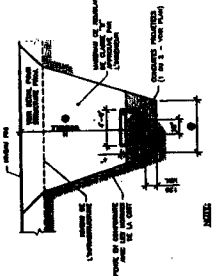


INFRASTRUCTURE DE STATIONNEMENT
 CIRCULATION LOURDE - TYPIQUE
 Ech. 1:100



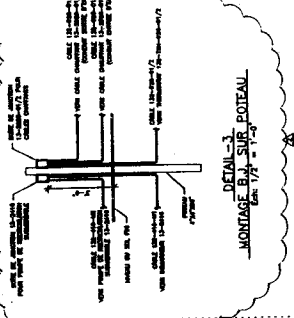
DETAIL 1
 TRANCHEE ELECTRIQUE
 Ech. 1/2 x 1/4

DETAIL 2
 TRANCHEE ELECTRIQUE
 Ech. 1/2 x 1/4

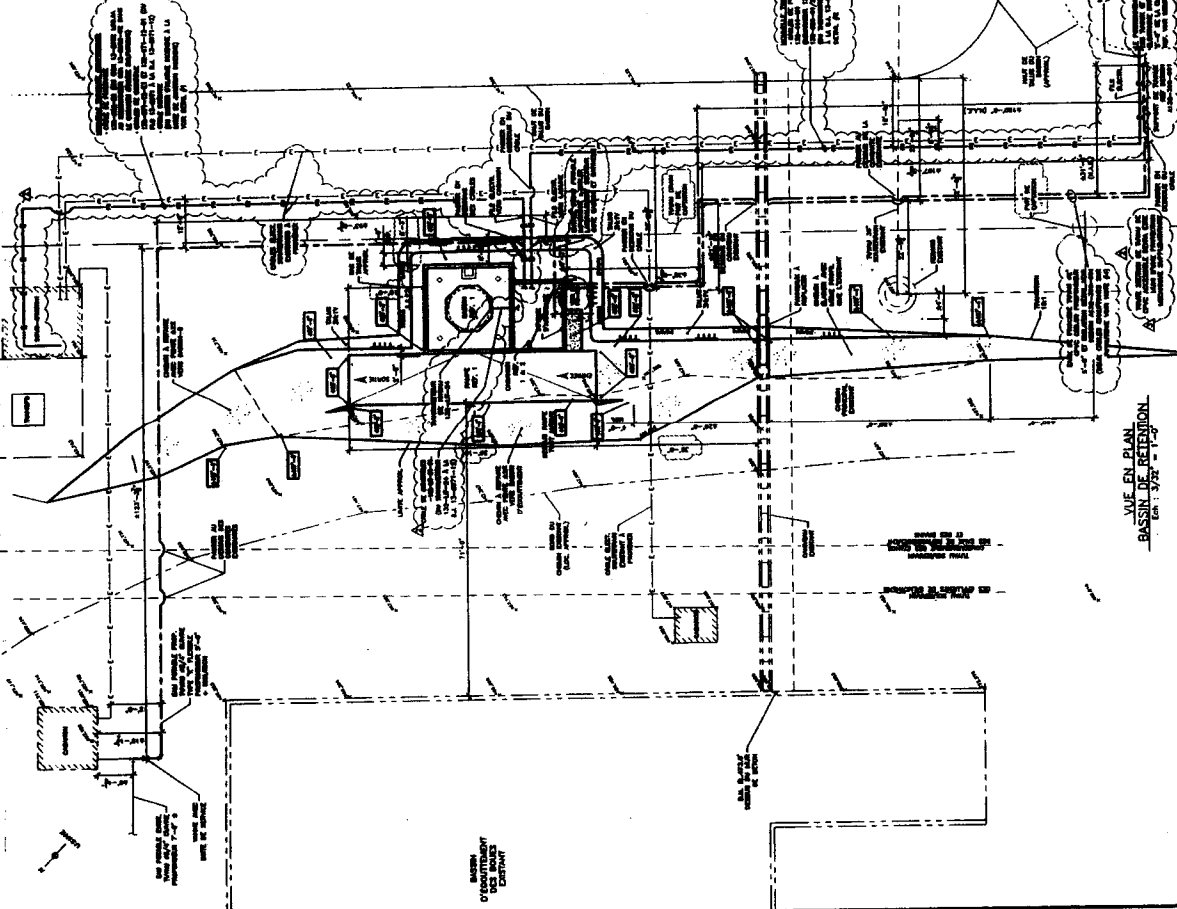


TRANCHEE SURFE - TYPIQUE
 Ech. 1:100

- 1. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-811.
- 2. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-812.
- 3. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-813.
- 4. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-814.
- 5. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-815.
- 6. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-816.
- 7. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-817.
- 8. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-818.
- 9. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-819.
- 10. LIREZ ATTENTIVEMENT LES NOTES DE LA PAGE 132-820.



MONTAGE SUR BOITIER
 Ech. 1/2 x 1/4



MAJE EN PLAN
 BASSIN DE RETENTION
 Ech. 1/500

PLAN DE LOCALISATION

POUR
 CONSTRUCTION

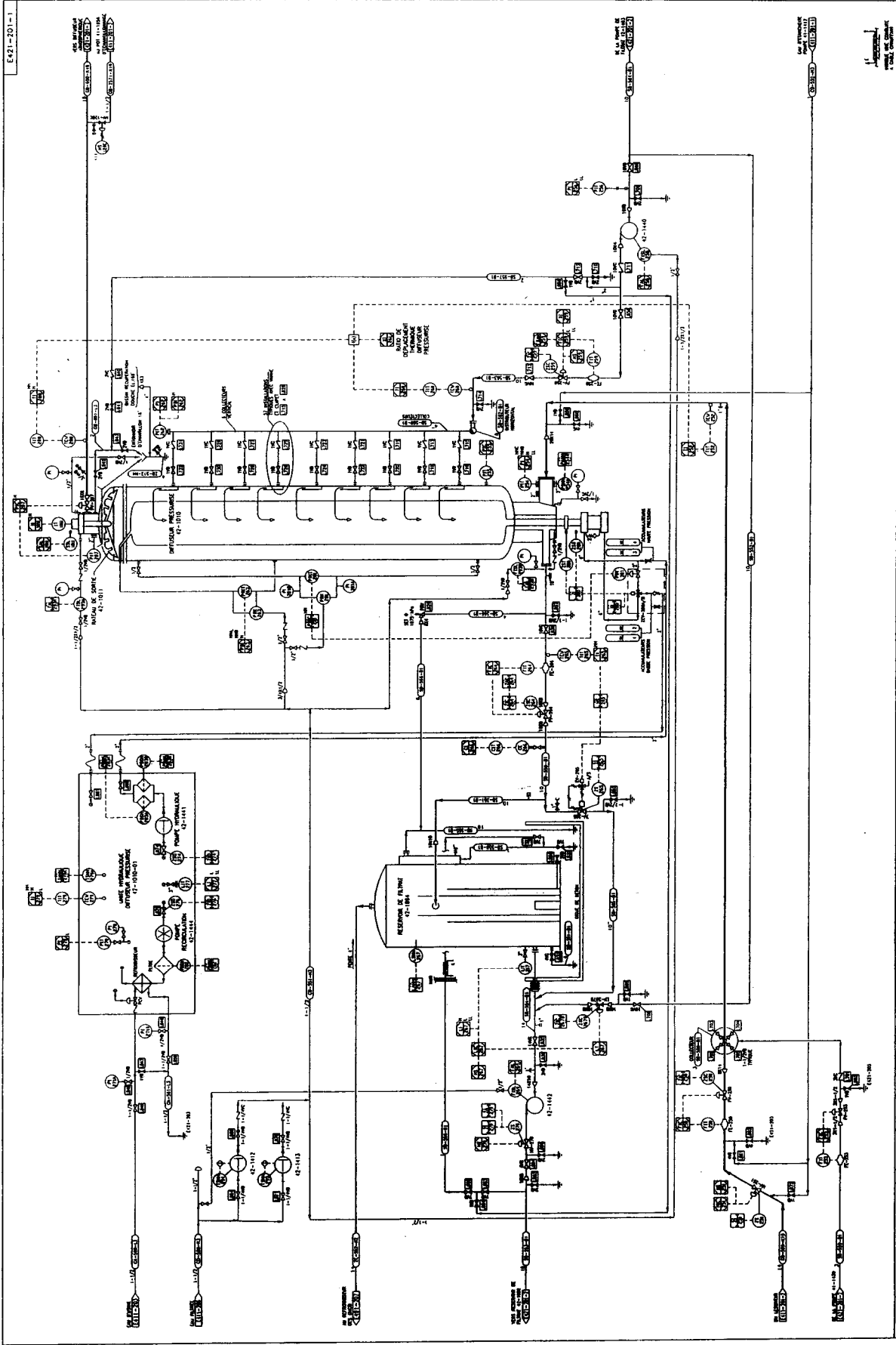
GENIVAR
 11, rue de la République
 92000 Nanterre
 FRANCE

SFK
 11, rue de la République
 92000 Nanterre
 FRANCE

MARCHE DE RETENTION
 AMÉNAGEMENT CENTRAL
 132-811
 132-812
 132-813
 132-814
 132-815
 132-816
 132-817
 132-818
 132-819
 132-820

NO	DESCRIPTION	DATE	REVISION
1	PROJET		
2	ETUDE PRELIMINAIRE		
3	ETUDE DE DETAIL		
4	PROJET DE CONSTRUCTION		
5	PROJET DE CONSTRUCTION		
6	PROJET DE CONSTRUCTION		
7	PROJET DE CONSTRUCTION		
8	PROJET DE CONSTRUCTION		
9	PROJET DE CONSTRUCTION		
10	PROJET DE CONSTRUCTION		

NO	DESCRIPTION	DATE	REVISION
1	PROJET		
2	ETUDE PRELIMINAIRE		
3	ETUDE DE DETAIL		
4	PROJET DE CONSTRUCTION		
5	PROJET DE CONSTRUCTION		
6	PROJET DE CONSTRUCTION		
7	PROJET DE CONSTRUCTION		
8	PROJET DE CONSTRUCTION		
9	PROJET DE CONSTRUCTION		
10	PROJET DE CONSTRUCTION		



E 421-201-1

DEPARTMENT DU LANCEUR DE FUEL INJECTEUR
OFFICINE PRESURISEE
 SCHEMA DE FONCTION
 1-201-1
 Page No.

NO	REVISION	DATE	DESCRIPTION
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			
41			
42			
43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			
61			
62			
63			
64			
65			
66			
67			
68			
69			
70			
71			
72			
73			
74			
75			
76			
77			
78			
79			
80			
81			
82			
83			
84			
85			
86			
87			
88			
89			
90			
91			
92			
93			
94			
95			
96			
97			
98			
99			
100			

ANNEXE 1

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

INFORMATIONS SUR LES UNITÉS HYDRAULIQUES

Quatre (4 sorties d'huile sont utilisées: Huiles (liquides)		
	COMPOSITION	
HUILE SHELL	INGRÉDIENTS CONTRÔLÉS	CONCENTRATION
1- Tellus T-32	Silicium	< 2 ppm
	Additif 2206	0.1 - 10% vol
	INGRÉDIENTS NON CONTRÔLÉS	
	Huile neutre 100	60 - 99% vol
	Huile neutre 250	15 - 40% vol
	Huile neutre 580	10 - 30% vol
	Huile neutre recyclée 100	7 - 13% vol
	Huile neutre recyclée 250	7 - 13% vol
	Copolymère de polyméthacrylate	0.1 - 1.0% vol
HUILE SHELL	INGRÉDIENTS CONTRÔLÉS	
2- Tellus T-46	Non disponible	100%
	(similaire à l'huile Tellus T-32)	
HUILE SHELL	INGRÉDIENTS CONTRÔLÉS	
3- Tellus T-100	Silicium	< 2 ppm
	Additif 2206	0.1 - 1.0 ppm vol
	INGRÉDIENTS NON CONTRÔLÉS	
	Huile neutre 100	7 - 13% vol
	Huile neutre 250	30 - 60% vol
	Huile neutre 580	60 - 100% vol
	Bright stock	15 - 40% vol
	Copolymère de polyméthacrylate	0.1 - 1.0% vol
HUILE SHELL	INGRÉDIENTS NON CONTRÔLÉS	
4- Turbo T-32	Huile neutre 100	30 - 60% vol
	Huile neutre 250	30 - 60% vol
	Phénylnaphtylamine/BHT	3 - 7% vol

INFORMATIONS SUR LES UNITÉS HYDRAULIQUES (SUITE)

PRODUIT	LIEU D'AJOUT	MATÉRIEL	CAPACITÉ (litres)	DIMENSIONS (po x po x po)	# RÉSERVOIR	LOCALISATION
Huile Shell Tellus T-32	Dompeur #1 (écorces)	Acier doux	1137	30 x 32 x 72	262-001-01	Déchargement des copeaux
	Système #1 (déchargement copeaux)	Acier doux	1137	30 x 32 x 72	311-001-01	Déchargement des copeaux
	Système #2 (déchargement copeaux)	Acier doux	1137	30 x 32 x 72	311-004-01	Déchargement des copeaux
Huile Shell Tellus T-46	Récupérateur #1 (écorces)	Acier doux	2046	56 x 25 x 92	262-006-01	Déchargement des copeaux
	Stocker écorces	Acier doux	1478	56 x 20 x 82	262-027-01	Déchargement des copeaux
	Récupérateur #1 (copeaux)	Acier doux	773	30 x 23 x 68	311-007	Déchargement des copeaux
	Récupérateur #2 (copeaux)	Acier doux	773	30 x 23 x 68	311-014	Déchargement des copeaux
	Stocker #1	Acier doux	2046	56 x 25 x 92	322-001-01	Déchargement des copeaux
	Stocker #2	Acier doux	2046	56 x 25 x 92	322-007-01	Déchargement des copeaux
	Cylindres du diffuseur	Acier doux	409	66 x 28 x 13	421-400	Lessiveur (pulperie)
	Sys. hydraulique diff. pressurisé	Acier	3265 L	29 x 132 x 68	42-1010-01	Lessiveur (pulperie)
	Cylindres presses machine	Acier doux	909	72 x 36 x 21	851-427	Machine à pâte
	Lay-boy	Acier doux	341	48 x 29 x 15	871-011	Finition, machine à pâte
	Lieuse	Acier doux	250	37 x 24 x 17	871-065	Finition, machine à pâte
	Plieuse de bout	Acier doux	250	37 x 24 x 17	871-094	Finition, machine à pâte
	Lieuse (réserve)	Acier doux	250	37 x 24 x 17	871-096	Finition, machine à pâte
	Empileuse	Acier doux	341	48 x 29 x 15	871-105	Finition, machine à pâte
	Unificateur	Acier doux	614	60 x 29 x 21	871-123	Finition, machine à pâte
	Trappe hydraulique	Acier doux	136	18 x 15 x 30	132-423	Finition, machine à pâte
	Lieuse	Acier doux	295	48 x 27 x 14	872-065	Finition, machine à pâte
	Lieuse	Acier doux	295	48 x 27 x 14	872-094	Finition, machine à pâte
	Empileuse	Acier doux	636	54 x 39 x 18	872-105	Finition, machine à pâte
Huile Shell Turbo T-32	Turboaltermateur	Acier doux	4137	35 x 60 x 120	291-001	Vapeur & récupération
Huile Shell Tellus T-100	Presse Hepburn	Acier doux	2638	114 x 44 x 32	871-044	Finition, machine à pâte
	Presse Hepburn	Acier doux	2638	114 x 44 x 32	872-064	Finition, machine à pâte

INFORMATIONS SUR LES UNITÉS HYDRAULIQUES (SUITE)

Mesures de protection:

- Alarmes de haute température de bas niveau d'huile et de haute pression.
- Petite digue pour de très petits déversements.
- Inspection 1 à 2 fois par semaine.

Intervention lors de déversement:

- Arrêt de l'appareil, vidange du réservoir d'huile, réparation et redémarrage.

Utilisation:

- Déchargement des écorces.
- Récupérateur d'écorces
- Turbo.
- Déchargement des copeaux
- Récupérateur alternateur.
- Copeaux.
- Lieuse
- Empileuse.
- Plieuse de bout.

INFORMATIONS SUR LES TRANSFORMATEURS

	TRANSFORMATEUR	MATÉRIEL	CAPACITÉ	DIMENSIONS APPROXIMATIVES	INT/EXT
1.	291-103	Acier doux	7575	3.0 x 3.0 x 3.8	EXT
2.	291-103	Acier doux	7575	3.0 x 3.0 x 3.8	EXT
3.	291-132	Acier doux	536	1.2 x 1.2 x 1.7	EXT
4.	Pas de numéro	Acier doux	235	1.0 x 1.0 x 1.0	EXT
5.	Pas de numéro	Acier doux	235	1.0 x 1.0 x 1.0	EXT
6.	291-135	Acier doux	536	1.2 x 1.2 x 1.7	INT
7.	291-136	Acier doux	235	1.0 x 1.0 x 1.0	EXT
8.	291-141	Acier doux	335	1.0 x 1.0 x 1.5	EXT
9.	291-133	Acier doux	335	1.0 x 1.0 x 1.5	INT
10.	291-137	Acier doux	238	1.0 x 1.0 x 1.0	EXT
11.	291-153	Acier doux	235	1.0 x 1.0 x 1.0	EXT
12.	291-152	Acier doux	215	1.0 x 1.0 x 1.0	EXT
13.	291-134	Acier doux	536	1.2 x 1.2 x 1.7	INT

Mesures de protection et intervention s'il y a un déversement:

Chaque transformateur a une alarme de haut niveau, pression et un contrôle de haute température. Chaque année, une petite quantité d'huile de chacun des transformateurs est analysée. Théoriquement, il n'y a pas d'ajout d'huile. Il n'y a pas de digue ou de drain pour les pertes ou fuites. Si cela devait arriver, nous drainerions l'huile du transformateur dans des barils, réparerions la fuite et récupérerions cette huile en la remettant dans le transformateur.

INFORMATIONS SUR L'HUILE UTILISÉE DANS LES TRANSFORMATEURS

PRODUIT : **Volt Esso 35**

Type de produit: Huile isolante

Mélange d'huiles de base raffinées ainsi que de faibles quantités d'hydrocarbures aromatiques et d'additifs.

Nature: Liquide

Concentration: 100%

Utilité:

Huile isolante non inhibée de haute qualité pour transformateurs, disjoncteurs et commutateurs.

DEMANDE D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Mesures internes et/ou externes pour respecter les normes en cas d'arrêt ou de mauvais fonctionnement des systèmes de traitement et/ou équipements de procédé.

- Méthode d'élimination des eaux usées et des boues lors d'un bris du clarificateur ou des équipements périphériques.
 - ° De façon générale, les réparations majeures sont faites aux arrêts cédulés (mai et septembre) ou lorsque la production baisse suffisamment (ou arrête totalement) pour détourner ces systèmes et ne pas surcharger le traitement secondaire en matières en suspension surtout. (Voir section 5 pour plus de détails).
- Méthode d'élimination des eaux usées et des boues lors d'un bris des lagunes aérées ou des équipements périphériques.
 - ° Il n'y a qu'une seule sorte d'équipement périphérique au traitement secondaire et il s'agit d'aérateurs de surface qui peuvent être inspectés, nettoyés ou réparés en marche.
 - ° Pour ce qui est de la lagune, il n'y a jamais eu d'arrêt pour cause de bris à ce jour. Si cela se produisait, nous pourrions essayer d'isoler la partie du bassin en défaut (pour réparation) et continuer la production. À la limite, tout le traitement secondaire pourrait être détourné (seul le traitement primaire fonctionnerait). Dans ce cas, on pourrait se servir de nos deux bassins de sédimentation comme traitement secondaire en y plaçant des aérateurs de surface.

Autres mesures internes (ex: diminution de la production, arrêt d'équipement, etc.) (voir section 5 pour plus de détails).

- Est-ce que vous êtes en mesure, lors d'un arrêt d'usine, de détecter un déversement ou une fuite à l'aide d'un conductivimètre, pH-mètre ou autre avec alarme reliée à une salle de contrôle ou un poste de garde, afin de limiter rapidement un déversement?
 - ° Oui, par exemple:

Tous les détecteurs de haut niveau sur les réservoirs de pâte, de liqueur, de produits chimiques et d'huile lourde (et légère).

Les deux fosses de récupération de liqueur avec conductivimètre et pompe de récupération.

Le système de récupération des fibres (pertes en pâte).
 - ° Il y a une mesure en continu de conductivité sur les égouts hauts solides à l'entrée et à la sortie du clarificateur.

DEMANDE D'INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

APPAREIL	FREQUENCE DE NETTOYAGE ET D'INSPECTION	DUREE	DIMINUTION OU ARRÊT DE PRODUCTION	SEQUENCE D'ARRÊT
1. Viscodyne	Inspection continue (tous les jours)	Variable	Aucune	Il n'y a pas. Dans le cas d'un arrêt de cet appareil, on opère la chaudière avec de l'huile.
2. Multiclones	Nettoyage continu (auges) et opérations majeures aux arrêts cédulés (mai et sept.) 2 fois par année soit aux arrêts cédulés (mai et sept.) Aux arrêts cédulés (mai et sept.)	2 à 3 jours	Totale ou partielle arrêts cédulés inclus	Arrêt de la chaudière.
3. Épurateur blanchiment	Au besoin, donc inspection continue	12 heures	Aucune	Isolé l'appareil (et le dé-tourner à l'atmosphère)
4. Épurateurs des tours et réservoirs ClO ₂	Aux arrêts cédulés	4 heures	Aucune	Isolé l'appareil (et le dé-tourner à l'atmosphère)
5. Épurateur des réservoirs de dissolution	Nettoyages faits par Sanivan	1 jour	--	--
6. Précipitateur électrostatique	Inspection en profondeur aux arrêts cédulés (par Sanivan)	4 à 5 jours	--	--
7. Épurateur de l'éteigneur #17P	Inspection continue (arrêts dus au bris d'une section) Aux arrêts cédulés (par Philip Environnement ou Servac) En continu (si ventilateur vibre par exemple)	Variable 2 heures 15 à 20 min.	Aucune, on diminue l'alimentation à la chaudière --	-- Arrêt normal (comme aux arrêts cédulés)
8. Épurateur de l'éteigneur #5	Aux arrêts cédulés (mai et sept.)	2 heures	Aucune	--
9. Épurateur du four à chaux	Aux arrêts cédulés (mai et sept.) Bas de l'épurateur (au besoin) une fois par semaine environ En continu	8 heures Variable 3 jours	Aucune	-- --
10. Épurateur de l'égout acide	Nettoyage 2 fois par année (on isole le système et le nettoie à l'eau)	1 semaine	Aucune	--

A: TRAITEMENT DE L'AIR				
APPAREIL	PROCÉDURE DE VIDANGE ET NETTOYAGE	MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES REJETS ET/OU ILS SONT DÉPOSÉS	POINTS INSPECTÉ	SÉQUENCE DE REDÉMARRAGE
1. Viscodyne	Auge. Nettoyée en continu avec de l'eau	Au parc à déchets via le clarificateur ou aux bassins de sédimentation si le clarificateur est détourné	Auge "V"	--
2. Multiclones	Arrêts cédulés (mai et sept.) Arrêt de la fournaise (arrêts cédulés (mai et sept.)	Au parc à déchets via le clarificateur ou aux bassins de sédimentation si le clarificateur est détourné	Ailettes	--
3. Épurateur blanchiment	Isole l'appareil, nettoie entrée-sortie et coquilles	Liquide envoyé au traitement secondaire	Coquilles et enveloppes ext. et int.	--
4. Épurateur des réservoirs de ClO ₂	Isole l'appareil, nettoie entrée-sortie et coquilles	Liquide envoyé au traitement secondaire	Coquilles et enveloppe ext. et int.	--
5. Épurateur des réservoirs de dissolution	Isole et/ou contourne l'appareil et détartrage à haute pression	Clarificateur primaire ou bassin de sédimentation	Moteur, ventilateur, enveloppe, etc.	--
6. Précipitateur électrostatique	Contournement d'une section (en opération)	Dans la liqueur noire ou le clarificateur ou le bassin de sédimentation	Isolateurs, broches, marteaux, convoyeurs, source électrique	--
7. Épurateur de l'éteigneur #17P	Isole l'appareil (arrêt du département de caustification).	Pas applicable	Réservoir, râteau, moteur, etc.	--
8. Épurateur de l'éteigneur #5	Isole l'appareil	À l'égout acide	Réservoir, râteau, moteur, etc.	--
9. Épurateur du four à chaux	Isole l'appareil	À l'égout acide	Ventilateur, moteur, enveloppe, etc.	--
10. Épurateur de l'égout acide	Isole l'appareil et détournement	Au traitement secondaire	Fibre de verre, etc. (conduite) (briseur de vide)	--
11. Système STR	Lave tous les tuyaux à l'eau et change les arrêteurs de flamme (au besoin)	Au traitement secondaire	--	--

B: TRAITEMENT DES EFFLUENTS				
APPAREIL	FRÉQUENCE DE NETTOYAGE ET D'INSPECTION	DURÉE	ÉTAPES PRÉCÉDANT LA VIDANGE	DIMINUTION OU ARRÊT DE LA PRODUCTION
1. Filtre Sala	En continu (inspection)	Quelques heures	Le filtre n'opère pas toujours; donc, pour les petites réparations ou autres, c'est l'idéal. On se sert du clarificateur comme tampon. On recircule.	Non applicable.
2. Clarificateur	Aux arrêts cédulés	2 jours	Vide son contenu en boue et détourne l'effluent au traitement secondaire.	--
3. Bassins A et B	Une fois par 2 années	1 à 2 semaines	Aucune	Aucune
4. Lagunes	2 fois/année, inspection pour vérifier s'il y a des fuites à la toile au fond de la lagune (puits piézométriques).	Non applicable	Non applicable	Aucune

B: TRAITEMENT DES EFFLUENTS						
APPAREIL	SÉQUENCE D'ARRÊT	PROCÉDURE DE VIDANGE ET DE NETTOYAGE	MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES REJETS	POINTS INSPECTÉS	SÉQUENCE DE REDEMARRAGE	
1. Filtre Sala	(Voir feuille 1)	On le vide de boue le plus possible, on le contourne directement au clarificateur	Au clarificateur	Toile et guides	Lorsqu'il y a assez de boue au clarificateur	
2. Clarificateur	(Voir feuille 2)	On le vide de boue le plus possible et ensuite on le contourne	Au parc à déchets	Structure, râtelier, cône et pompe	--	
3. Bassins A et B	Ferme la valve d'entrée de l'un des 2 et ouvre celle de l'autre	Par grue, camion	Parc à déchets	Fuite ou déchirure de la toile, affaissement des parois	Lors de l'inspection suivante	
4. Lagunes	N'arrête que lors d'un arrêt total de l'usine	Par grue, camion	Indéterminée, jamais été faite en 13 ans.	Fuite ou déchirure de la toile, affaissement des parois	--	

FEUILLE #1: FILTRE SALA NORMAL

- Fermer l'alimentation de boue.
- Quand la courroie est propre, arrêter le moteur d'entraînement du tambour.
- Fermer l'air pour le guide de la courroie.
- Arrêter le souffleur d'air du couteau.
- Arrêter la pompe du filtrat.
- Arrêter la pompe à vide.
- Arrêter l'agitateur de la cuve du filtreur.
- Fermer l'eau de lavage de la courroie.
- Fermer le déchiqueteur de boue.
- Ouvrir le drain de la cuve si une inspection est nécessaire.

D'URGENCE

- Fermer l'alimentation de boue.
- Isoler l'équipement défectueux.
- Suivre la procédure d'arrêt normal.

FEUILLE #2: ARRÊT DU CLARIFICATEUR NORMAL

- Vider le maximum de boue par les pompes 132-400, 132-401.
- Arrêter le moteur d'entraînement du pont.
- Vider le puits d'écumage par la pompe 132-409.

D'URGENCE

Si on perd le râteau:

- Arrêter le moteur d'entraînement.
- Vider la boue au maximum.
- Prendre les mesures afin de vidanger le clarificateur complètement.
- Fermer la vanne d'entrée (132-361).
- Ouvrir la vanne de dérivation (132-362).
- S'il y a de l'eau dans le sol, démarrer la pompe submersible pour le drainage du sol.

# Boucle de niveau	Description	# réservoir	Département
132LI7A.PNT	NIV RES. NUTRIMENT 13-2854	132-854	Traitement des effluents
132LI7B.PNT	NIV RES. NUTRIMENT 13-2855	132-855	Traitement des effluents
132LI24.PNT	NIV RES ACIDE TRAIT. SECOND.	13-2857	Traitement des effluents
261LI10A.PNT	NIV RES. D'HUILE DE JOUR	261-853	Cour
261LI10B.PNT	NIV RES. D'HUILE DE JOUR	261-853	Cour
261LI21.PNT	NIV. RES. D'HUILE LEGERE	261-855	Cour
261LI5.PNT	NIV RES. D'HUILE LOURDE	261-852	Cour
271LI19.PNT	Niveau du réservoir Hypo 1	271-864	Vapeur et récupération
281LI150.PNT	NIVEAU DU RESERVOIR D'ALUN	281-250	Vapeur et récupération
281LI153.PNT	RESERVOIR TAMPON D'ALUN	281-221	Vapeur et récupération
281LI161.PNT	NIV RESERV AIDE COAGULANT	281-224	Vapeur et récupération
281LI328.PNT	NIV RES INHIB OXYG 28-1852	281-852	Vapeur et récupération
281LI329.PNT	NIV RESERV AMINE 28-1853	281-853	Vapeur et récupération
281LI335.PNT	NIV RESER POLYMER DISP BAS	281-835	Vapeur et récupération
281LI475.PNT	NIV RES POLYMER DISP HAUT	281-856	Vapeur et récupération
291LI271.PNT	Niveau réservoir Hypo	291-868	Vapeur et récupération
291LI272.PNT	Niveau réservoir Bromure	291-869	Vapeur et récupération
421LI145.PNT	Res pate brune tamisee	421-804	Pulperie
421LI202.PNT	Reservoir Antimousse	421-867	Pulperie
421LI21.PNT	Res pate brune non tamisee	421-851	Pulperie
431LI164.PNT	Niveau réservoir NaOH 50%	431-863	Pulperie
431LI185.PNT	Niveau Réservoir SO2	431-858	Pulperie
431LI188.PNT	Niveau Réservoir O2	-	Pulperie
431LI322.PNT	Niveau Réservoir H2O2 50%	431-891	Pulperie
431LI325.PNT	Niveau Réservoir H2O2 5%	431-890	Pulperie
451LI229.PNT	NIV PUIITS RECUP DECH SAVON	-	Vapeur et récupération
451LI3.PNT	NIVEAU RESERVOIR 16% #1	451-850	Vapeur et récupération
451LI4.PNT	NIVEAU RESERVOIR 16% #2	451-851	Vapeur et récupération
451LI43.PNT	NIVEAU RESERVOIR 45%	451-854	Vapeur et récupération
451LI47.PNT	NIV. DU RESERVOIR SAVON	451-856	Vapeur et récupération
451LI57.PNT	NIV WAGON CHARGEMNT SAVON	-	Vapeur et récupération
451LI73A.PNT	NIVEAU RESERVOIR 50% #1	451-868	Vapeur et récupération
451LI73B.PNT	NIVEAU RESERVOIR 50% #2	451-869	Vapeur et récupération
461LI3.PNT	NIVEAU DU RESERVOIR 68%	461-865	Vapeur et récupération
461LI6B.PNT	NIV. RESERVOIR MELANGE	461-853	Vapeur et récupération
621LI128.PNT	NIV RESV DE CLO2 62-1869	621-869	Préparation des produits chimiques
621LI129.PNT	NIV RESV DE CLO2 62-1870	621-870	Préparation des produits chimiques
621LI130.PNT	NIV RESV DE CLO2 62-1871	621-871	Préparation des produits chimiques
621LI16.PNT	NIV RESERVOIR CHLORATE #1	621-853	Préparation des produits chimiques
621LI19.PNT	NIV RESERVOIR CHLORATE #2	621-854	Préparation des produits chimiques
621LI5.PNT	Res Acide Sulfurique	621-857	Préparation des produits chimiques
622LI10.PNT	NIV RESERVOIR TETE ACIDE	622-861	Préparation des produits chimiques
622LI101.PNT	Niveau Rés. ClO2 #6 (62-18)	622-872	Préparation des produits chimiques
622LI102.PNT	Niveau Rés. ClO2 #7 (62-18)	622-873	Préparation des produits chimiques
622LI16.PNT	NIV RESERVOIR CHLORATE #3	622-855	Préparation des produits chimiques
622LI203.PNT	NIVEAU RESERVOIR METHANOL	622-853	Préparation des produits chimiques
622LI208.PNT	NIV PUISARD DIGUE METHANOL	-	Préparation des produits chimiques

# Boucle de niveau	Description	# réservoir	Département
622LI59.PNT	NIV RESV VIDANGE 62-2862	622-862	Préparation des produits chimiques
851LI1.PNT	NiveauRéservoirPâteBlanche	851-800	Machine à Pâte
471LI6	Niv liqueur verte brute	471-851	Caustification
471LI11	Niv liqueur verte clarifié	471-853	Caustification
471LI33	Niv liqueur blanche #1	471-860	Caustification
471LI35	Niv liqueur blanche #2	471-861	Caustification
471LI36	Niv clar liqueur blanche #1	471-858	Caustification

# Appareil de conductivité	Description	Département
132CI40A.PNT	COND. EFFL. AVANT CLARIF.	Traitement des effluents
132CI40B.PNT	COND. EFFL. APRES CLARIF.	Traitement des effluents
132CI56.PNT	COND. EAU REFROID. USINE	Traitement des effluents
132CI66.PNT	COND. EFFLUENTS COMBINES	Traitement des effluents
132CI67.PNT	COND EAU REFR. CONTOURN	Traitement des effluents
281CI165.PNT	CONDUCT EAU USINE PULSAPAK	Vapeur et récupération
281CI243.PNT	COND. DE L'ACIDE DILUE	Vapeur et récupération
281CI277.PNT	COND. DU CAUSTIQUE DILUE	Vapeur et récupération
411CI320.PNT	Conduc Effluent Lessiveur	Pulperie
411CI320B.PNT	Conduc Effluent Lessiveur	Pulperie
421CI320.PNT	Cond effluent blanc&mach	Pulperie
451CI121.PNT	COND. PUIT DE DEVERSEMENT	Vapeur et récupération
461CI320.PNT	CONDUCT EFFLUENTS LA VAP.	Vapeur et récupération
471CI320.PNT	Conduc Effluent Caustifica	Caustification

# Appareil de pH	Description	Département
132PHEauRefroidAshua.CAL	pH ER vers Ashuapmouchuan	Traitement des effluents
132PHEauRefroidLagune.CAL	pH ER vers lagunes	Traitement des effluents
132PHEauRefroidMista.CAL	pH ER vers Mistassini	Traitement des effluents
132PHEffluentFinalAshua.CAL	pH effluent final vers Ashuapmouchuan	Traitement des effluents
132PHEffluentFinalMista.CAL	pH effluent final vers Mistassini	Traitement des effluents